

Toute la France en grève attend la motion de censure et le discours présidentiel

PARIS (AFP) — Le mouvement de grève qui affecte plus de sept millions de travailleurs en France s'est encore étendu hier après-midi, notamment dans les banques. Ce mouvement se développe dans un climat toujours aussi calme et les évacuations des bureaux de poste par la police, par exemple, n'ont donné lieu, jusqu'à présent, à aucun heurt.

Il est manifeste en effet que

les dirigeants syndicaux ont donné des consignes à leurs militants pour éviter tout incident et que les policiers chargés d'opérer ces évacuations ont reçu les mêmes consignes. D'autre part, les contacts qui ont eu lieu hier entre les dirigeants des centrales syndicales et ceux de la Fédération de la gauche non communiste (Mitterrand), ont permis à la C.G.T. (communiste), de

réaffirmer son désir formel de voir élaborer un programme commun de toute la gauche, syndicale et politique. Ces entretiens ont également confirmé l'opposition de Force Ouvrière (socialiste), et de la C.F.D.T. (tendance chrétienne) à cette collaboration avec le parti communiste et les partis de gauche. Les événements n'ont donc pas modifié les positions des uns et des autres

sur cette question considérée comme fondamentale ainsi que l'a réaffirmé un communiqué du bureau politique du parti communiste.

Sur le plan universitaire et scolaire il n'y a eu que peu de modifications à enregistrer lundi. La Sorbonne est toujours occupée et consacrée à des discussions sur la réforme de l'Université.

Le parti communiste a par contre, demandé hier, "l'élimination du gouvernement et du régime gaulliste". Allant au-delà de ce que ses leaders avaient dit depuis le début de la crise qui secoue la France, le bureau politique du parti communiste exige "l'avènement d'un véritable régime républicain ouvrant la voie au socialisme".

Cette prise de position, remarquent les observateurs est le signe que l'autorité du général de Gaulle est de plus en plus profondément mise en cause par l'opposition au fur et à mesure que se développe la crise intérieure française.

Demain, l'autorité du gouvernement de M. Georges Pompidou sera directement mise à l'épreuve à l'occasion du scrutin sur la motion de censure déposée contre lui par la Fédération de la gauche et par les communistes. Le débat doit débiter cet après-midi devant l'Assemblée nationale où tous les témoins politiques prendront la parole.

La mise en minorité du gouvernement ne tient qu'à quelques voix. Certains députés gaullistes ont déjà annoncé publiquement qu'ils voteraient la motion de l'opposition.

Avant l'allocution que le général de Gaulle doit prononcer vendredi en principe, le scrutin sur la motion de censure est le premier fait politique nouveau dont peut dépendre le cours de la crise actuelle estimant la plupart des milieux politiques. Son importance est d'ailleurs soulignée par le fait que le général de Gaulle, selon les milieux informés, a décidé de ne pas s'adresser au pays avant de connaître l'issue de ce vote.

Qu'il soit défavorable au gouvernement — cette éventualité est de moins en moins exclue parmi les observateurs — et le chef de l'Etat pourrait soit utiliser un changement d'équipe gouvernementale comme soupape de sûreté pour désamorcer le mouvement en cours, soit prononcer une dissolution de l'Assemblée en vue de nouvelles élections.

A l'Elysée, le général de Gaulle a poursuivi hier ses consultations en recevant l'un après l'autre ses ministres. Et à la veille du débat parlementaire sur la censure, l'activité s'intensifie dans tous les groupes de l'opposition.

Sept millions de travailleurs sont en grève selon l'estimation des syndicats. Les trains sont complètement arrêtés. Les transports en commun, aussi bien à Paris que dans les grandes villes de province, sont bloqués. Après les usines Renault, les usines d'automobiles s'arrêtent successivement: c'est le cas de Peugeot à Sochaux et à Montbéliard où les ouvriers occupent depuis hier matin l'usine. Chez Citroën, on signale de l'agitation sans qu'il y ait encore d'arrêt complet de travail.

A Marseille, à Lyon, dans la vallée de la Seine et Paris, au Havre, les raffineries de pétrole ont arrêté le travail et à Shell-Berre de Marseille, le personnel occupe les usines. Par contre les syndicats ouvriers, tout en occupant les centres de production et certains centres de distribution ont décidé de maintenir la fourniture du courant électrique et du gaz. La circulation aérienne est arrêtée et d'ailleurs les compagnies aériennes étrangères évitent la France depuis dimanche. Les communications postales sont elles aussi bloquées ainsi que les Centres de chèques postaux. Les banques sont fermées. Il était impossible, hier soir, de faire un recensement des secteurs où le travail est arrêté, mais il est visible qu'une paralysie économique a débuté et commence à faire sentir ses effets.

Comme condition de paix

Le FNL souhaiterait dominer un gouvernement de coalition

PARIS (d'après l'AFP) — Aucun élément nouveau hier dans les positions respectives des Etats-Unis et du Nord-Vietnam sur la façon de sortir la conférence de Paris de l'impasse où elle se trouve. Hanoi répète que les Etats-Unis doivent mettre fin inconditionnellement aux bombardements du Nord-Vietnam (cette exigence est reprise dans le quotidien Nhan Dan, à Hanoi), tandis que les Etats-Unis refusent de se montrer optimistes ou pessimistes, un porte-parole américain faisant remarquer hier que le seul fait que la conférence se poursuive est un élément encourageant. Les deux délégations ont poursuivi toute la journée l'étude des exposés de la première semaine.

Le négociateur en chef américain, M. Harriman a eu hier un long entretien avec l'ambassadeur du Sud-Vietnam à Washington et qui suit à Paris les négociations. M. Harriman a déclaré qu'il avait exposé à M. Bui Diem les détails des déclarations des deux parties ajoutant qu'il était impératif que le régime de Saigon participe aux négociations dès que celles-ci prendront un tour politique, soit après un accord sur la fin des raids contre le Nord-Vietnam.

Entre-temps, on attend avec intérêt la publication prochaine d'un article, dans le mensuel américain War-Peace Report, qui exposerait les grandes lignes d'un règlement de paix au Vietnam selon Hanoi.

Citant des sources proches de la délégation de la République démocratique du Vietnam aux conversations de Paris, le journaliste vietnamien Tran Van Ky, qui réside à New

York, donne en effet dans un article qui doit paraître dans le numéro de juin du mensuel américain "War-Peace Re-

Voir page 2: Le FNL



L'impasse persiste à Paris entre négociateurs américains et nord-vietnamiens. En attendant la reprise, mercredi, des négociations, le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Averell Harriman a conversé avec MM. Bui Diem et Tran Van Lam, observateurs du Sud-Vietnam. (Téléphoto AP)

Détente dans les rapports entre Prague et le Kremlin

par François Fejto, de l'AFP

PRAGUE — Dans les milieux officiels tchécoslovaques on se déclare très satisfait des résultats des premières conversations avec M. Alexis Kossyguine. Le président du conseil soviétique, dit-on, est venu en conciliateur et non en accusateur. On lui sait d'autant plus gré d'avoir avancé la date de sa cure à Karlovy Vary, prévue depuis longtemps, qu'il a témoigné de l'ouverture des pourparlers (le 4 mai) et contrairement aux autres chefs soviétiques, semble-t-il, une certaine compréhension pour les "explications" tchécoslovaques.

A présent, dit-on ici, la "glace est rompue", les Soviétiques commencent à comprendre: 1) que la nouvelle direction tchécoslovaque tient la situation en main, 2) que le "courant principal" de l'opinion tchécoslovaque, formé et représenté par le parti, s'oppose à toute remise en question du pacte de Varsovie et des fondements du socialisme, 3) que la Tchécoslovaquie — comme l'a dit à l'envoyé spécial de l'AFP une personnalité proche du ministère des affaires étrangères — est en état de créer dans le pays une atmosphère de discussion ouverte et d'admettre une grande diversité des opinions, sans que l'ordre en soit troublé et le régime ébranlé.

Tant M. Kossyguine que les chefs militaires, le maréchal Gretchko et le général Epychef, qui séjournent dans le pays, paraissent avoir été impressionnés par l'accueil amical qui leur a été fait et par la courtoisie fermée des explications qui leur ont été fournies.

En ce qui concerne la demande de crédits en devises formulée par les Tchécoslovaques, qui doivent surmonter certains goulots d'étranglement de l'économie, le principe, semble-t-il, en a été accepté par M. Kossyguine et la définition des modalités confiée aux experts des deux pays.

On espère à Prague que ce dégel dans les rapports avec Moscou fera également sentir ses effets dans les autres pays socialistes voisins — RDA, Pologne — qui continuent à reprocher à M. Alexandre Dubcek et à ses compagnons d'avoir cédé trop de terrain aux "révisionnistes".

Prêt à affronter Trudeau en débat

M. Faribault prédit 35 sièges aux conservateurs au Québec

Le parti conservateur s'emparera d'au moins 35 sièges au Québec, a prédit hier M. Marcel Faribault, lors d'une courte conférence de presse tenue à l'issue d'un dîner où il avait été conféré.

M. Faribault, qui venait de prendre la parole au congrès des notaires de la province, a de plus annoncé qu'il saura d'ici trois jours dans quel comté il allait se présenter et qu'il accepterait volontiers d'affronter le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, dans un débat télévisé portant sur la constitution canadienne.

"Quelles conditions poseriez-vous à ce débat?" lui ont demandé les journalistes.

"J'écouterais d'abord les siennes", a-t-il répondu expliquant qu'il fallait reconnaître à M. Trudeau le droit de poser ses conditions étant donné qu'il était premier ministre du Canada.

Le conseiller législatif a affirmé que si le parti conservateur était élu, il convoquerait aussitôt le comité chargé d'étu-

dier les réformes constitutionnelles. Il a déclaré qu'il était possible de faire en sorte que le comité s'entende d'ici la fin de l'année sur les changements à apporter à la constitution canadienne.

Il a rappelé qu'il n'avait fallu que trois mois et demi aux Américains pour rédiger leur constitution alors qu'ils parlaient de rien, alors que nous avons déjà une constitution, a-t-il dit.

"Nous partons avec quelque chose, car tout n'est pas mauvais dans notre constitution", a dit M. Faribault. A des journalistes qui lui rappelaient que M. Trudeau a déclaré que son point de vue sur la constitution n'était pas réaliste, M. Faribault a répondu: "J'aurais bien voulu qu'il me dise cela alors qu'il suivait mes cours sur la constitution à l'université de Montréal. Car il faut tout de même reconnaître que j'ai plus d'années d'expérience que lui dans ce domaine, même en tenant compte de son âge révisé".



Les banques dont les employés ne sont pas encore en grève en France ont limité à 200 dollars les retraits de numéraires. Ces Parisiens, devant des poubelles en souffrance, attendent l'ouverture des guichets. (Téléphoto AP)

Le PC ouvre officiellement sa campagne, ce soir, à Winnipeg

OTTAWA, (par P. O'N.) — La campagne électorale reprend aujourd'hui et cette fois pour de bon.

Amorcée depuis quelques jours, elle a déjà donné lieu à des enthousiasmes sporadiques mais paraît avoir laissé la situation politique des partis dans un état stationnaire.

Au plus, remarque-t-on que dans le Québec, l'entrée en scène de M. Marcel Faribault a créé une sorte de remous qui pourrait bien entraîner de

nouvelles candidatures conservatrices.

Une situation semblable se développe dans l'ouest où les libéraux ont mis la main sur quelques bons candidats qu'ils essaient depuis plusieurs années de faire entrer de plain-pied dans la politique fédérale.

Les tournées des chefs de parti n'ont pas, à ce jour, modifié l'équilibre des forces si l'on en croit les journalistes qui les ont accompagnés et la quantité de copies que publient

les journaux sur les déplacements de MM. Stanfield et Trudeau.

Le premier a fait, dit-on, un fructueux voyage-éclair dans Toronto samedi matin. Mais à toutes fins pratiques, il s'est contenté de se montrer aux foules sans faire de déclarations de politique. Et pour l'instant, les adversaires de M. Trudeau refusent de croire qu'il peut, seul, mener à bien cette tâche, causant un renversement important de la situation des partis.

Rentré dans la capitale après avoir rencontré les candidats du parti dans Toronto M. Trudeau aurait consacré les deux derniers jours à son travail de premier ministre et de chef de parti.

Mais au moment où le parti conservateur ouvre officiellement sa campagne électorale ce soir à Winnipeg, les libéraux ne donnent toujours pas de signe d'une offensive majeure pour déterminer très tôt dans la campagne l'issue du scrutin.

Leur quartier général d'Ottawa n'a toujours pas publié de programme politique quel qu'il soit, aucune liste de candidats nommés n'a encore été fournie à la presse et les plans de campagne du premier ministre lui-même, paraissent encore partiels et ne donnent pas une idée d'ensemble de l'emploi du temps qu'il entend adopter pour chacune des régions du pays.

Voir page 8: Le PC

Où en sont les négociations?

Les postiers de Montréal interrogent leurs chefs

Nos négociations avec le gouvernement sont-elles rompues? Que fait la commission de conciliation? C'est pour obtenir réponse à ces questions que 4.000 facteurs et employés des postes de Montréal rencontreront aujourd'hui, au cours de deux assemblées au centre Paul-Sauvé, leurs chefs syndicaux à l'échelon national, MM. Roger Décarie et William Kay, ainsi que le négociateur de l'union des postiers, M. Roméo Mathieu.

Cette double assemblée a été réunie à la suite d'une pétition signée à Montréal par 2.000 membres des deux syndicats unis.

Les négociations ont débuté en janvier et depuis aucune nouvelle n'est parvenue aux militants de base, sinon que "le gouvernement n'est pas pressé de négocier, qu'il n'est prêt à aucune concession, qu'il entend, sans l'avis des syndicats, procéder à une reclassification des employés de postes et des facteurs".

Au bureau de l'union des postiers de Montréal, on s'attend que toutes les autres sections syndicales du Canada organisent des réunions similaires afin d'obtenir des lumières sur le contrat collectif du travail en préparation.

Nous demanderons à nos responsables, nous a dit un militant syndical, de demeurer fermes face aux négociateurs patronaux, nous affirmerons notre volonté d'aller, s'il le faut, jusqu'à une grève en pleine campagne électorale pour faire valoir nos justes revendications. A l'issue de nos deux réunions, on peut s'attendre à tout!

Invités par une des parties, tolérés par l'autre

Les journalistes ont assisté hier à une séance des négociations des enseignants

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les journalistes ont assisté hier, comme si de rien n'était, aux séances de négociations entre les enseignants et leurs "patrons": le gouvernement et les commissions scolaires.

Ce geste sans précédent au Québec et probablement au Canada a été provoqué par la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), mais il n'a pas suscité l'incident que plusieurs prévoyaient. Les négociateurs patronaux ont toléré la présence silencieuse, derrière la grande table des pourparlers, au sous-sol d'un motel de Sainte-Foy, de quelques reporters et même de caméraman aux lumières aveuglantes.

Les dirigeants de la CEQ ont décidé d'inviter unilatéralement les journalistes. Ils es-



Raymond Laliberté



Marcel Masse

timent que c'est la meilleure façon de renseigner complètement et impartialement la population, de lui faire prendre connaissance de l'état et de la marche des négociations. Il y a plus de deux mois, et à

plusieurs reprises depuis, les syndicats avaient demandé l'admission des journalistes aux séances de négociations, mais la partie patronale avait refusé.

La semaine dernière, le mi-

Radio-Canada relance l'idée d'un débat à la télévision

OTTAWA, (PC) — La société Radio-Canada tente à son tour d'organiser un débat télévisé entre les chefs des partis politiques.

La société d'Etat a suggéré de faire appel au chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, à une émission spéciale diffusée le 9 juin et réalisée conjointement par Radio-Canada et le réseau privé de CTV.

Les négociations entre les représentants de MM. Trudeau, Stanfield et de CTV ont été interrompues vendredi, le sénateur John Nichol, représentant libéral, ayant déclaré que son parti exigeait la participation des autres chefs au débat.

Le président de la campagne conservatrice, M. Edwin Goodman, estime qu'une rencontre des cinq chefs de parti ne serait pas une confrontation, mais qu'elle prendrait l'allure d'une assemblée de Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans un télégramme adressé en fin de semaine à CTV, M. Goodman annonçait qu'il ne s'opposait pas à faire participer M. Douglas au débat. Il s'est toutefois refusé à admettre le chef créditiste, M. Real Caouette, et le chef du Crédit social, M. A.B. Patterson, expliquant qu'il ne pouvait considérer ces deux groupes comme des partis nationaux.

Radio-Canada a posé six conditions à la diffusion d'une rencontre entre chefs de parti dans un télégramme, envoyé au sénateur Nichol, à M. Goodman, à M. James Renwick, co-président de la campagne et au réseau CTV.

Radio-Canada demande: ● Que les chefs libéral, conservateur et néo-démocrate soient les participants au débat.

● Que l'émission ne dépasse pas deux heures, mais qu'elle puisse être plus brève à la demande des parties intéressées.

● Que l'émission soit réalisée conjointement par Radio-Canada et CTV, dans l'alle ouest des édifices parlementaires, avec les facilités de radio et de télévision bilingues permettant la traduction simultanée des débats.

● Que tous les postes de radio et de télévision français et anglais, ainsi que le service international de Radio-Canada, puissent se servir de l'émission.

● Que les frais de production soient partagés entre Radio-Canada et CTV, sur une base à établir entre les deux postes.

● Que les parties intéressées étudient la possibilité soit de faire une émission bilingue, soit deux débats distincts, un en anglais et un en français.

En fin de semaine, le NPD a également proposé la tenue d'un débat réunissant MM. Trudeau, Stanfield et Douglas.

Le NPD déclarait que la rupture des pourparlers de vendredi "a mis en relief l'avantage d'une association entre les réseaux nationaux de Radio-Canada et CTV pour arranger une telle rencontre entre les trois chefs nationaux".

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a répliqué qu'une entente était loin d'être imminente et que ce serait un miracle si les deux parties concluaient une entente d'ici à deux semaines.

La CEQ a alors décidé d'inviter les journalistes à assister aux négociations, à compter d'hier matin.

Coup de force? Elle en a fait part au porte-parole de la partie patronale, Me Jean Cournoyer, en lui demandant son accord; ce qui fut refusé.

Voir page 2: Journalistes

- La réaction de Cliche à la candidature de Kierans
- Yves Ryan serait candidat dans Bourassa
- Paul-Henri Lavoie ne sera pas candidat
- Une candidate communiste contre Pelletier (Notre chronique électorale à la page 6)

Suites de la première page

JOURNALISTES

La CEQ passa outre et invita les journalistes.

Avant la séance, il y eut un bref conciliabule entre Me Cournoyer et le chef-négociateur de la partie syndicale, M. Jos Leblanc, puis les négociateurs patronaux firent leur entrée, indifférents apparemment à la présence d'étrangers dans la place.

Et l'on se mit à discuter fort calmement d'un chapitre fort litigieux — peut-être le plus délicat — celui des conditions de travail, plus spécifiquement des charges de travail, un sujet hautement technique et controversé.

Interrogé par les journalistes, M. Laliberté — qui ne participe toutefois pas directement aux négociations — a expliqué que ce geste, que l'on peut qualifier de coup de force, avait été posé parce que serait en train de se répéter "la bataille habituelle des communiqués et des conférences de presse", ce qui permettrait difficilement aux intéressés et au grand public de se faire une idée précise des pourparlers en cours depuis plusieurs mois et qui semblent se diriger vers une nouvelle impasse.

Le président de la CEQ admet que le geste comporte un risque: celui que les deux parties soient tentées de travailler en quelque sorte "pour la galerie". Mais, dit-il, les enseignants ont bien mesuré ce risque et ils ont convenu que, malgré tout, les journalistes informés de cette façon que par des déclarations partielles. Nous sommes prêts à ce que le public nous juge, dit-il.

La présence des journalistes hâtera-t-elle les négociations? C'est bien possible, estime M. Laliberté, si les négociateurs pénétrant sur des points secondaires, les journalistes le diront et, si l'opinion publique est alertée, les deux parties réviseront leurs positions.

Qu'advient-il de ce précédent? M. Laliberté a répondu que d'autres centrales songeraient à imiter le geste de la CEQ et que le syndicat des fonctionnaires provinciaux — qui est également en négociations avec le gouvernement — se propose d'en faire autant.

Crainte de l'émotion

Me Cournoyer a pour sa part expliqué pourquoi il a fait preuve de "tolérance" à l'endroit des journalistes.

Il a craint que le refus d'admettre ces invités de la partie syndicale entraîne une rupture des négociations. Il ne veut pas faire de "drame" sur cette question, alors que les négociations sont bien engagées.

Il ne voulait pas, d'autre part, discuter de cette question pendant le temps alloué aux négociations, préférant le faire en dehors des heures de travail, d'où son absence de réaction "officielle" à la salle de réunion. Il devait tenter de trouver un "modus vivendi" avec les journalistes, du moins avec ceux qui pourraient ou voudront assister aux séances.

Le porte-parole patronal a précisé qu'il n'en a pas a priori contre la présence des journalistes, mais qu'il a de fortes restrictions sur les modalités. Selon lui, le grand danger est celui de la surenchère que l'on peut être tenté de faire en présence des journalistes, celui que l'on se laisse emporter par ses sentiments et ses émotions.

Si les journalistes sont admis, a-

dit M. Cournoyer, il faudra établir certaines règles: ne pas attaquer les absents, ne pas se lancer dans des discours à l'emporte-pièce, ne pas s'éterniser sur les "malheurs" de ceux que les négociateurs représentent.

Bref, M. Cournoyer ne voudrait pas que la présence des journalistes compromette la possibilité d'un règlement et suscite des accrochages à n'en plus finir.

Le premier juin?

Et les négociations? me direz-vous?

Elles n'ont pas donné lieu hier matin à de grandes "sorties", d'un côté ou de l'autre. Et il est bien difficile pour un étranger de dire si ça allait bien ou non, encore moins de faire des comparaisons.

Seuls MM. Cournoyer et Leblanc parlent et discutent, tous deux entourés de négociateurs et d'experts, représentants du gouvernement, des commissions scolaires catholiques et protestantes, d'une part, représentants de la CEQ, des enseignants anglophones catholiques et protestants, d'autre part. L'atmosphère est sérieuse, sans être tendue. Au total, une quinzaine de personnes, de chaque côté.

Au centre de la grande table, le juge Jean-Charles Simard, qui agit au titre d'un "fact finding board" et qui doit faire rapport au gouvernement le premier juin.

Qu'arrivera-t-il alors? On ne le sait trop.

A cette date, la très grande majorité des enseignants doivent renouveler leur contrat de travail.

Signeront-ils aux conditions présentes ou donneront-ils un avis de démission, et qu'arrivera-t-il en septembre?

A cette date, il n'y a officiellement plus de mécanismes de négociations à l'échelle provinciale tels que les prévoyait le bill 25. Des négociations locales, ou quoi?

Selon quelles normes et lois se poursuivront les négociations, puisque encore une fois, ce serait miracle qu'elles le soient d'ici deux semaines. Quelques chapitres seulement, et parmi les moins litigieux, ont été parqués en gran-

de partie par les négociateurs. L'on vient à peine d'aborder celui des conditions et des charges de travail, et sur les salaires, les deux parties restent sur leurs positions.

LE FNL

port" une esquisse d'un règlement de paix au Vietnam, tel qu'on l'envisagerait à Hanoi.

La première condition d'un règlement serait, selon lui, la constitution d'un gouvernement

de coalition à Saigon où le FNL aurait voix prépondérante mais qui pourrait être présidé par l'avocat Trinh Dinh Thao, président de "L'Alliance des forces nationales démocratiques et de paix du Vietnam", organisation qui s'est créée au Vietnam du Sud au moment de l'offensive du Tet en février dernier. Une autre condition serait le retrait total des forces américaines. Dans un premier stade, selon M. Ky,

Hanoi envisagerait un regroupement des forces américaines dans des enclaves situées le long de la côte entre Danang et Camanh pour une durée qui serait déterminée par la voie de négociations à la conférence de la paix. Des accords locaux de cessez-le-feu pourraient intervenir, les forces adverses restant sur leurs positions, puis un cessez-le-feu général. Des élections pourraient avoir lieu, mais seulement après le

retrait complet des forces américaines. Ces élections seraient une affaire purement vietnamienne et aucune surveillance étrangère ne serait tolérée. En revanche, dit M. Ky, il pourrait y avoir une mission d'observation composée d'une centaine de diplomates, fonctionnant sous l'égide de la Commission internationale de contrôle, mais qui seraient choisis par les co-présidents de la conférence de Ge-

nève de 1954, c'est-à-dire le Royaume-Uni et l'URSS. En outre 500 journalistes internationaux seraient invités à assister aux opérations électorales.

NATIONS UNIES (AFP) — Le comité de la décolonisation a demandé à la Grande-Bretagne de remettre à une date ultérieure les élections qui doivent avoir lieu aux Bermudes mercredi prochain.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux

requiert les services, pour septembre 1968, de:

- Professeurs à l'enfance inadaptée et professeurs à l'initiation au travail;
- Professeurs de sténographie, pour 10es-11es-12es années.

Faire parvenir votre curriculum vitae, le plus tôt possible, à:

M. Maurice Trudel,
Directeur général des écoles,
300, rue Longpré,
St-Jérôme,
P.Q.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LAFLECHE

DEMANDE:

- un spécialiste en éducation physique
- 2 professeurs en éducation physique
- 3 professeurs en art plastique (Pour classe élémentaire)

Faire parvenir CURRICULUM VITAE à

M. Guy Monette,
secrétaire-trésorier, à
3245 rue Windsor, Lafleche.

REPRÉSENTANT

POUR PUBLICATION LÉGALE

Une importante publication légale a un poste vacant pour un représentant vendeur bilingue à Montréal.

Le candidat choisi recevra un excellent traitement, commission et avantages sociaux usuels.

Téléphonez confidentiellement à 849-6954 ou 849-1389 pour fixer un rendez-vous sur place.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

DEMANDE

Des Professeurs dans les disciplines suivantes:

- Philosophie Collège I
- Français Collège I
- Anglais Collège I et Sec. V (C.P.E.S.)
- Biologie Secondaire V (C.P.E.S.)
- Méthodologie du travail intellectuel Secondaire V (C.P.E.S.)

Faire parvenir "curriculum vitae" en mentionnant diplômes et années d'expérience à:

M. Lucien Lambert,
Directeur général des écoles,
261, rue Laurier,
Granby, P. Qué. Tel: 378-8491

DEMANDE D'EMPLOI LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE de CHATEAUGUAY

Recherche un responsable pour son nouveau service d'audio-visuel.

Cette personne aura pour tâche principale d'implanter les techniques audio-visuelles à l'élémentaire en trouvant les moyens existant aujourd'hui ou en les créant lorsque requis. Elle devra de plus monter aux enseignants, par des exemples appropriés, comment l'audio-visuel peut aider dans leur enseignement.

Qualifications requises: bonne connaissance des techniques audio-visuelles et de leurs applications dans l'enseignement, expérience dans l'enseignement est très appréciable, bilingue.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande en y incluant qualifications, expérience et photo, à:

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉCOLES
Commission Scolaire Catholique
de Châteauguay
73 Boul. d'Anjou
Châteauguay-Centre
P.Q.

DEMANDE DE PROFESSEURS

La Commission Scolaire Régionale du Golfe désire retenir les services de LICENCIÉS pour enseigner au niveau de 11ème et 12ème année:

- Un (1) en Histoire;
- Deux (2) en Français;
- Un (1) en Latin et Grec;
- Un (1) B.Sc. et Biologie
- Un (1) en Géographie;
- Deux (2) professeurs de Catéchèse;
- Trois (3) professeurs d'Anglais pour élèves Français;
- Un (1) Psychologue Scolaire;
- Un (1) Psychométricien;

A tous les intéressés: Prière de vous adresser le plus tôt possible à:

R.P. G. LeGresley,
Directeur Général-Adjoint,
C.P. 667,
Sept-Îles,
Cité Duplessis.



CITÉ DE SAINT-MICHEL

LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUÉBEC

ouvre un concours pour le poste d'un

DIRECTEUR DES ACHATS

FONCTION: Responsable du Service des achats municipaux. Il devra procéder aux achats, contrôler la réception, la distribution et la récupération de la marchandise. Il sera sous la juridiction des autorités compétentes.

EXPERIENCE: Posséder une expérience valable dans les achats, les soumissions et les conditions du marché.

QUALITÉS: Intégrité, initiative, formation en commerce ou expérience dans le domaine des achats municipaux d'environ 10 ans.

TRAITEMENT: Selon compétence, plus bénéfice des avantages sociaux.

Les personnes intéressées transmettent leur curriculum vitae au Greffier de la cité de Saint-Michel, et ce, avant le 31 mai 1968.

Paul Pellerin,
Greffier,
7501 boul. Octogonal,
Cité de Saint-Michel



EMPLOI DE BIBLIOTHÉCAIRE

Le CN recherche un(e) bibliothécaire pour diriger la bibliothèque de son bureau régional à Moncton, N.-B. Le candidat devra posséder un baccalauréat en bibliothéconomie et avoir de l'expérience dans la direction d'une bibliothèque spécialisée, de préférence en affaires et en technologie.

C'est un emploi permanent offrant un salaire attrayant et d'excellents avantages ainsi qu'une assistance dans le travail de bureau.

Faites la demande par écrit en incluant votre curriculum vitae à:

M. C.T. Rideout
Administrateur adjoint
Chemins de fer Nationaux
Moncton, N.-B.

Toute correspondance demeurera strictement confidentielle.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Direction de
l'Économie
OTTAWA



Commission
de la Fonction
publique
du Canada

en mentionnant le numéro de concours 68-8005.

Vérification et contrôle interne

Notre client, une entreprise en pleine expansion établie à Québec, offre, à des comptables agréés, des postes des plus intéressants.

Les fonctions consistent à maintenir, à même un ensemble de traitement des données moderne et hautement intégré, un contrôle interne des comptes et des états financiers.

Les candidats doivent posséder une expérience confirmée et des connaissances approfondies des divers systèmes, ainsi qu'un esprit

analytique et imaginatif pour résoudre des problèmes complexes.

Ils doivent de plus, être comptables agréés ou diplômés d'université, et avoir de 3 à 4 ans d'expérience en comptabilité.

Salaire: \$8 - 12,000 selon les qualifications.

Âge: 25 - 35 de préférence.

Faire parvenir son curriculum vitae complet à titre confidentiel à notre bureau de Montréal: 630 ouest boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

Urwick, Currie

Conseillers en administration

& Associés Ltée

Montréal Ottawa Toronto Winnipeg Vancouver



DEMANDE

AGENTS DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11,780

selon la compétence

Possibilité de carrière jusqu'à \$13,860

POSTES

MINISTÈRE DU REVENU (Québec et Montréal)

- Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (Québec)

- Travail de comptabilité générale et de contrôle budgétaire à la Direction de l'éducation permanente.

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE, COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES (Montréal)

- Étude et analyse financière dans le domaine relié au commerce des valeurs mobilières.

MINISTÈRE DES FINANCES (Québec et Montréal)

- Élaboration de règles budgétaires et étude de projections financières.

- Contrôler l'exécution du budget.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT (Montréal)

- Procéder aux analyses nécessaires à la gestion optimum des capitaux dont l'État dispose.

QUALITÉS REQUISES

- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

- CONCOURS 68P-2103. S'inscrire immédiatement en ayant soin d'indiquer le poste qui vous intéresse.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de Commerce: postes à Montréal et à Québec.

- S'occuper de promotion commerciale, établir des relations avec les associations et organismes concernés; procéder à l'étude et l'analyse des problèmes commerciaux.

- Diplôme en sciences commerciales ou toute autre discipline universitaire appropriée; OU posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du développement commercial.

- CONCOURS 68PP-2102. S'inscrire avant le 27 mai 1968.

CONCILIATEUR - Traitement initial de \$6,315 à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Travail: Québec et Montréal.

- Veiller à l'application du code du Travail en matière de règlement des mécontentements dans les relations patronales-ouvrières.

- Diplôme universitaire en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline appropriée; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs du travail.

- CONCOURS 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec.

- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.

- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

- CONCOURS 68P-2108. S'inscrire avant le 31 mai 1968.

BIBLIOTHÉCAIRE - Traitement initial jusqu'à \$10,030 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec.

- Organiser et rendre accessible aux intéressés la documentation des bibliothèques publiques ou scolaires.

- Baccalauréat en bibliothéconomie.

- CONCOURS 68P-2112. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi", qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

LES CONNAISSEURS DE RHUM CONNAISSENT BIEN

don

LE RHUM SEC PORTO RICAIN

DESTILÉRIE SERRALLES INC. PORTO RICO

LE DEVOIR

MARDI, 21 MAI 1968

\$615,870 pour recherches en sciences humaines et sociales

Le Conseil des arts du Canada vient de décerner des bourses pour un montant global de 615,870 dollars à des universitaires canadiens effectuant des recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales, première tranche d'un budget de quelque trois millions de dollars qui sera distribué cette année.

Parmi les bénéficiaires soulignons les noms de:

● Marc-Adélaïde Tremblay, professeur à l'université Laval (\$33,690) pour une étude ethnographique en cours sur la Côte Nord du Québec (il a déjà reçu en 1967 une première subvention de 25,700 dollars).

● Guy Dubreuil, professeur à l'université de Montréal (\$32,900) conjointement avec les professeurs Jean Benoist et Jacques Gomila, pour un travail sur les collectivités rurales isolées dans diverses provinces du Canada (Le Conseil leur a fourni, l'an dernier, des subsides de 35,540 dollars pour la première étape de leurs recherches).

● Denis Szabo, professeur à l'université de Montréal, (\$26,000) destinés à poursuivre une étude psychologique et culturelle sur les valeurs morales des adolescents de Montréal, enquête de longue haleine pour laquelle il a déjà reçu 52,000 dollars au cours des deux dernières années.

● Antonio A.M. Querido, professeur à l'université de Montréal (\$22,082) qui étudie les bases d'une grammaire du français fondamental.

● Marcel Hamelin, de l'université d'Ottawa (\$17,155) pour son étude et analyse des débats de l'Assemblée législative du Québec entre 1867 et 1900.

● Marcel Trudel, professeur à l'université d'Ottawa (\$7,750) qui prépare un registre des membres des communautés religieuses en Nouvelle-France.

Intronisation du nouvel archevêque de Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — Mgr Jean-Marie Fortier a été intronisé archevêque de l'archidiocèse de Sherbrooke, en fin de semaine, lors d'une cérémonie impressionnante tenue dans la basilique-cathédrale. Mgr Fortier, qui était entouré de nombreux évêques venus du dehors a reçu la croix symbolique de son rang des mains de Mgr Emmanuele Clarizio, délégué apostolique au Canada. Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a assisté le délégué apostolique.

La cérémonie de l'intronisation elle-même s'est déroulée devant une assemblée de plus de 1,300 personnes. Plusieurs dignitaires religieux, dont la plupart des curés du diocèse, ont assisté à la cérémonie dans le sanctuaire. Parmi ces dignitaires, mentionnons outre le cardinal Maurice Roy, et Mgr Emmanuele Clarizio, NN. SS. Paul Grégoire, archevêque de Montréal, Caza, de Valleyfield, Albertus Martin, Nicolet, etc.

Prononçant l'homélie à son intronisation, Mgr Fortier a déclaré: "Que les âmes des fidèles soient accordées à celles de leur clergé, que les âmes des prêtres soient accordées à celles de leurs évêques, comme les cordes le sont à la lyre."

Mgr Fortier a d'ailleurs fait porter son homélie en grande partie sur le rôle de l'évêque, du clergé et du laïc. C'est ainsi qu'il a déclaré: "L'âme du laïc est une pierre vivante au même titre que l'âme du clerc. Encore que la première peut être plus précieuse et plus sainte que la seconde."

C'est ainsi que, d'après Mgr Fortier, Thérèse de l'Enfant-Jésus fut une pierre plus précieuse que ne le furent l'évêque et le chapelain de la communauté de Lisieux.

Aujourd'hui

Deux assemblées spéciales pour les membres des deux unions de la poste (U.P.C. et U.F.C.) ont lieu aujourd'hui, à 13h30 et à 19h30, au Centre Paul Sauvé, salle de Curling, angle des rues Beaubien et Pie IX. Seront présents à ces assemblées M. R. Mathieu, négociateur en chef, et le comité national de négociation. Ces assemblées furent convoquées à la suite d'une pétition de plus de 2,500 membres des deux syndicats.

Les audiences publiques de la commission Castonguay reprennent à Montréal, à la salle de conférence du ministère de la famille et du bien-être social, 6161, rue St-Denis, cet après-midi, à 14h30. Seront entendus l'Institut de cardiologie de Montréal et la Faculté de chirurgie dentaire de l'université de Montréal.

La Compagnie générale d'automatisme, société française qui a créé le billet magnétique pour le métro de Montréal, vient de mettre au point une carte passeport qui permettra un contrôle beaucoup plus rapide des passagers arrivant par avion. Le système créé par la C.G.A. sera présenté pour la première fois cet après-midi, à 16h, à la salle 20 de la Place Bonaventure.

L'assemblée générale annuelle du Conseil des œuvres de Montréal aura lieu ce soir, à 20h, au pavillon Lacombe du collège Jean de Brebeuf, 5625, avenue Decelles. Cette assemblée, en plus de rendre compte de l'année et de présenter les projets de programme des divers services du conseil pour la prochaine année, vise à expliciter ce qu'est le Conseil des œuvres, ses préoccupations et les difficultés rencontrées.

La Régie des eaux tient aujourd'hui des audiences à l'édifice de l'Hydro-Québec, à Montréal. Aujourd'hui et demain, à Trois-Rivières, au motel Castel Despres, il y aura un colloque sur la construction routière, auquel participeront les ingénieurs du district No 10. Ce colloque est organisé par M. G. Legault, ingénieur en chef de la construction, et M. Robert Tessier, directeur des sols et matériaux.

Hommage à Gérald Martineau

QUEBEC — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a évoqué hier, au début de la séance de l'assemblée législative, le décès de M. Gérald Martineau, conseiller législatif et ancien trésorier de l'Union nationale, survenu samedi à Québec.

M. Johnson a dit que M. Martineau avait bien servi sa province, et après avoir rapidement retracé sa carrière, a offert à Mme Martineau et à ses cinq petits-enfants, un témoignage personnel d'estime, d'admiration et d'affection. Le chef de l'opposition, M.

Jean Lesage, a aussi offert ses sympathies, soulignant que, "devant la mort, il convient que les différends et les divergences d'opinions s'estompent et même disparaissent".

La dépouille mortelle de M. Martineau est exposée au funérarium Lépine, 300, chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi à dix heures à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens et l'inhumation au cimetière Belmont. Au lieu de fleurs, la famille a demandé de faire des dons au Patro Roc-Amador.

Yves Michaud dénonce le "nouveau patronage"

QUEBEC (G.L.) — Le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, a dénoncé hier "le nouveau patronage" qui, contrairement à celui dont on parle habituellement, se fait moins au niveau de la construction des routes et des écoles, mais beaucoup plus du côté des services, où l'on exerce la discrétion la plus arbitraire dans les contrats au niveau des avocats, des architectes, des ingénieurs et des conseillers en relations publiques.

Soulignant que la seule agence SOEQ — l'appendice québécois de l'agence américaine Young and Rubicam — accapare à peu près tous les contrats de publicité du gouvernement, le député a suggéré la création d'un comité parlementaire bipartisan qui étudierait les "présentations" des agences et ferait des recommandations aux ministères.

Grève à la Eddy

HULL (d'après la PC) — Environ 1,250 employés du moulin à papier E.B. Eddy se sont mis en grève dimanche après que la compagnie ait rejeté leur demande de hausse de salaire. Ces employés, membres de la Fraternité internationale des travailleurs des pâtes et papiers, affiliée au Congrès du travail du Canada, demandent une hausse de 40 cents l'heure. La compagnie n'offre que huit cents l'heure, la première année, et huit cents, la deuxième année. Quelque 375 autres employés de la compagnie, qui travaillent sur la rive ontarienne, continuent leur travail étant donné que les délais à respecter avant une grève ne sont pas les mêmes en Ontario et au Québec.

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ? POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES. MAÎTRISEZ-LE !
UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)

RUSSE, ALLEMAND, LATIN
Anglais
ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC.
RENSSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CREPER
8697 DE GASPE, MONTRÉAL 11
381-7372
DE 9 A.M. À 10 P.M.

Nom
Adresse
Profession
Ville
Tél. Age

la SOPEQ — elle donne satisfaction, pourquoi en changerait-on — le ministre, M. Gabriel Laubier a soumis que les appels d'offres n'étaient pas populaires dans ce secteur et que les agences ne voulaient pas se faire concurrence sur ce point.

M. Michaud a contesté cette allégation et insisté pour que, dans le domaine des services, on fasse entrer le jeu de la concurrence, dont on vante tellement les bienfaits. Si une agence est assurée d'obtenir les contrats pour la durée du gouvernement, dit-il, il y a danger, entre autres, "de stériliser l'imagination des concepteurs de SOPEQ".

Les propriétaires des salons de coiffure de Montréal veulent une prolongation de leur décret

L'Association patronale unie des coiffeurs pour dames de Montréal s'inquiète devant le désir du gouvernement d'abolir le décret qui la régit. Elle souhaite que ce décret soit prolongé de trois ou six mois afin d'avoir le temps d'élaborer, avec les autres coiffeurs du Québec, pour hommes et pour dames, employés et employeurs, un projet de loi régissant la profession. Il s'agit de mettre à jour ou de remplacer les lois actuelles qui datent de 1924 et de 1934 et de structurer la profession afin de coordonner l'action de ses membres et de ses diverses associations.

Les coiffeurs pour dames sont, à eux seuls, régis par 16 ou 17 décrets différents que le gouvernement doit étudier l'un après l'autre; il y a aussi différents décrets couvrant les coiffeurs pour hommes et les associations mixtes. En plus, il existe une Fédération des coiffeurs du Québec.

C'est dire que la situation n'est pas toujours très claire. Le degré de représentativité, non plus. C'est d'ailleurs à cause de ce peu de représentativité des deux organismes groupant d'une part les employés et d'autre part les employeurs, l'Association patronale unie des coiffeurs pour dames de Montréal et le Syndicat des employés, que le gouvernement a manifesté l'intention d'abolir le décret. En effet, il y a un mois, seulement 250 des 1,371 propriétaires de salons de coiffure étaient membres de leur association. Pour leur part, seuls 40 des 6,000 employés de la coiffure

faisaient partie de leur syndicat.

La prolongation que demandait l'Association lui permettrait de faire du recrutement. Il en serait de même pour le syndicat.

Les associations de propriétaires de salons et les syndicats voudraient ensuite pour fonder une corporation de métier, revoir les conditions de travail et préciser diverses exigences pour les 12,000 à 15,000 personnes concernées.

L'Association doit présenter sa requête au cours de la semaine.

Assemblées de mise en candidature

Les libéraux de quatre comités de la région de Montréal tiendront prochainement des assemblées en vue du choix des candidats aux élections fédérales du 25 juin. Voici la date, l'heure et l'endroit de ces conventions dans chacune des quatre circonscriptions:

Mont-Royal: mercredi 22 mai, à 8 heures, à l'Hôtel de Ville de Mont-Royal, 90, rue Roosevelt, salle Schofield, Ville Mont-Royal.

Argenteuil: dimanche 26 mai, à 9 heures, à l'Arena de St-Eustache, boul. Saubé.

Lafontaine: lundi 27 mai, à 8 heures, à l'école Ste-Gemma Calgani, 2515, rue Holt.

Outremont: mercredi 29 mai, à 8 heures, au monastère St-Albert-LeGrand, 2615, chemin Côte Ste-Catherine.

Me Lajoie: il manque 1,000 avocats dans la province

Si les Canadiens français se sont jadis trop exclusivement consacrés aux carrières libérales et artistiques, c'est aujourd'hui la technologie qui jouit d'une faveur incontestée. Résultat: il manque à la province quelque 1,000 avocats pour répondre aux besoins de notre société.

C'est ce qu'a déclaré hier devant environ 200 stagiaires en Droit réunis à l'université de Montréal pour l'inauguration de la nouvelle école de formation professionnelle du Barreau, le bâtonnier du Barreau de la province de Québec, Me François Lajoie.

Celui-ci a dit espérer que le Québec ne se laissera pas totalement emporter par ce "raz-de-marée" technocratique et qu'il trouvera un équilibre entre les professions traditionnelles et les nouvelles fonctions de technocrates. Bref, qu'il réussira à "se sauver de Charybde sans pour autant tomber en Scylla".

Ce déficit de quelque 1,000 avocats, Me Lajoie croit qu'il sera possible de le combler graduellement: le nombre d'inscrits dans les facultés de Droit de la province a en effet atteint un sommet sans précédent. Cependant nombre des diplômés, a signalé Me Lajoie, se dirigent vers des carrières administratives, au gouvernement ou dans les grandes industries, où leur formation juridique "s'avère extrêmement utile".

Le bâtonnier de la province a salué la création d'une école de formation professionnelle comme un progrès nécessaire dans l'enseignement du Droit, correspondant aux besoins de notre époque.

La principale raison d'être du Barreau, a dit Me Lajoie, est d'assurer la protection de l'intérêt public et l'une de ses responsabilités, c'est de veiller à ce que ceux qui sont admis à l'exercice de la profession soient préparés de façon à servir adéquatement la société. D'où l'établissement de la nouvelle école de formation professionnelle.

En inaugurant cette école, a poursuivi le bâtonnier, le Barreau ne fait que répondre à la responsabilité qu'elle a longtemps abandonnée aux facultés de Droit, celle de la formation pratique des futurs avocats.

La mise en place de tout ce système, a dit Me Lajoie, est une nouvelle preuve que les avocats, loin de craindre l'encombrement de la profession, sont conscients que leur devoir envers le public exige d'eux qu'ils lui fournissent des avocats de plus en plus compétents et en nombre suffisants.

Il importe, a dit en conclusion le conférencier, d'assurer que ce nouveau dynamisme dont fait preuve le Barreau depuis quelques années conserve cet élan qui mène vers un véritable progrès.

Et si le renouveau d'intérêt chez les jeunes pour la carrière juridique reflète une véritable tendance, le Barreau, d'ici quelques années, selon Me Lajoie, pourra compter dans ses rangs le nombre d'avocats dont il a besoin pour accomplir son devoir envers la société.

Le Barreau inaugure son école de formation professionnelle

Le Barreau de la province de Québec a inauguré hier sa propre école de formation professionnelle, qui préparera les stagiaires en Droit aux examens d'admission au Barreau.

L'inauguration avait lieu à l'université de Montréal. Une école pour la région de Québec sera officiellement inaugurée le lundi 27 mai.

Le programme de cette année de formation pratique est le suivant:

Participation du public aux travaux de la CECM

Pour donner suite à la proposition du commissaire Paul-Henri Lavoie et aux différentes résolutions adoptées depuis quelques mois au sujet de la participation du milieu aux sessions de la Commission des écoles catholiques de Montréal, 18 associations représentatives seront invitées à étudier toute cette question au cours d'une réunion qui aura lieu aujourd'hui.

La rencontre devrait permettre de déterminer la façon dont la commission pourrait faciliter la participation des corps intermédiaires à ses séances publiques. Le 17 août dernier, le commissaire Lavoie avait demandé que tout soit mis en oeuvre pour que le public montréalais s'intéresse davantage aux travaux de la CECM.

● Trois semaines d'entraînement intensif dans les écoles de Montréal et de Québec pour préparer les étudiants à leur stage dans des études juridiques.

● Huit mois d'expérience pratique auprès d'avocats membres du Barreau.

● Une période de 12 ou 13 semaines d'enseignement pratique préparant immédiatement à l'examen d'admission à la pratique.

Les cours ne seront pas donnés à l'université, mais dans le secteur de Montréal où se concentrent les activités judiciaires. Pour l'instant il s'agit du sous-sol de l'église Notre-Dame. La présence des stagiaires — ils sont environ 200 pour cette année — dans ce secteur assurera aux étudiants une ambiance plus propre à leur apprentissage de la pratique, a dit le directeur de l'école, que celle d'une université.

Louis Robichaud est hospitalisé

MONCTON, N.B. (PC) — Le premier ministre Louis Robichaud demeurera hospitalisé pendant une semaine à 10 jours à l'hôpital Dr Georges Dumont où il subit des traitements pour deux côtes fracturées.

C'est ce qu'annonce son médecin traitant, le Dr Blair Gautreau. M. Robichaud a été hospitalisé mercredi après avoir fait une chute à la demeure d'un ami.

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

Votre argent vous rapporte

7% sur dépôts fixes

toute durée entre un et cinq ans

COMPAGNIE
Guaranty Trust
DU CANADA

Compagnie régie par une charte fédérale. Capital et réserves: \$27,000,000. Dépôts excédant \$450,000,000.

427 ouest, St-Jacques 849-5705
43 Centre d'achats Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke
351-5500



LE PREMIER LIVRE (144 pages) PUBLIÉ AU CANADA SUR LES MÉTHODES PRATIQUES DE L'ORGANISATION ÉLECTORALE

COMMENT ORGANISER UNE ÉLECTION

PAR NORRIS DENMAN

EN VENTE PARTOUT (PRIX: \$1.99)

Un livre indispensable à quiconque est mêlé de près ou de loin à l'organisation d'une élection fédérale, provinciale ou municipale

- L'illustration graphique de tous les documents utilisés par une organisation électorale.
- Comment empêcher les fraudes et utiliser avec efficacité les travailleurs d'élection.

LES ÉDITIONS DU JOUR

Agence de distribution Populaire
1130 est. de la Gauchetière, Montréal, Tél: 523-1600

BON DE COMMANDE

- ☐ Payable sur livraison (C.O.D.)
- ☐ Montant ci-inclus.

Veuillez me faire parvenir

... ex. de "Comment organiser une élection", à \$1.50 ...

(nom en lettres majuscules)

(adresse)

(ville)

EDITORIAL

Les comités de citoyens et la réforme de notre démocratie

La réunion tenue à Montréal, dimanche, par des délégués d'une vingtaine de comités de citoyens de la région métropolitaine ainsi que de Québec, Trois-Rivières et Saint-Jérôme, était la première du genre, et permet d'entrevoir une coordination ou une jonction des efforts d'animation sociale tentés depuis quelques années dans des quartiers urbains défavorisés de plusieurs villes du Québec.

L'on peut juger de l'importance de ces comités par les objectifs que leur a proposés M. le chanoine Jacques Grandmaison; il a invité ces mouvements populaires à dépasser leurs revendications particulières pour contester les bases de la société actuelle et rapatrier le pouvoir dans la population. «Nous prenons la relève d'une bataille commencée depuis longtemps, a-t-il dit; nous sommes rendus seulement à une étape. Nous ne sommes pas rendus à la démocratie».

Le point de départ de ces groupements paraît assez modeste et leur action, du moins au début, a porté sur des revendications importantes mais plutôt limitées; ces porte-parole de secteurs économiquement faibles de la population urbaine formulent des besoins précis et urgents. Mais cela peut et devrait être l'amarce d'un mouvement plus profond et de grande ampleur.

Il s'agit en réalité de constituer les cadres d'une démocratie urbaine. Les citoyens sont en général des individus isolés. Ils appartiennent à des organismes professionnels ou syndicaux liés à leurs activités économiques ou à leur travail. Mais ces groupes intermédiaires ont des objectifs bien délimités; même s'il leur arrive de prendre position sur des problèmes sociaux de caractère général, ce qui reste l'exception, ils ne s'y engagent pas à fond et paraissent le faire surtout pour des motifs de publicité ou de propagande.

L'isolement social du citoyen se manifeste de plusieurs façons. Ainsi, les structures locales des partis politiques ne prennent vie, et encore de manière réduite, qu'au moment des élections. Ce n'est pas facile de faire participer vraiment les citoyens à des mouvements culturels ou éducatifs, aux oeuvres de caractère religieux ou même aux organisations de charité. Le recrutement des auxiliaires pour les campagnes de souscription est difficile.

L'anonymat du milieu urbain favorise l'a-

pathie, l'égoïsme, le manque de solidarité, l'indifférence devant les problèmes de la collectivité, qu'il s'agisse de la paroisse ou de la municipalité; dans une grande ville, beaucoup de gens ne connaissent même pas les limites géographiques ni les représentants élus des quartiers ou des comités. Toutes les énergies et l'attention paraissent mobilisées par le travail et les loisirs dans une société où le coût de la vie ne cesse d'augmenter et qui accorde une forte priorité à la hausse du niveau de vie.

Alors que dans les milieux ruraux traditionnels, le contact s'établissait assez bien entre la population et les divers paliers de gouvernement, cette liaison n'existe guère dans les villes, et comme notre société s'urbanise rapidement il y a là un problème majeur pour notre démocratie. Les gouvernements doivent tenir compte des groupes de pression qui parlent au nom du monde des affaires ou du travail; les fonctionnaires et technocrates préparent des programmes économiques et sociaux dont les implications fiscales sont de plus en plus lourdes. Mais dans un monde où l'Etat intervient de plus en plus profondément dans la vie des citoyens, les gouvernements n'ont guère de moyens de savoir ce que pensent et ce que désirent les citoyens.

Tout cela suffit peut-être à expliquer dans une certaine mesure que les gouvernements aient négligé aussi longtemps d'occuper d'une manière vraiment efficace du sort des économiquement faibles groupés surtout dans les quartiers vétustes des grandes villes; ou encore qu'ils tolèrent que dans une ville comme Saint-Jérôme le chômage atteigne ou dépasse le tiers de la main-d'oeuvre.

C'est assez naturel que des comités de citoyens aient surgi d'abord dans les quartiers défavorisés et que ces citoyens, qui n'avaient probablement pas plus que les autres l'habitude de la solidarité, aient été amenés à se grouper parce que leurs besoins sont plus grands et qu'ils ne peuvent se tirer isolément de leurs difficultés. L'initiative est venue à la fois d'animateurs sociaux qui à divers titres sont chargés d'amorcer des solutions à des problèmes qui peuvent paraître insolubles, et aussi de citoyens possédant un sens social qui les a conduits à étudier de près la situation de

ces milieux défavorisés.

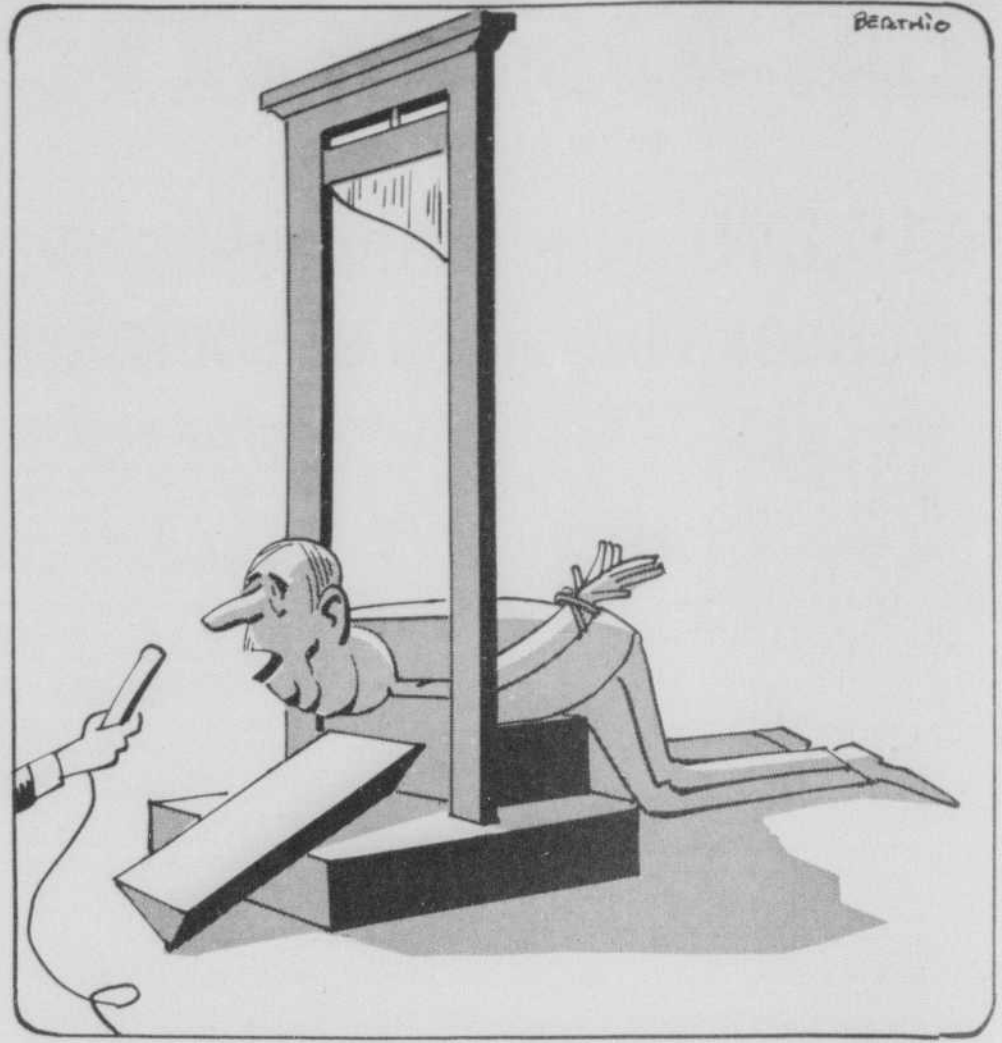
Les premières démarches de ces comités ne pouvaient porter que sur des cas concrets et précis, où des solutions pratiques étaient possibles; ce travail et les premiers succès ont amorcé et encouragé la participation. Graduellement, des chefs naturels se manifesteront dans ces milieux, des structures de travail seront mises au point; l'on pourra aborder des objectifs de plus grande envergure et s'attaquer à des problèmes fondamentaux, en vue de solutions d'ensemble qui pourront résoudre vraiment et de façon durable la forme de sous-développement économique, culturel et social qui afflige des quartiers entiers.

Le mouvement qui s'amorce par la réunion de ces comités et la coordination de leur travail dans diverses régions de la province a une lourde tâche à accomplir dans les milieux mêmes où il a pris naissance. Mais sa signification est bien plus large, car c'est toute la vie urbaine qu'il devrait pouvoir éventuellement sensibiliser. Lorsque le chanoine Grandmaison donne comme mot d'ordre à ces groupes encore faibles de rapatrier le pouvoir dans la population, c'est toute la population urbaine qui est en cause.

L'animation sociale dans les quartiers défavorisés a pour premier objet de remédier à une situation de pauvreté qui est intolérable dans une société d'abondance. La lutte contre la pauvreté qui s'impose et qui doit être engagée d'une manière énergique exigera toutefois des investissements énormes qui obligeront notre société à des choix, à des options nécessaires mais difficiles. La fiscalité ne peut pas dépasser certaines limites et la redistribution relative des revenus qui sera inévitablement intéressera directement tous les citoyens.

Devant des décisions qui affecteront forcément les classes plus favorisées, l'on peut espérer que l'apathie et l'indifférence des citoyens seront ébranlées, que les comités de citoyens surgiront non seulement chez ceux qui doivent demander de l'aide à la collectivité, mais aussi chez ceux qui auront à donner de leur superflu, et qui voudront avoir voix au chapitre quant aux options nécessaires. La lutte contre la pauvreté peut ainsi nous conduire à une meilleure forme de démocratie.

Paul SAURIOL



Le dernier appel du général

lettres

Existe-t-il une constitution canadienne ?

Depuis quelques années il est beaucoup question au Canada, et particulièrement au Québec, de la soi-disant constitution qui régit les rapports entre le gouvernement central et les provinces. S'est-on, toutefois, suffisamment arrêté sur le fait que cette constitution n'est pas canadienne mais bien britannique puisqu'elle a été établie par la loi du parlement du Royaume-Uni appelée Acte de l'Amérique du Nord Britannique dans l'intérêt de son empire et pour le développement de la prospérité de ses provinces de l'Amérique du Nord.

Dans cette constitution relative au Canada, il n'a pas été du tout question de relations internationales puisqu'elles étaient alors du domaine exclusif du Royaume-Uni. Je me demande alors en vertu de quelle disposition légale le gouvernement fédéral canadien prétend exercer seul le droit de négocier avec les autres Etats alors qu'il n'exerce aucune juridiction en maints domaines législatifs qui appartiennent exclusivement aux provinces. Sur ce point le Statut de Westminster, 1931, n'a aucune disposition mais prescrit, toutefois, que la répartition des pouvoirs législatifs entre le parlement fédéral et les législatures provinciales, telle que prévue dans l'Acte de l'A.N.B., n'est pas affectée par le dit Statut. Dans les circonstances, pour que le gouvernement fédéral possède le droit exclusif en matière de relations internationales,

il aurait fallu que les provinces le lui aient accordé pour ce qui les concernait, c'est-à-dire dans les matières relevant de leur juridiction, telles que l'éducation, les droits civils, les ressources naturelles, le travail etc.

Pour qu'une constitution régissant le Canada soit canadienne, il faut qu'une telle constitution soit établie non par un pays étranger mais par le Canada lui-même. Ne faut-il pas trouver étrange que notre constitution actuelle ne soit pas canadienne, qu'un de nos drapeaux officiels ne soit pas non plus canadien et que même notre chef d'Etat ne soit pas canadien et au surplus ne demeure pas au Canada? Voit-on la telle situation dans un autre Etat soi-disant indépendant et souverain sans peut-être en Australie et en Nouvelle-Zélande ou l'élément britannique de la population est fortement majoritaire tandis qu'au Canada il est devenu minoritaire ces dernières années.

Dans le passé, des tentatives ont été faites au sujet de la constitution pour que celle-ci devienne canadienne. En effet, au début des années 50, les procureurs généraux du Canada et des provinces se sont réunis dans le but de rendre canadien l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique et d'adopter un mode d'amender le dit Acte, lorsque jugé nécessaire. Après onze ans de discussions et d'études de la part des représentants des procureurs généraux du Canada et des provinces, on a

abouti à la formule Fulton appelée plus tard Fulton-Favreau, laquelle a été finalement abandonnée par suite de l'opposition justifiée du Québec. Après l'abandon de cette formule au grand dépit du ministre L.B. Pearson, on a eu la conférence fédérale-provinciale du mois de février dernier dans le but, pour ce qui concernait le gouvernement fédéral, d'amorcer des discussions sur certains changements à apporter à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, notamment l'incorporation d'une déclaration des droits de l'homme au dit Acte et un amendement de l'article 133 concernant l'usage de l'anglais et du français à la suggestion de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. On n'a encore rien décidé à cette conférence si ce n'est de référer le tout à des comités pour étude et sans déterminer de date pour la reprise de ces pourparlers, ce qui me laisse croire que surtout du côté du Canada anglais on ne veut réellement rien faire pour changer l'état de choses actuel.

En terminant, je dois dire que ceux qui s'intéressent à la chose politique sur un haut plan doivent être comme moi déçus de la tournure des choses, et doivent se demander si jamais le Canada deviendra un pays normal comme les autres.

P.F. BAILLARGEON,
10605, rue Lile,
Montréal, 12 P.Q.

Nous voulons nos universités catholiques

On sait ce qui est arrivé l'an dernier à l'Université de Montréal: une nouvelle charte a consacré par le Bill 97 l'Université catholique de Montréal en une université laïque. Nous ne voulons pas qu'un tel précédent se répète dans notre juridiction québécoise qui doit promulguer des lois justes et honnêtes.

En ouvrant l'encyclique de Pie XI sur l'éducation, le pape a dit: «Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, le personnel, le programme et les livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement. A TOUS LES DEGRES, non seulement élémentaire, mais moyen et SUPÉRIEUR. Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XII, que non seulement à certaines heures la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné du parfum de la piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la SCIENCE, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit: souvent même il n'en restera que de sérieux dommages.» Ces lignes furent écrites en 1929. Elles sont tirées de la Charte catholique de l'éducation.

En 1966, la même doctrine concernant les universités catholiques a été réaffirmée par le Concile de Vatican II avec plus de netteté et d'intransigeance. «Quant aux écoles supérieures, et surtout aux UNIVERSITÉS, l'Eglise ne les entoure pas d'un soin moins vigilant. Au contraire, en ce qui dépend d'elle, elle vise, par une organisation méthodique, à ce que chaque discipline soit cultivée selon ses principes propres, sa méthode propre, la liberté propre à la recherche scientifique de telle sorte qu'on approfondisse chaque jour la compréhension des différentes disciplines et que, grâce à un examen plus attentif des questions et recherches nouvelles de la période actuelle, on reconnaisse et on discerne mieux comment la foi et la science visent de concert une unique vérité, en marchant sur les traces des docteurs de l'Eglise, et particulièrement de saint Thomas d'Aquin. Que de la sorte se réalise comme une présence publique, stable et universelle de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel pour promouvoir une culture supérieure, et que les étudiants de ces institutions soient formés de telle sorte qu'ils deviennent des hommes éminents par l'instruction, prêts à

assumer les plus lourdes tâches dans la société et témoins de la foi dans le monde.» La valeur impérative de ces textes pontificaux qui sont des documents de l'Eglise en matière d'éducation catholique, ne fait pas de doute. On ne peut pas l'ignorer ou aller à l'encontre.

Les catholiques doivent reconnaître sa force impérative et l'Etat a l'obligation de ne pas entraver des droits aussi légitimes de l'Eglise et des catholiques en matière d'éducation supérieure.

Si l'Etat allait passer outre, en laissant nos universités catholiques, il agirait d'une manière injuste et révoltante. Son monopole sur l'éducation violerait les droits de l'Eglise et des catholiques.

Des propos douteux

M. le directeur, Je viens de lire votre éditorial du 15 mai. «La lutte qui s'engage pour de bon dans Québec». J'y trouve plusieurs propos qui me paraissent pour le moins fort douteux.

Mais ce qui me frappe le plus, c'est votre affirmation que les différends qui opposent M. Trudeau et M. Johnson devront se régler soit dans une élection québécoise, soit dans une conférence fédérale-provinciale, non dans une élection fédérale.

Or, demander l'avis des électeurs québécois sur l'avenir constitutionnel du Canada, c'est parfaitement légitime, voire souhaitable. Mais demander l'avis des électeurs du reste du pays, sur le même sujet, c'est inadmissible. L'avenir constitutionnel du Canada, donc, ce n'est pas notre affaire.

re? Cela ne touche que les Québécois?

Vous répondrez peut-être que vous avez proposé deux méthodes de régler la question. C'est vrai. Mais vous ne nous offrez que le choix entre ces deux: une élection québécoise ou une «conférence fédérale-provinciale». Et vous y ajoutez une prohibition absolue contre toute consultation des électeurs de tout le pays. Le gouvernement québécois peut participer à une conférence fédérale-provinciale muni de l'opinion de ses électeurs. Mais le gouvernement canadien? Jamais!

Et pourquoi? Est-ce que les habitants des autres provinces (y compris quelque 900.000 francophones) sont des citoyens de seconde zone?

EUGÈNE FORSEY,
Ottawa, 16 mai

BLOC NOTES

Devant les ambiguïtés du bill 25

Les enseignants francophones de l'île de Montréal entendent manifester, le 30 de ce mois, pour protester contre l'attitude patronale à la table provinciale de négociation.

Ce geste spectaculaire qu'on s'apprête à poser nous apparaît fort compréhensible. Les enseignants ne savent exactement pas ce qui les attend si, au 1er juin, comme tout malheureusement le laisse présager, ils n'en sont pas venus à une entente avec le gouvernement et les deux fédérations de commissions scolaires.

Tout cela est un reliquat du fameux bill 25, adopté en février 1967, pour mettre fin à une série de grèves dans le monde de l'enseignement. Ce bill prévoyait que certaines des clauses des conventions collectives seraient négociées au niveau provincial. En pratique, après entente entre les parties, toutes les clauses furent placées dans cette catégorie.

La loi stipule que les négociations syndicales (la Corporation des enseignants du Québec et l'Association des enseignants protestants de la province) et patronales (le gouvernement, la Fédération des commissions scolaires catholiques et la Fédération des commissions scolaires protestantes) ont jusqu'au 1er juin 1968 pour s'entendre. Les fédérations provinciales d'enseignants ont manifestement le droit de négocier au nom de leurs syndicats locaux jusque là, mais, après qu'arrive-t-il? Ce droit continue-t-il d'exister? C'est le mystère.

Or, si ce droit n'existe plus, c'est l'impasse la plus totale. En effet, toujours d'après le bill 25, les syndicats locaux ont perdu leur droit de négocier. Ils n'ont gardé que celui de signer des conventions collectives, mais à la condition que toutes les clauses en aient préalablement été négociées et agréées au niveau provincial. Cette possibilité de signer perd donc tout son sens si les négociations au niveau provincial n'ont pas abouti à une entente avant le 1er juin et qu'il devienne impossible de les prolonger au-delà de cette date.

On peut dire d'ailleurs la même chose du droit de grève que gardent toujours les syndicats locaux, ou plutôt, qu'ils recouvreraient normalement à la fin de cette année académique. On ne peut faire la grève que si l'on a négocié antérieurement. Or, ces syndicats locaux n'ont plus rien à voir dans la négociation.

Situation absurde

On aurait voulu déboucher sur une situation parfaitement absurde qu'on ne s'y serait pas pris autrement. Les fédérations provinciales d'enseignants et leurs syndicats locaux sont exposés à être tous deux muselés. Tous les efforts qu'ils auront déployés pour servir les intérêts de leurs membres risquent de l'avoir été en vain.

Le silence de la loi est peut-être étrange, mais celui du gouvernement l'est encore davantage. Si le gouvernement n'interprète pas la loi dans le sens que nous avons indiqué, il devrait le faire savoir sans tarder. Il aurait dû le faire savoir même bien avant aujourd'hui. Par contre, si c'est bien le sens que lui-même donne à la loi, c'est son devoir, nous semble-t-il, d'annoncer clairement qu'il va la modifier.

Le gouvernement a peut-être voulu garder le silence jusqu'ici pour forcer les fédérations d'enseignants à hâter le pas, à conclure un accord au plus tôt. Question de stratégie, quoi! Il s'est peut-être dit que la crainte pour les fédérations de perdre leur droit de négocier pourrait être le commencement de la sagesse. Si telle est la tactique qu'il a voulu utiliser, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est fort discutée.

Nous comprenons très bien que les représentants gouvernementaux et ceux des Commissions scolaires veuillent éviter que ces négociations s'éternisent. Mais entre des négociations qui s'éternisent et des négociations qui doivent se dérouler sans que l'oeil soit sans cesse fixé sur le calendrier, il y a une marge. On pourrait très bien convenir dès maintenant que ces pourparlers se continueraient pendant un certain laps de temps au moins après le 1er juin, de façon que personne n'ait l'impression d'être brusqué.

Il ne faut tout de même pas oublier que nous en sommes à la première négociation à l'échelle provinciale et que pareille aventure est extrêmement pénible. Les clauses à étudier sont fort nombreuses. Le travail ne saurait s'effectuer en un tournemain.

Les démissions massives

De toute façon, encore une fois, nous ne parvenons pas à nous expliquer cette attitude du gouvernement et des commissions scolaires. Nous ne parvenons pas à nous l'expliquer car la série patronale a sûrement déployé beaucoup

d'effort elle aussi jusqu'à ce jour pour maintenir ouvertes toutes les portes du dialogue. Les représentants patronaux n'ont cessé de négocier de bonne foi.

Il faudrait que cette bonne foi se manifeste aussi quant à l'interprétation à apporter au bill 25.

Autrement, la nervosité des enseignants ne fera que grandir. On sait que la Corporation des enseignants songe déjà à inviter ses membres à remettre leurs démissions en masse, le 30 de ce mois. Ces démissions pourraient ouvrir la voie à une «grève» qui, autrement, ne pourrait être déclenchée. En effet, le 1er juin est la date où les contrats individuels des professeurs se renouvellent automatiquement

si ceux-ci n'ont pas alors avisé leur commission de leur désir de mettre fin à leur engagement.

Nous espérons, quant à nous, qu'on n'ira pas jusqu'à faire ce geste. Nous préférons de beaucoup la manifestation massive envisagée par les enseignants de l'île de Montréal. Comme l'a dit M. Jules LeBlanc, directeur de l'information à l'Alliance des professeurs, la manifestation est un geste «plus positif, plus souple, plus efficace» que la démission en bloc: «plus positif, parce que la démission revient à se retirer de la lutte au lieu de revendiquer; plus souple, parce qu'il n'est pas un geste définitif et irréversible, et plus efficace, parce qu'il parviendra à saisir l'opinion publique sans susciter la même hostilité qu'une démission massive». D'ailleurs, si les enseignants de Montréal ne «marchent» pas, on voit mal que la Corporation des enseignants parvienne à mettre sa menace à exécution. L'Alliance est tout de même le plus important de ses syndicats affiliés.

Mais gouvernement et commissions scolaires seraient fort mal avisés de provoquer indûment l'ensemble du corps enseignant. Tout le monde souhaite qu'on en arrive à un accord. L'épée de Damoclès que le bill 25 suspend au-dessus de la tête des négociateurs syndicaux ne contribue pas à créer un tel climat.

V.P.

lettres

Sacerdoce et célibat

trayant, ils ont dû lutter pour être fidèles à l'engagement pris.

N'y a-t-il pas une foule d'épouses et d'époux qui doivent lutter aussi, non pour ne pas exercer leur puissance sexuelle mais pour rester fidèles au conjoint choisi, malgré les tentations nombreuses en ce 20ème siècle où un certain amoralisme règne. La tâche est difficile pour eux parfois aussi, et plusieurs restent fidèles alors qu'humainement parlant, dans bien des cas, ils auraient bien des excuses de chercher le bonheur ailleurs.

Les prêtres qui se plaignent tant de leur manque d'épanouissement parce qu'ils ne peuvent aimer avec tout leur cœur et leur corps ne se lamenteraient peut-être pas autant s'ils ne jouaient pas avec le feu en flirtant avec le sexe dit faible, qui est souvent, sinon toujours, le plus fort, lorsque les sens d'un homme entrent en jeu. Ils ne trouveraient pas le joug aussi pesant s'ils consentaient à méditer en profondeur

le rôle merveilleux que peut jouer un vrai prêtre, vis-à-vis des âmes qui attendent de lui, d'abord, qu'il soit celui qui les mène à Dieu... Ne dit-on pas que le «prêtre est un autre Christ»? Ces mots sont-ils seulement une figure de rhétorique?

SVP messieurs du clergé, si vous plaignez souvent, ne pourriez-vous pas changer d'air et nous parler un peu moins de vous et un peu plus de Dieu, dépenser le surplus de vos énergies à essayer de soulager les misères humaines nombreuses, qu'elles soient causées par le système économique ou les conditions actuelles de l'existence et penser à pratiquer l'œcuménisme vrai qui doit être chez un prêtre la charité vis-à-vis de tous? Autrement, votre «vocation» n'est qu'une «carrière» et si vous n'y êtes pas heureux, pourquoi n'en cherchez-vous pas une autre?

I. BLANCHETTE
Ottawa, 15 mai 1968

Au Québec, c'est non à M. Trudeau

Le Québec, s'il appuie M. Trudeau dans cette élection, devra, si ce dernier est élu:

1) Faire confiance aux seuls députés québécois à Ottawa dans les relations internationales même si, la majorité de nos ambassadeurs, chargés d'affaires et représentants du Canada à l'étranger ne savent même pas s'exprimer en français.

2) Faire confiance aux seuls députés québécois à Ottawa dans la sauvegarde de la langue française au Canada même si la réforme actuelle dans les autres provinces qui répare cent ans d'injustice et de sacrifices n'a été rendue possible qu'après un ultimatum d'indé-

pendance du Québec vis-à-vis l'attitude intolérable d'Ottawa et des autres provinces dans ce domaine.

3) Faire confiance aux seuls députés québécois à Ottawa, dans la réglementation et l'enregistrement des compagnies par une charte fédérale qui permet à celles-ci de venir s'installer au Québec, privant ainsi les nôtres de nouvelles sources d'emploi. Et cette charte ne contenant aucune réglementation sur la langue d'usage des employés, ceux-ci n'ont d'autre choix que de parler l'anglais.

La liste est longue, les injustices innombrables. La politique de M. Trudeau en est une de confiance dans notre députation à Ottawa. Les

années passées, l'expérience vécue, doivent amener les Québécois à ne pas s'illusionner dans le mirage d'une égalité impossible à réaliser à Ottawa dans le contexte actuel. Seul le Québec peut, par un jeu de pression, par une politique de durcissement en face d'Ottawa, obtenir qu'une certaine égalité lui soit rendue. Un vote du Québec à M. Trudeau apparaît donc inconcevable à quiconque recherche une conception véritable de l'égalité basée sur des négociations éventuelles avec le gouvernement d'Ottawa.

GILLES CARON
Montréal, 16 mai 1968

LE DEVOIR

FONDEUR: PAUL HENRI BOUASSA (1884-1960)

Claude RYAN

Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trouvée: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans «Le Devoir».

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bndliques, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

De l'Est à l'Ouest, la révolte de la jeunesse

par William Ryan, de l'A.P.

PARIS — Une jeunesse en révolte, à l'Est et à l'Ouest, a déclaré la guerre à "l'establishment".

A l'Est, l'establishment, c'est le parti communiste et sa bureaucratie. A l'Ouest, c'est la bourgeoisie et son régime.

Qu'ils soient gouvernés par les communistes ou les capitalistes, des jeunes en nombre de plus en plus grand ne voient autour d'eux qu'un monde qu'ils ne veulent pas.

Les drapeaux noirs de l'anarchie et les drapeaux rouges du communisme qui flottent sur la Sorbonne à Paris symbolisent la révolte des étudiants qui a précipité la 5e République de de Gaulle dans une crise profonde.

"L'Etat bourgeois doit être détruit", proclame en grosses lettres peintes à la main un grand panneau sur le portique de la chapelle universitaire. Un autre panneau déclare: "A Varsovie, Prague, Madrid, Alger, New York, Tokyo et Rome, les étudiants livrent bataille au capitalisme et à la bureaucratie stalinienne".

La France est pratiquement en état de siège, la protestation des étudiants ayant entraîné toute la nation dans un mouvement de malaise, de grèves et de protestation contre le gouvernement.

La Chine donne l'exemple extrême d'une guerre contre la "haute et puissante démocratie". Cette lutte est contrôlée et dirigée par les partisans de Mao Tse-toung. Elle a pour objectif la bureaucratie du parti depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1949, des proportions gigantesques la rendant de plus en plus difficile à contrôler par Mao et en faisant un puissant instrument aux mains des autres. Mao a craint que le parti n'abandonne ses prérogatives au profit de la bureaucratie et du puissant et autoritaire "establishment".

En Union soviétique, en Pologne et en Allemagne de l'Est, c'est ce ferment qui constitue la jeunesse qui préoccupe le plus les dirigeants politiques. Partout, le malaise se manifeste par une résistance aux régimes établis.

A l'instar de l'Ouest, étudiants et intellectuels se rejoignent dans un même élan de protestation. A l'est, on proteste surtout contre l'absence de liberté intellectuelle et culturelle. A l'Ouest, les mêmes forces jeunes protestent contre le conformisme et contre ceux qu'elles jugent coupables d'avoir réduit au gâchis un monde dont ils auront à hériter.

Sans panique, les Français font des stocks de vivres

PARIS (AFP) — De l'argent, de l'essence et de quoi manger. C'est à se procurer tout cela de crainte d'en manquer que, dans toutes les villes de France, beaucoup se sont affairés hier. Chacun selon son tempérament, cigale ou fourmi. Chacun aussi selon les conditions locales, et ses moyens.

Si un super-marché de Lyon a, dans ses rayons d'alimentation, réalisé un chiffre d'affaires 15 fois plus important qu'un lundi normal, à Marseille on n'a nullement exagéré et les magasins n'ont pas subi d'assaut. Les ménagères pour la plupart se précipitaient pour s'assurer "un petit battant" de quelques jours plutôt que de constituer d'importantes "réserves de guerre". On ne saurait parler de razzia sur les denrées non périssables mais on n'avait pas depuis des années vendu autant de conserves, de sucre, d'huile, de café, de légumes secs, de nouilles et même de biscottes. On n'a pu faire face à la demande à Limoges qu'au prix de réapprovisionnements successifs des comptoirs. Ce sont les livres services, supermarchés et autres magasins à succursales multiples qui ont profité plus que tout autre de ces ventes exceptionnelles.

Pour ne pas courir le risque d'être tel que le scarabée sur le dos, les automobilistes ont voulu en grand nombre faire le plein et même le trop-plein puisque dans plusieurs régions les petits drapeaux multicolores des stations-service ont été claqués sur des pompes à sec jusqu'à l'arrivée du camion-citerne sauveur. A Marseille on n'a pas manqué de carburant et les pompistes d'autorité faisaient le plein. A Bordeaux si on remplissait à ras bord les réservoirs, les préposés refusaient les jerrycans

Reagan écarte toute idée d'alliance avec Rockefeller

WASHINGTON (AFP) — Le gouverneur de Californie Ronald Reagan, s'est employé hier à dégonfler les illusions des républicains souhaitant une alliance électorale "idéale" qui le verrait désigné comme candidat à la vice-présidence par le gouverneur de New York Nelson Rockefeller, lui-même désigné comme candidat à la Maison Blanche.

M. Reagan, qui a pris hier matin le petit déjeuner avec M. Rockefeller à la Nouvelle-Orléans, où tous deux recherchent l'appui des politiciens républicains des Etats du sud, a affirmé que cette question n'avait pas été abordée entre eux. Plus tard, au cours d'une conférence de presse à Washington, M. Reagan a confirmé que sa position à cet égard n'avait pas changé. Il avait déclaré à la Nouvelle-Orléans qu'il n'était pas intéressé par la "seconde place". Il s'est cependant abstenu d'exclure formellement une telle possibilité pour le congrès républicain de Miami au début d'août, où il dirigera la délégation californienne en tant que "fils favori".

M. Rockefeller, de son côté, au cours d'une interview télévisée dimanche, avait indiqué qu'il gardait "l'esprit ouvert", et que s'il obtenait l'investiture de son parti, il accueillerait volontiers la candidature de son collègue de la côte ouest pour la vice-présidence.

Les positions des deux hommes apparaissent cependant comme demeurant aux deux extrêmes de l'éventail politique républicain. Alors que M. Rockefeller est le chef de file des "libéraux" de l'est, M. Reagan a repris un certain nombre des thèmes conservateurs que M. Barry Goldwater avait prêchés sans succès durant la campagne présidentielle de 1964. Hier encore, il a recommandé qu'une limite dans le temps soit assignée par les négociateurs américains au gouvernement de Hanoi pour prouver "d'une manière concrète" leur volonté de négocier. Passé cette limite, dont il n'a pas fixé la durée, de nouvelles "options" devraient, selon lui, être examinées par les Etats-Unis au Vietnam, y compris le blocus du port de Haiphong, la levée des interdictions stratégiques en vigueur en ce qui concerne les bombardements aériens et l'utilisation des troupes sud-vietnamiennes pour porter la guerre au Nord-Vietnam.

NEW YORK — La campagne électorale du sénateur Eugene McCarthy s'est transportée dimanche à New York où le 18 juin auront lieu des élections pour désigner les délégués à la convention présidentielle démocrate du Chicago.

La "Coalition for Democratic Alternative", mouvement sous les auspices duquel M. McCarthy a entamé son action, avait organisé au nouveau Madison Square Garden de New York un meeting de masse, le premier meeting politique se tenant dans ce temple du sport.

Devant une salle comble, environ 22.000 personnes et enthousiaste, le sénateur McCarthy a réitéré les grands principes de sa campagne.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

COURS D'ÉTÉ 1968

2 JUILLET AU 13 AOÛT

Cours supérieurs, cours de baccalauréat et cours au niveau de la 13e année de l'Ontario.

31 MAI - Dernier jour pour l'acceptation des demandes d'admission (nouveaux étudiants).

31 MAI - Dernier jour pour l'acceptation des avis de réinscription (anciens étudiants).

20 JUIN - Dernier jour pour l'inscription par la poste (tous les étudiants qui détiennent un permis d'inscription).

CANDIDATS ADULTES

LE SAMEDI 25 MAI

ADMINISTRATION DE L'EXAMEN D'ENTRÉE AUX CANDIDATS ADULTES EN VUE DE L'ADMISSION À LA SESSION D'ÉTÉ.

(9h, - Édifice de l'administration)

Pour plus de renseignements, prière de remplir et de poster ce coupon-réponse.

NOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

Inscrivez une coche dans la case appropriée.

☐ Annuler des cours d'été

☐ Formulaire de demande d'admission

☐ Formulaire de demande (examen d'entrée pour candidats adultes)

☐ Avis de réinscription

Postez le coupon-réponse à l'adresse suivante:

BUREAU DES ADMISSIONS
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
550, RUE CUMBERLAND, OTTAWA (2) CANADA

Manifestation à Madrid

MADRID (AFP) — La police montée a chargé hier après-midi deux à trois cents étudiants qui manifestaient et a dirigé sur eux des moto-pompes. Certains étudiants se sont réfugiés à la faculté de philosophie et de lettres, où les forces de l'ordre ont pénétré et ont procédé à quelques arrestations.

La police occupait depuis la matinée la Cité universitaire et contrôlait l'entrée des facultés pour refouler les personnes non inscrites. M. Jose Botella, recteur de l'université, avait annoncé cette décision samedi dernier.

Les manifestants, qui venaient de participer à une "assemblée libre" à la faculté des sciences politiques et économiques, protestaient contre les arrestations opérées samedi dernier au cours de la manifestation qui avait suivi le récit du chanteur Catalan Raimon et au cours duquel une motion de solidarité avec les étudiants français avait été adoptée.

Le conseil des professeurs de la faculté de lettres d'Oviedo, dans les Asturies, auraient d'autre part, approuvé de bonne source, décidé d'appuyer la plainte déposée par huit étudiants, auprès du gouverneur civil de la province, pour mauvais traitements subis, la semaine dernière, au cours de leur détention dans les locaux de la police.

A Berlin-Ouest

BERLIN (AFP) — Plusieurs centaines d'étudiants ont envahi hier après-midi l'Institut d'Asie orientale de l'université de Berlin, y ont planté des drapeaux rouges et déclaré son occupation "pour un temps indéterminé". L'action n'a qu'une relation indirecte avec l'agitation estudiantine générale. Il s'agit d'une manifestation contre le directeur de cette section, le professeur Hans Eckardt, accusé de "manque de compétence, négligences, ébriété, antisémitisme, injures lancées contre professeurs et étudiants".

L'affaire est vieille de deux ans et demi. L'action violente entreprise hier a fait l'objet d'une grande discussion au cours de laquelle il a été décidé que "le recours aux voies légales pour obtenir le retrait du professeur Eckardt était resté sans résultat, l'Institut de l'Asie de l'est devait être pris en charge par les étudiants".

Dès l'occupation des locaux, avec déprédation du bureau de M. Eckardt, une collecte a été organisée pour assurer le ravitaillement des occupants et un "soviét de l'institut" a été créé. En outre, des affiches et écrits proclamaient: "Cet institut est la propriété du peuple", "Eckardt - nazi depuis 1933".

La Zambie reconnaît à son tour le Biafra

LAGOS (AFP) — Le gouvernement fédéral nigérian a rompu hier les relations diplomatiques avec la Zambie à la suite de la reconnaissance du Biafra par le gouvernement zambien, a annoncé le Dr Okoi Arikpo, commissaire fédéral aux affaires étrangères.

Le haut commissaire nigérian à Lusaka doit regagner Lagos par le premier avion disponible.

Duvalier échappe à un attentat

WASHINGTON (AFP) — Un porte-parole de l'ambassade d'Haïti aux Etats-Unis a annoncé hier que le président Duvalier a échappé, lundi, à une tentative de bombardement du palais national par un avion de nationalité inconnue.

Un bombardier, de fabrication américaine mais ne portant pas d'indications d'origine, a largué une bombe lundi matin sur le palais national, mais a manqué son objectif, a déclaré le porte-parole. Une autre bombe a été larguée sur un aéroport militaire, a-t-il ajouté. Il n'y a eu aucune victime, a-t-il affirmé.

Le porte-parole a précisé que sa déclaration faisait suite à une conversation téléphonique entre le président Duvalier et l'ambassadeur d'Haïti aux Etats-Unis, M. Arthur Bonhomme, hier matin.

Selon le porte-parole, l'appareil était peint en blanc et en gris. Il a approché la capitale de Haïti par le sud-est et s'est ensuite éloigné vers le nord.

Le porte-parole a, d'autre part, démenti une information parue dans la presse américaine selon laquelle un groupe d'émigrés venant de Cuba aurait débarqué à Haïti et se serait emparé de la ville de Limbé. Aucune tentative d'invasion n'a eu lieu, a-t-il affirmé.

De son côté, le porte-parole du département d'Etat a déclaré qu'il ne possédait aucune confirmation de la nouvelle selon laquelle deux bombes auraient été larguées sur Port-au-Prince par un avion de fabrication américaine mais de nationalité inconnue. Il a ajouté également que l'ambassade américaine à Port-au-Prince n'avait fourni aucune indication permettant d'étayer les rumeurs selon lesquelles le territoire haïtien aurait été l'objet d'une attaque de l'étranger.

Israël: le cabinet surmonte ses divergences

TEL AVIV (AFP) — Le cabinet israélien, qui s'est réuni sous la menace d'une crise, a terminé sa séance hier sous le signe de l'unité en réaffirmant sa politique en quatre points concernant la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre. Ces quatre points sont:

- Pas de changements dans les lignes actuelles du "cessez-le-feu" entre Israël, la Syrie, la Jordanie et l'Egypte.
- Pas de retour aux frontières vagues et ambiguës du 4 juin.
- Pas de retrait des territoires occupés sans conclusion d'un traité de paix.
- Maintien de la demande de conversations directes avec les Etats arabes en vue de négocier la fixation des frontières et la conclusion de la paix, tout en poursuivant la coopération avec la mission du Dr Jarring.

VOS CHEVEUX!... ET CE QUE VOUS DEVRIEZ EN SAVOIR...



M. R. A. Pierre, Dir.-Trichologue, démontrant l'un des foyers d'infection capillaire.

1. En quoi consistent-ils ?

Les traitements Pierre sont une composition d'application de rayons ultraviolets, germicides spéciaux, onguents et stimulateurs et massage professionnel appliqué correctement à des intervalles prédéterminés. Le traitement exige environ 15 minutes et il est administré par des opérateurs compétents. Un trichologue vous examine avant chaque traitement.

2. Les résultats tardent-ils ?

Il faut habituellement quatre semaines pour que le cuir chevelu retrouve sa santé, qu'il soit remédié aux affections locales, que disparaissent les follicules encrassés, la graisse ou la sécheresse. De nouveaux cheveux apparaîtront en moins de deux mois.

3. Combien coûtent-ils ?

Les taux varient selon l'état du cheveu et du cuir chevelu. Franchement, presque tous les trichologues professionnels demandent le même prix par traitement. Les formules spéciales Pierre rendent nos traitements extraordinairement efficaces et économiques.

4. Voici que faire:

Si vos cheveux s'amincissent ou si les pellicules, la démangeaison, le cuir sec ou huileux vous ennuiant, nous vous conseillons de ne pas attendre plus longtemps. La plupart des hommes chauves auraient pu sauver leurs cheveux s'ils avaient pris le traitement à temps. Ne risquez pas la calvitie. Venez au bureau Pierre pour un examen aujourd'hui, ou téléphonez pour un rendez-vous, si vous préférez. Mais n'attendez pas une seule autre journée!

5. Nouveau et exclusif

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à l'une ou l'autre de nos cliniques. Dans ce cas, demandez à notre spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE RÉDUCTION sur le prix demandé en clinique tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 — Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Si vous avez raison, plaignez-vous!

Le Consommateur
Case postale 99
Ottawa, Ont.

Toute sa vie, on est consommateur. Le système économique le veut ainsi.

Mais ça ne va pas toujours comme dans le meilleur des mondes. Malgré l'honnêteté et les bonnes intentions de nos hommes d'affaires, il arrive parfois que vous vous sentiez lésé dans vos droits acquis de consommateur. Par exemple: étiquette trompeuse, mauvais emballage, produit de basse qualité, publicité mensongère, etc.

Plaignez-vous. Vous en avez le droit et le devoir... et nous vous en fournissons l'occasion! Écrivez-nous à cette adresse: Le consommateur, Case Postale 99, Ottawa, Ont. Expliquez-nous vos griefs. Racontez-nous comment et pourquoi vous croyez avoir été trompé. Nous vous répondrons. Nous n'avons pas la prétention de pouvoir solutionner tous vos problèmes. Cependant, vos lettres pourront nous aider à vous protéger contre la fraude, la duperie, les fausses représentations et les pratiques déloyales du commerce. Nous sommes là pour cela.

Écrivez-nous!
Nous sommes là pour cela

Ministère de la consommation et des corporations

GOVERNEMENT DU CANADA

Tant qu'il en reste... occasion exceptionnelle!

Les plus gros intérêts jamais versés pour des obligations d'épargne du Canada.

6.88%: voilà ce que vous rapportent les nouvelles obligations d'épargne du Canada de l'émission 1968, si vous les gardez jusqu'à l'échéance. Vous pouvez ainsi doubler votre argent en dix ans et 5 mois. A l'origine cette émission était réservée

exclusivement aux détenteurs d'obligations d'épargne du Canada de l'émission 1959. Mais cette offre est trop belle pour demeurer exclusive. On l'a donc étendue à Monsieur tout le monde... tant qu'il en reste...

Cependant, vous devez vous hâter. La quantité est limitée. Ne tardez pas. Procurez-vous des obligations d'épargne du Canada à votre succursale de la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE



Bilinguisme Intégral au Camp Berlitz

Ste-Marguerite, Quê.

Immersion Totale[®] pour les jeunes
Garçons et filles entre 10 et 18 ans
Séjour de 6 semaines
Date d'ouverture: 1er juillet

* POUR RENSEIGNEMENTS
TELEPHONEZ A:

288-3111

**Autres exclusivités
sous la direction de
l'Institut Yvan Coutu:**

natation
(piscine ou lac)
ski nautique-voile
canotage-tennis-judo
basketball-volleyball
équitation-etc.

N.B. Renseignez-vous au sujet des autres programmes exclusifs en anglais, espagnol, japonais, allemand, italien et russe offerts par toutes les Ecoles Berlitz à travers le Canada durant l'été.

OU ECRIVEZ:

**au Siège Social
Camp Berlitz
1 Place Ville Marie Montréal**

Berlitz

Langues vivantes

Suites de la première page

LE PC

Pendant ce temps, le quartier général des conservateurs bourdonne comme une ruche, les communications avec la presse sont constantes et les conservateurs donnent l'impression d'avoir mis au point une machinerie administrative très efficace.

Hier soir, à la veille de l'ouverture de leur campagne, les autorités du parti recevaient la presse à l'occasion d'une réception dans la capitale et ce matin même le chef du parti s'envole à destination de Winnipeg dans un DC-7 qui porte le nom de "Misajumax", tiré de la première syllabe du nom de chacun de ses quatre enfants; ces derniers d'ailleurs, voyagent avec le chef du parti de même que Mme Stanfield.

Les journalistes qui ont accompagné le chef conservateur dans les Maritimes et le nord de l'Ontario sont assez d'accord pour dire que M. Stanfield n'y a pas suscité de grand enthousiasme. Mais ils apprécient diversement le succès de M. Stanfield dans son pays des Maritimes. Certains veulent y voir les signes avant-coureurs d'un balayage général et complet des conservateurs dans les provinces de la Côte, mais cette opinion est contestée par d'autres journalistes qui estiment que le statu quo y sera le résultat le plus clair du scrutin du 25 juin.

L'ouverture officielle de la campagne des conservateurs dans l'Ouest (où l'on dit que durant de nombreuses années les libéraux n'y étaient protégés que par les lois de la

chasse!!!) se produit à un moment particulièrement difficile pour M. Stanfield dont les positions sur le rôle du Québec en matière internationale ne paraissent pas l'avoir aidé dans cette région.

La présence de M. Faribault à ses côtés ne rassure pas d'ailleurs ses partisans de l'Ouest qui avaient l'habitude, sous M. Diefenbaker, de tenir des propos beaucoup plus durs, au sujet de la place du Québec dans la Confédération.

Bien qu'on n'ait pu faire une revue des opinions des journaux conservateurs de l'Ouest, ces derniers jours, d'éminents organisateurs du parti ont laissé entendre qu'en général elles avaient été plutôt rigoureuses à l'endroit de M. Stanfield, au sujet de ses positions sur la personnalité juridique extérieure du Canada et du Québec.

C'est pourquoi les conservateurs souhaitent que soient atténuées très bientôt les discussions sur la constitution et que les partis se tournent vers d'autres situations canadiennes en particulier dans le domaine de l'économie, de la politique budgétaire, de l'habitation, de l'argent cher et le reste.

Dès cette fin de semaine des journaux importants du pays commencent à suggérer qu'on se tourne vers ces questions qui seraient celles qui préoccupent davantage les contribuables.

Une diversion de ce genre ne peut que faire du bien aux néo-démocrates qui n'ont cessé — à l'extérieur du Québec en tout cas — de porter leur attention du côté des innombrables problèmes auxquels font face les consommateurs du pays, les travailleurs, les assistés sociaux, les mal-logés.

Les néo-démocrates voudraient bien en particulier engager le débat sur la situation financière du gouvernement fédéral dont l'encaisse bancaire paraît avoir largement fluctué ces dernières semaines at-

teignant des sommets peu après la crise de l'or et se trouvant à ce moment-ci dans un état tel que le gouvernement fédéral se voit forcé d'emprunter et de transformer en une émission générale ce qu'il avait d'abord planifié comme devant être une émission de conversion.

Le chef des néo-démocrates sera cette semaine dans le nord de l'Ontario, un terrain de prédilection de son parti, mais dans lequel le chef conservateur vient de semer l'idée qu'il s'opposerait aux recommandations de la commission Carter visant à mettre un terme aux privilèges fiscaux des grandes sociétés qui exploitent les richesses naturelles. Il n'y a pas de doute que M. Tommy Douglas sera extrêmement dur à cet égard pour les conservateurs, qu'il associera à nouveau aux grandes puissances financières occultes du pays.

Pendant ce temps, M. Robert Stanfield sera dans l'Ouest où il tentera de tirer parti de la coexistence de deux mentalités conservatrices, celle qui est associée à l'ancien chef conservateur M. John Diefenbaker et celle qu'il représente lui-même depuis que le dernier congrès conservateur a fait échec à tout ce qui représentait encore dans ce parti, 10 ans de régime Diefenbaker.

L'accession des libéraux au pouvoir pourrait signifier la fin du Canada (Lapierre)

HALIFAX (PC) — Le vice-président national du Nouveau parti démocratique, M. Laurier Lapierre, candidat dans la province de la Nouvelle-Écosse, a déclaré en fin de semaine que l'accession d'un gouvernement libéral au pouvoir pourrait signifier la fin du Canada.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lapierre a ajouté que pour les libéraux, la province de Québec restait le problème-clé de la campagne. C'est le premier ministre,

M. Jean Lesage

La campagne électorale n'est pas un plébiscite sur la constitution

DRUMMONDVILLE, (Le Devoir et CP) — À l'issue d'une réunion du Conseil général de la Fédération libérale du Québec, en fin de semaine, M. Lesage a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment déclaré:

● qu'on ne saurait considérer la campagne électorale fédérale et les élections du 25 juin comme un plébiscite sur la question constitutionnelle tant et aussi longtemps que les deux principaux partis

M. Trudeau fait aujourd'hui de son côté une visite éclair dans le sud-est de l'Ontario. Il regagne Ottawa pour la réunion du cabinet mercredi. Ce soir-là, il sera mis en candidature dans Mont-Royal et gagnera ensuite Winnipeg où il doit passer la journée de jeudi.

n'auront pas publié leurs programmes;

● qu'il s'abstiendra de participer activement à la campagne électorale, à moins que M. Johnson n'y intervienne pour traiter de questions provinciales; que les députés libéraux provinciaux sont libres d'appuyer les candidats de leur choix, mais à titre personnel;

● que son leadership n'a jamais été remis en question, du moins en sa présence, et que M. Jean Marchand lui a déclaré personnellement qu'il ne voulait pas de la direction du parti libéral du Québec;

● que le congrès spécial du parti libéral provincial, prévu pour juin, n'aura lieu qu'en novembre à cause de la présente campagne électorale, congrès qui portera sur diverses questions, dont la position constitutionnelle du parti à la lumière du document établi par M. Paul Gérin-Lajoie et déjà approuvé par le caucus, congrès qui sera précédé de réunions régionales en juillet, en août et en septembre;

● que le mémoire portant sur d'éventuelles réformes de structures du parti libéral du Québec, préparé par le professeur Vincent Lemieux, a été remis au comité exécutif du parti en fin de semaine, qu'un rapport sera préparé par la commission de la constitution, rapport qui sera soumis au congrès annuel du parti.

M. Lesage a exprimé l'espoir qu'il sera possible à la

commission de faire certaines recommandations à la lumière de ce mémoire et qu'il sera possible de mettre ces recommandations en application dès le congrès d'octobre, afin de pouvoir commencer la simplification des structures du parti que le chef libéral a qualifiées de très complexes dans leur état actuel.

Le mémoire recommande entre autres que la nouvelle constitution soit celle du parti, et non celle de la Confédération, et que ceci soit défini comme un des trois éléments composants du parti avec les groupes parlementaires et le groupe permanent.

Il recommande également que les pouvoirs et les attributions du chef soient définis dans la constitution, que le comité exécutif du parti soit plus justement nommé comité de direction et que le directeur général en fasse partie à titre de secrétaire sans droit de vote, qu'on trouve dans la constitution des règlements du groupe parlementaire et que soit prévue en particulier la formation d'une équipe dirigeante composée du chef du parti, du président du groupe et de quelques coordonnateurs des différents comités de groupe.

Le mémoire recommande finalement qu'un bureau de direction restreint composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier constitue avec le chef du parti et le président sortant l'organisme de direction de la Fédération libérale du Québec.

Décès de Mme Albert Dubuc

Le dernier lien entre les branches du Québec et de l'Ouest d'une des plus vieilles familles canadiennes-françaises dont le fondateur s'était établi près d'Hoche-laga en 1853, s'est rompu lundi par la mort de Mme Albert Dubuc, à Montréal à l'âge de 79 ans.

Mme Dubuc était la veuve d'Albert Dubuc, ancien magistrat et diplomate de Winnipeg et Montréal, fille de feu H.A.A. Brault, doyen des notaires du Québec et seule belle-fille survivante de Sir Joseph Dubuc, ancien juge en chef du Manitoba et lui-même natif du Québec.

Née à Longueuil et formée au couvent du Sacré-Cœur à Montréal,

Mme Dubuc s'était établie à Winnipeg en 1911 après son mariage. Entre les deux guerres mondiales, elle passa nombre d'années en Europe où son foyer à Paris était le rendez-vous des visiteurs canadiens. A son retour au Canada elle s'était établie à Montréal.

Elle laisse quatre fils, Claude et Marcel d'Ottawa, Jacques et Carl de Montréal; trois filles, Mme (Paule Lamore) Tremblay de Québec et Mme (Françoise) Dagenais de Montréal; une sœur, Mme Gabriel Hurtubise, deux frères, Alexandre Brault et le docteur Jules Brault, tous de Montréal, 31 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

res. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHELLE — M. J. Luc Larochelle, époux de Patricia Margaret McMahon, est décédé samedi le 18 mai à l'hôpital général de Montréal. Fils de feu Dr Romulus Larochelle, de Sorel et de feu N.L. Grandchamp, le défunt était le frère de F. et de A.W. Grandchamp de Montréal. Le convoi funéraire partira des salons Clarke Funeral Home, 5580 rue Sherbrooke O., mardi matin pour se rendre à l'église St. Malachy's Church, où le service sera célébré à 9h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUSIGNANT. A Ville Mont-Royal, le 20 mai 1968, est décédée Berthe Bernard-Tousignant, épouse de Henri Tousignant et sœur de Mme Alfred Tourigny (Hélène). Les funérailles auront lieu le mercredi 22 mai. Le convoi partira des salons funéraires J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, à 8h30, pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9h00 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DÉCÈS

DEMERS, Orphise, A. Montréal, le 19 mai 1968 à l'âge de 88 ans, 8 mois, est décédée, Mlle Orphise Demers fille de feu Pierre Demers et de feu Hélène de La Durantaye. Les funérailles auront lieu le 22 mai. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers Ltée No 5650 ch. de la Côte-des-Neiges, à 9h50 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC, A. Montréal, le 20 mai 1968 à l'âge de 79 ans, est décédée, Mme veuve Albert Dubuc, née Marie-Paule Brault, 2068 ouest, rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mercredi le 22. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, angle Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 heures.



Tous les jours cet été,
le nouveau jet d'Air Canada
en dit plus long que tout autre
sur le vol sans
escale Montréal-Paris.

C'est le nouveau DC-8-61 d'Air Canada, le jet commercial le plus long du monde. Le tout dernier jet qui s'ajoute à la flotte toujours plus vaste d'Air Canada. Vous le retrouverez tous les jours de l'été, sur le vol Europe 870: Montréal-Paris sans escale et ensuite Francfort. Et le nouveau DC-8-61, c'est plus que ça. Plus grande dimension, plus grande capacité, plus grand confort.

Sa silhouette moderne souligne son perfectionnement technique. Le décor intérieur symbolise le service impeccable qui vous attend à bord du vol Europe 870. Et 196 voyageurs peuvent y prendre place en première classe et classe économique. Permettez-nous de vous en dire encore plus long... à bord du nouveau DC-8-61 d'Air Canada.

AIR CANADA

UN ITINÉRAIRE DYNAMIQUE ET BIEN ÉQUILIBRÉ

Un itinéraire qui, à tous points de vue, emprunte au Mexique ce qu'il a de mieux afin de satisfaire les goûts et les exigences du voyageur averti. Étudiez l'itinéraire et vous vous rendrez compte des attraits incomparables de ce voyage. TRAVELAIDE garantit une meilleure valeur et pleine satisfaction de fond en comble au-delà de toutes offres compétitives.

17 JOURS - VOYAGE ACCOMPAGNÉ DE MONTREAL - DÉPARTS tous les vendredis de mars, avril, juillet et août. 2 départs mensuels: mai, juin, septembre, octobre, novembre.

Séjour à quatre hôtels de distinction dont trois hôtels de villégiature des plus recherchés, où l'on trouve piscines, plage, sports et amusements diversifiés. - 32 REPAS INCLUS.

Le Mexique "à grands spectacles"

VOYAGES

TRAVELAIDE LTÉE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES - OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits - Un seul bureau à Montréal

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 - UN. 1-7272

UN VOYAGE EXTRAORDINAIRE

Visite complète de la capitale MEXICO. Excursion à Xochimilco, Corrida, spectacle folklorique, etc... (7 repas inclus).

Trois jours au paradis de SAN JOSE PURUA, véritable oasis cachée parmi les bougainvillées, les hibiscus et les poinsettias. (3 repas par jour).

Vous sortez ensuite des sentiers battus, 316 milles vers le Yucatan (par avion) pour vous rendre au cœur du Mexique où vous séjournerez à l'un des sites les plus enchanteurs, OAXACA, les excursions à Mitla, Monté Alban et autres, compteront parmi les plus éblouissantes du voyage. (3 repas par jour).

Le voyage se poursuit ensuite vers ACAPULCO où vous serez logés pour 8 jours dans un hôtel moderne, directement sur la plus belle plage d'Acapulco, les meilleures chambres face à la mer. Dîners au Acapulco Hilton et au El Mirador, tous les déjeuners inclus à votre hôtel. Soirée au Restaurant La Perla où vous assisterez aux plongées de la Quebrada. Croisière dans la baie d'Acapulco et du soleil — et du repos!

par Louis-Martin TARD

Gilles Grégoire: le Québec doit détenir tous les instruments nécessaires à son développement

(PC) — "Le Québec doit détenir tous les instruments nécessaires à son développement, quitte à s'entendre avec les autres par la suite," a déclaré, à Québec, M. Gilles Grégoire, chef du Ralliement national s'adressant aux participants du congrès du Rassemblement pour l'indépendance nationale, région de Québec.

Selon M. Grégoire, la double administration Québec-Ottawa empêche toute possibilité de planification au Québec parce que trop souvent les deux administrations entrent en conflit ou perdent des années à tenter de mettre au point des programmes dont les études sont déjà dépassées quand vient le moment de les mettre en application.

Le chef du RN a invité les indépendantistes à laisser faire les détracteurs d'un Québec indépendant qui ne cessent de

crier au marasme, au chômage, à l'augmentation des taxes au lendemain de l'indépendance, et de travailler positivement, c'est-à-dire prouver que le Québec, une fois souverain, sera plus fort et pour les étrangers et pour les Québécois.

D'autre part, une proposition du comité exécutif demandant que le Québec indépendant établisse des rapports économiques étroits avec ses voisins immédiats a été adoptée par le RIN de la région de Québec.

Cette proposition, qui rejoint en somme la thèse d'association de M. René Lévesque, s'appuie sur le fait que "l'économie québécoise est tellement intégrée à l'économie canadienne et nord-américaine qu'en s'en détachant elle plongerait dans un isolement catastrophique dont elle mettrait longtemps à sortir".

Investissements

Une autre résolution veut que le RIN encourage les investissements venant des pays qui ont peu investi au Québec jusqu'à maintenant et oblige les compagnies étrangères à réinvestir au Québec une certaine part de leurs profits nets.

Une autre proposition vise à interdire aux membres du RIN, qui occupent des postes de direction au sein de ce parti politique, de participer aux activités du Mouvement souveraineté-association.

Enfin, en vertu d'une autre proposition, le conseil régional organisera, pour l'automne prochain, des cours de formation politique pour les membres du RIN et les autres personnes intéressées, et mettra sur pied, le plus tôt possible, un ou plusieurs cours sur la procédure en assemblée délibérante.

"La province de Québec est, par la force même des choses, le défenseur naturel de tous les droits des provinces, du plus minime, au plus important, parce que sa conception du fédéralisme n'est pas celle d'un Etat qui tend vers l'unitaire, mais d'un Etat qui est particulièrement soucieux des valeurs culturelles et des droits des minorités qu'elles soient."

Pour en arriver à cette profession de foi, M. Marcel Faribault a passé en revue toute l'histoire du notariat depuis l'ère de Charlemagne jusqu'à aujourd'hui, en passant par l'implantation des tabellions de formation franco-normande dans des structures juridiques anglo-saxonnes de droit non écrit.

M. Faribault ne s'adressait pas seulement aux 404 notaires réunis en congrès provincial — le dernier date de 1958 — en tant qu'homme d'affaires, du sublime argotier, d'ex-conseiller juridique et constitutionnel du premier ministre Johnson, de candidat fédéral dans un comté encore indéterminé, mais plutôt à tire d'ancien notaire, un ou plusieurs cours sur la procédure en assemblée délibérante.

Bonaventure, deux de ses anciens élèves: le ministre Jean-Guy Cardinal et le président du congrès Me Roger Comtois qui avaient ouvert ces assises.

C'est donc d'un exposé essentiellement technique qu'est parti le grand légiste provincial pour aboutir à des propositions para-électorales.

Qu'a-t-il dit alors? Qu'il doute fortement de l'extension prochaine du système notarial "à la française" dans les autres provinces du Canada, en vertu de la mission quasi religieuse ordonnée par la providence aux Canadiens français voulant qu'ils vivent sur ce continent pour imprimer à tout le pays une marque "qui doit être celle d'un fédéralisme renouvelé".

Tout comme les juges qui doivent, constitutionnellement, être choisis dans chaque province parmi les magistrats locaux, tout comme le gouvernement qui détient des seules provinces le droit de création d'une Cour d'appel générale au Canada, tout comme la notion de "property and civil rights" doit à la fois signifier "les droits des personnes et les libertés civiles" les domaines conjoints du contractuel et de l'institutionnel, les

relations quotidiennes et les relations professionnelles, le notariat doit demeurer dans cette voie qui exige "que l'unité législative des pays de common law ne puisse se fonder sur le passé, mais uniquement sur l'avenir, sur le développement de la législation; la législation de l'avenir d'un pays fédéral ne devant pas nécessairement provenir, bien au contraire, d'une seule autorité centrale."

"Il y aura toujours, a souligné le conférencier, dans un pays comme le Canada, des tensions et des tentations de vouloir faire prédominer une conception sur l'autre... le gouvernement fédéral a erré en prétendant réclamer le droit de constituer des compagnies autrement que dans des domaines où sa juridiction était formelle et non pas implicite ou résiduaire."

Ces mêmes considérations, pour M. Faribault rend impérieuse la mise sur pied de tribunaux administratifs, "dont

je n'arrive pas à m'imaginer qu'ils puissent être fédéraux s'ils doivent être efficaces. Bref! toute l'histoire du notariat canadien-français et son avenir reviennent à ceci: la nécessité de renouveler la constitution, après l'avoir discutée".

Faut-il voir dans ces propos des tendances anti-fédéralistes?

Que non! affirme M. Faribault — sa présence dans l'élection du 25 juin prouve le contraire. Comment donc procédera-t-il s'il est admis dans les allées du pouvoir? Comme

tout bon notaire de base dont la démarche consiste non pas à imposer ni à composer, mais bien à recueillir et recevoir les vœux des parties pour leur donner forme légale, forme probante et caractère de sécurité, objectifs qui sont ceux-là mêmes de la constitution, contrat de société par excellence de tout régime fédératif.

C'est cette attitude sereine, ces effusions discrètement oratoires qui ont été fort applaudies par le notariat rassemblée en corps constitué.

Ce que sera le premier vol humain Apollo

COCOA BEACH (Floride) (AFP) — Le lendemain de leur mise sur orbite les astronautes du premier vol humain "Apollo" effectueront un rendez-vous avec le second et dernier étage de la fusée porteuse de leur capsule.

Un membre de l'équipage Don Eisele a confirmé cette nouvelle lundi au congrès annuel de l'Aviation Space Writers Association qui se tient cette semaine à Cocoa Beach, près du Cap Kennedy.

Eisele a précisé que ce vol aura lieu en septembre et durera onze jours.

C'est après s'être écarté jusqu'à 150 milles (240kms) de l'étage "S-4B" mis sur orbite en même temps que la capsule "Apollo", que l'équipage de trois pilotes se rapprochera peu à peu de celui-ci. Eisele a ajouté que la cabine se placera "à côté même" du "S-4B" au moment du rendez-vous. Cette manœuvre, a conclu le pilote spatial dont le voyage s'effectuera en compagnie de Walter Schirra et de Walter Cunningham, simulera le rapprochement de la cabine à bord de laquelle deux "apollonautes" reviendront de la Lune avec celle qui aura gravité plusieurs heures autour de cet astre, avec le troisième pilote à son bord.

Les deux explorateurs de la surface lunaire passeront ensuite à bord de la "cabine-mère", et les trois hommes mettront le cap sur la Terre.

Le P. Boulogne s'est levé

PARIS (AFP) — Le R.P. Boulogne, troisième Français "au cœur greffé" s'est levé pour la première fois depuis son opération le 12 mai dernier.

Les chirurgiens ont en effet, recommandé à leur malade de prendre un peu d'exercice afin d'éviter dans la mesure du possible d'éventuels accidents de thromboses dans les membres inférieurs.

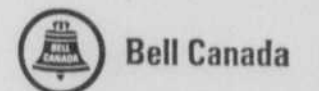
L'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire, est-elle correcte ?

Prière de nous le dire maintenant, avant que ne soit imprimé le nouvel annuaire de

MONTREAL

le 18 juin

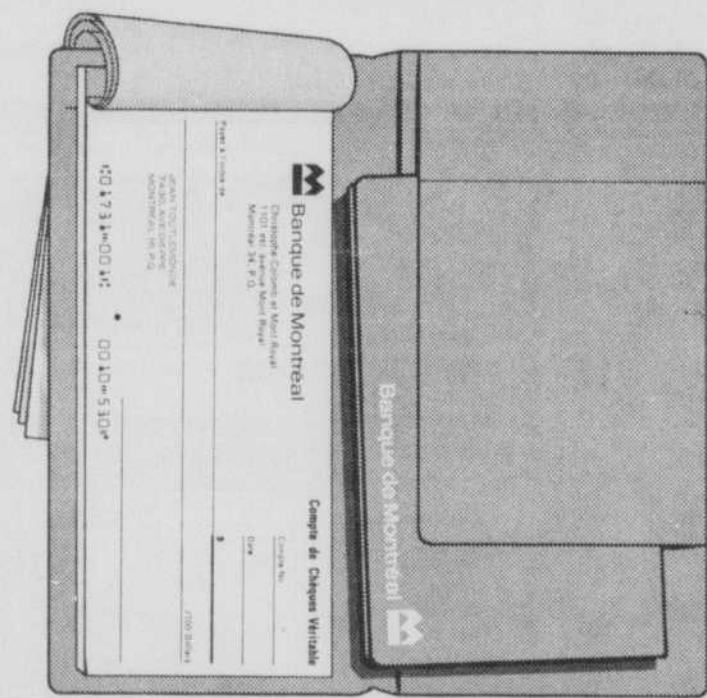
Examinez l'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire actuel. Si vous désirez la faire modifier, appelez notre bureau d'affaires à 000-0000.



L'art de simplifier les choses

... avec votre "chèquerétaire"!

Deux Comptes Véritables: la formule idéale



Le Compte de Chèques Véritables

sert à payer vos factures et tenir le compte de vos dépenses. Vous recevez un relevé mensuel accompagné de vos chèques payés, vous permettant de bien gérer votre budget. La banque fournit, gratis, des chèques personnalisés dans un attrayant "portefeuille - chèquerétaire" bleu.

Le Compte d'Épargne Véritable à 5%

rapporte 5% par année, calculé sur le solde mensuel minimum et vous permet d'accumuler rapidement une somme importante d'économies. Aussi pouvez-vous effectuer retraits et transferts au Compte de Chèques Véritables, sans frais.

Formule idéale: les Comptes Véritables de la
Banque de Montréal
La Première Banque au Canada



En effet, le taux d'intérêt de vos obligations d'épargne du Québec est d'un seul coup accru de **5 1/2% à 7 1/2%**

Vous voyez: vous avez fait un excellent placement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce nouvel accroissement de vos intérêts, voyez votre courtier en valeurs, votre caisse populaire, votre banque ou votre société de fiducie.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Arts et spectacles

POÈMES ET CHANSONS DE LA RÉSISTANCE

Plus d'une vingtaine de chanteurs, d'auteurs, de musiciens, d'interprètes et de comédiens prestigieux prendront part lundi le 27 mai au spectacle "Poèmes et chansons de la résistance".

Ce spectacle, qui promet d'être un des meilleurs présentés à Montréal cette saison, tant par le nombre, la variété, la qualité des talents qui y prennent part, constitue également un acte de haute portée civique puisque les recettes en seront versées au Comité d'Aide au Groupe Vallières-Gagnon.

Ce comité de citoyens soucieux de justice consacre les fonds recueillis pour défrayer le coût des procès de neuf patriotes emprisonnés. Plus récemment la décision de Pierre Vallières de porter sa cause en appel représente des frais qui peuvent s'élever à plusieurs milliers de dollars.

Toutes les personnes dont les noms suivent ont accepté de prêter leurs services gratuitement pour cette cause:

Ce sont, par ordre alphabétique: Robert Charlebois, François Coussineau, Clément Desrochers, Georges Dor, Jean Duceppe, Louise Forrester, Robert Gadoas, Jacques Gaillet, Claude Gauvreau, Pauline Julien, Gilbert Langevin, Ginette Letondal, Raymond Lévesque, Hélène Loisel, Gaston Miron, Danielle Odeira, le Quatuor du Nouveau Jazz Libre du Québec, Michèle Rossignol, Tex et Lionel Villeneuve.

Le spectacle sera présenté deux fois le même soir du lundi 27 mai, en la salle du Gesù, soit à 19h. et 21h.30.

Le bruit de la ville

• Ars Organi

Le troisième concert présenté par Ars Organi aura lieu demain soir à 20h.45 à la Basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. A cette occasion Mireille Lagacé exécutera des œuvres de Tite-louze, Pachelbel, Bach, Regner et Messian.

• Ce soir à l'OSM

Rappels que le jeune pianiste américain John Browning sera soliste dans le Concerto No.1 de Tchaikovsky; Franz-Paul Decker sera au pupitre de l'orchestre.

• Atelier Renée LeSieur

Une exposition de céramiques de Julien Cloutier est actuellement en cours à la galerie l'Atelier Renée LeSieur jusqu'au 28 mai. La galerie est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10h. à 18h.; elle est située à 46 Côte de la Montagne à Québec.

• Orchestre de Chambre McGill

Le dernier concert de la saison au Musée des Beaux-Arts de Montréal, présenté par l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott, aura lieu dimanche prochain à 20h.30. La soliste sera Julie Holtzman, pianiste canadienne, qui interprétera le Concerto pour piano en la majeur K.414 de Mozart. Au programme également, une symphonie de William Boyce et deux œuvres canadiennes: "Vision ancestrale No. 2" de Brott et "Ronde de l'oiseau Phoenix" de Clermont Pénin. L'entrée est libre mais il est nécessaire de se procurer ses billets à l'avance (au Musée ou à l'International Music Store).

• Un concours de photographies

Le Comité des fêtes du Canada français de Vaudreuil organise à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste un concours de photographies ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels. Le thème sera "Vaudreuil-Soulanges en mai".

• Nomination au Canadian Copyright Institute

M. J.-Léon Patenaude, secrétaire général du Conseil Supérieur du Livre a été élu vice-président du "Canadian Copyright Institute" lors de l'assemblée annuelle tenue le 16 mai à Toronto. M. Patenaude est le premier Canadien français à occuper cette fonction et à faire partie du comité exécutif et du Conseil des Gouverneurs de cet important organisme qui groupe les Associations professionnelles d'éditeurs, de libraires, d'imprimeurs et d'Arts Graphiques au Canada.

Association canadienne d'art dramatique pour la jeunesse

D'ici 5 ans, le public du théâtre doit tripler

TORONTO — La Canadian Child and Youth Drama Association (Association canadienne d'art dramatique pour la jeunesse), a donné une allure bilingue à sa sixième conférence annuelle, en fin de semaine, bien que seulement une vingtaine de délégués francophones se soient mêlés aux 250 délégués de langue anglaise.

Mme Anna Palo — Heimo, présidente nationale de l'organisme qui groupe des individus et troupes intéressés au théâtre pour les jeunes, n'a pas caché que la conférence, présentée en traduction simultanée et avec programme bilingue, entend recruter plus de membres au Canada français.

Farrainée par le ministère de l'Éducation, le Conseil des arts d'Ontario et par le Conseil des arts du Canada, la conférence a présenté aux délégués les communications d'experts en art dramatique comme matière d'enseignement.

L'un des buts de l'ACADJ est d'ailleurs de "donner à l'art dramatique la place qui lui revient parmi les autres arts au programme de l'enseignement."

Trois hommes de théâtre du Québec ont participé à la conférence: MM. Jacques Zouvi, comédien, Jean-Louis Roux, directeur artistique du Théâtre du Nouveau Monde de Montréal, et Yvon Dufour, directeur du service du théâtre au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Les conférenciers

Samedi après-midi, Jacques Zouvi a dirigé deux ateliers d'art dramatique et mime, au cours desquels

les participants ont effectué divers exercices de relaxation, de contrôle corporel et de pantomime.

Jean-Louis Roux, conférencier au déjeuner, a présenté un exposé sur "le recrutement d'un public de théâtre."

Selon M. Roux, il y a 15 ans, au Canada, moins d'un pour cent de la population allait au théâtre. Un document présenté à la commission Rioux a prédit que d'ici cinq ans, ce pourcentage triplerait.

A titre comparatif, le conférencier a cité le cas d'Israël où on évalue à quelque 37 pour cent la proportion de citoyens qui fréquentent le théâtre.

M. Roux a rappelé l'expérience tentée par le TNM il y a quelques années pour intéresser les travailleurs au théâtre: on leur avait présenté un drame syndical "On a tué Joe Hill". La réponse des chefs syndicaux a été bonne, mais on s'est rendu compte qu'on s'était mépris en croyant devoir présenter aux ouvriers un répertoire spécial, alors que, selon M. Roux, les travailleurs vont au théâtre pour la même raison que tout le monde: pour la détente, un dépassement et une prise de contact avec un monde différent.

M. Roux a affirmé que les deux "citadelles" de public qu'il faut prendre restent la jeunesse et le milieu ouvrier, le théâtre demeurant encore l'apanage d'un petit groupe de la bourgeoisie.

Dans sa conférence au dîner, dimanche, M. Dufour a pour sa part expliqué comment il voit une compagnie bien structurée de théâtre pour enfants. Il a abondamment parlé de l'expérience récente du ministère des Affaires culturelles en matière de diffusion de la culture, surtout dans la région de l'Abitibi.

UN PAVILLON DU CINÉMA À TERRE DES HOMMES

Cet été, du 17 mai au 14 octobre, dans l'ancien Pavillon du Marché commun d'Expo 67, on pourra visiter un Pavillon qui, consacré à l'histoire, l'art, la technique et la réalité actuelle du cinéma international, se révèle un véritable musée vivant de l'art cinématographique.

Avec la xylographie, la lithographie, la photographie, et la cinématographie commence un âge des images innombrables que l'imprimerie et la reproduction électronique ne font qu'accélérer. Notre civilisation de l'image si souvent analysée est, avant tout, une civilisation de l'imagerie industrielle et de l'imagerie de reproduction. Le cinéma n'est qu'une forme de cette "civilisation des images" (André MARTIN, concepteur du Pavillon du cinéma et conseiller en recherche à la Commission de la Radio-Télévision canadienne (C.R.T.).

Le Pavillon illustrera deux des principaux aspects de cette théorie. Le rez-de-chaussée est essentiellement consacré au cinéma direct et à ses capacités de reproduction illusionniste du réel. Cette partie de l'exposition ne se présente pas comme un musée retraçant l'histoire de la cinématographie à travers des documents

classés chronologiquement. Son déroulement cherche plutôt à dégager, à travers des photos, des appareils, des affiches, les caractères mystérieux et, en tout cas, participant d'un esprit magique, qui ont valu à l'imagerie réaliste du cinéma une faveur presque planétaire. C'est ici que nous retrouverons les ombres chinoises, les lanternes magiques, les monstres du cinéma, les vedettes produits de consommation des années 30, le "Hollywood Babylon", les chefs-d'œuvre du cinéma et les grands auteurs, la fameuse séquence du "Cuirassé Potemkine" d'Eisenstein "Escaliers d'Odessa" et le cinéma nouveau international et canadien.

Après avoir contemplé ces aspects magiques et populaires du cinéma, le visiteur montera au 1er étage où il passera derrière le décor pour découvrir les secrets de fabrication du cinéma. C'est ici qu'il suivra l'évolution du "savoir-faire" de l'art cinématographique, où il découvrira ce qu'a été l'évolution de la "machine"

du cinéma, à partir des appareils-jouets pré-cinéma tels que le Thaumatrope jusqu'aux cinq caméras utilisées pour le tournage du Labyrinthe et au cinéma électronique de l'avenir. C'est également dans cette partie de l'exposition que figureront les divers outils cinématographiques (dont les vrais ciseaux de la censure), le Praxinoscope et le "Théâtre

onitque" (1888) d'Émile Reynaud, le cinéma d'animation (dont une section consacrée à l'œuvre de Norman McLaren), le cinéma éducatif et les multi-écrans, des graphiques faits par les ordinateurs, deux petites salles de projections où l'on pourra voir d'une part, quatre films de 50 secondes gagnants du concours "Terre des Hommes" (Expo 67) et d'autre part, des films d'animation des années 20.

Le Pavillon du Cinéma est réalisé par la Cinématique canadienne pour "Terre des Hommes"; le design en est assuré par monsieur Yves André qui a conçu et réalisé en collaboration Citram et la Cité des Solitudes au Pavillon de l'Homme dans la Cité à Expo 67.

Sessions de l'Action musicale liturgique à Cap-Rouge



Le R.P. Etienne Amory, jésuite belge, spécialiste des questions liturgiques et musicales. Il sera titulaire de la session "Célébrants et Ministres".

Avec l'approbation de la Commission Episcopale de Liturgie, l'Action Musicale présente cette année un groupe de 15 sessions de différents genres. De près et de loin, ces sessions sont instituées dans le but d'aider à l'accomplissement du renouvellement liturgique. Elles se tiendront au Séminaire de St-Augustin, à Cap Rouge, près de Québec. En voici les dates et l'objet:

- du 21 au 27 juillet: Session pour la formation des organistes et Session de formation pour éducateurs face au problème des loisirs — danses en général.

- du 28 juillet au 3 août: Session consacrée à l'Office des communautés, Session de guitare classique et de guitare d'accompagnement, et Session de psychophonie.

- du 4 au 17 août: Session de composition musicale liturgique.

Session de flûte à bec, et Session pour les célébrants et ministres du culte.

- du 11 au 17 août: Sessions "Jeunes et liturgie". Session générale de chant liturgique français (conférences et ateliers), et seconde session de psychophonie.

- du 18 au 24 août: seconde Session de flûte à bec, Session "Chantres et Choristes", Session pour la formation des chefs de chœur, et Session pour le perfectionnement des chefs de chœur.

Pour de plus amples détails, on demandera le prospectus complet des sessions d'été à l'adresse suivante: L'Action Musicale et Liturgique, 875 rue St-Louis, St-Joseph de St-Hyacinthe, Québec.

"Bonjour Jésus"

LE PEINTRE, SON SUJET ET SON MODÈLE

TEL AVIV — Le Dr Zera Warhaftig, ministre des cultes, s'est adressé au conseiller juridique du gouvernement israélien pour savoir si l'on ne pouvait pas inculper un peintre de Tel Aviv qui avait exposé, dans une galerie de cette ville, un tableau représentant la Sainte-Vierge sous l'apparence séduisante de Brigitte Bardot.

Cette requête du ministre des cultes fait suite à une protestation des milieux religieux catholiques en Israël, indignés par ce tableau qui porte le titre de "Bonjour Jésus".

GENEVIEVE BUJOLD
aux mains de Louis MALLÉ et de P. DE BROCA dans
"LE VOLEUR"
de Louis MALLÉ, avec Jean-Paul Belmondo
5.50-9.50 et
"LE ROI DE COEUR"
de Philippe DE BROCA, avec Jean-Claude Brialy, 8.00
les 2 films en couleurs.

CINÉ-ART FILMS
présente
LOUIS DE FUNÈS
FANTOMAS #3

HELGa
la vie INTIME d'une jeune femme
COMPLÈTEMENT DE PROGRAMME
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30
PLAZA CANADIEN STATION BEAUBIEN 274-6155 6905, ST-HUBERT
STATION BEAUBIEN 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

JACQUES BREL
dans son 1er film!
LES RISQUES DU MÉTIER
Aussi: MARIE LAFORÊT (14 ANS) EN COULEUR
"MARIE CHANTAL CONTRE LE DR KAH"
JEAN-TALON MAISONNEUVE 3019, E. SHERBOURGE 523-2174
En semaine: 6.25 - 8.00 - 10.15 Dimanche: 12.30 - 2.40 - 4.15 - 6.25 - 8.00 - 10.15

LOUIS DE FUNÈS
OSCAR
POUR TOUS
6 e MOIS! ET LE SUCCÈS CONTINUE!
1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
FLEUR DE LYS 835, E. STE-CATHERINE STATION BERNI - 288-3203

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESSION
NIGHT GAMES
V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" — Le Figaro
Semaine: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL 1204, E. STE-CATHERINE STATION BEAUBIEN - 523-8600

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE: "Docile", de Louis Dufour, 20h.30.

AU GÉSUS: L'Eglogue présente "Le chemin du Roy" tous les jours à 20h.30 - le dimanche à 19h.30 (relâche les lundis).

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "Un goût de miel", 21h.00 - Samedi - 20h. dimanche 17h.30.

PATRIOTE: Henri Tost.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Le cheval évanou" de Françoise Sagan, — du

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Le cri de la chair", 12.45 - 3.45 - 6.50 - 10.00 - "Bonne nuit sur la femme", 11.30 - 2.40 - 5.35 - 8.45.

BUQU: "Témoins à abattre", 12.40 - 3.50 - 6.40 - 9.50 - "On a volé la Jacquotte", 1.52 - 5.02 - 8.12.

BONAVENTURE: "Benjamin", 1.05 - 5.10 - 8.10 - 11.20 - 9.20.

CANADIEN: "Helga", 2.15 - 5.30 - 9.30 - "Annus deux Paris", 12.30 - 4.10 - 7.45.

CHAMPLAIN: "Comment réussir en amour sans se fatiguer", 12.05 - 4.02 - 7.59 - "La 25ème heure", 1.51 - 5.48 - 9.45.

CHATEAU: "7 fois femme", 2.35 - 6.00 - 9.40 - "Le prince noir", 12.45 - 4.15 - 7.45.

CREMAZIE: "La 25ème heure", 1.51 - 5.41 - 9.31 - "Comment réussir en amour sans se fatiguer", 12.10 - 4.00 - 7.50.

DAUPHIN: "Vivre pour Vivre", 7.15 - 9.40 - sam. et dim. 1.20 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40.

ELECTRA: "Le diable à trois" et "Le pirate du roi".

ELYSEE: "Salle Resnais: 'Mon amour' mon amour", 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00) - Salle Eisenstein: "Mona" même horaire.

EMPIRE: "Galia" sur sem. dès 6.30 - dim. dès 1.00.

FLEUR DE LYS: "Oscar", 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS: "Sept fois femme", 3.20 - 7.25 - "Le prince noir", 1.10 - 6.10 - 9.15.

GRANADA: "Fille dans le vent", 1.10 - 4.30 - 7.50 - "Trente minutes de suris", 2.45 - 6.05 - 9.25.

JEAN-TALON: "Les risques du métier", 6.25 - 10.15 Dim. 2.40 - 6.25 - 10.15 - "Marie-Chantal contre Dr Kah", 8.00 Dim. 12.30 - 4.15 - 8.00.

MAISONNEUVE: "Les risques du métier", 6.25 - 10.15 Dim. 2.40 - 6.25 - 10.15 - "Marie-Chantal contre Dr Kah", 8.00 Dim. 12.30 - 4.15 - 8.00.

MERCER: "Le diable à trois" et "Le pirate du roi".

PAPINEAU: "Blow up", 1.10 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.25.

PARISIEN: "La Grande Vadrouille", 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA: "Helga", 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris", 12.30 - 4.15 - 7.45.

RIVOLI: "Le cri de la chair", 12.40 - 3.35 - 6.35 - 9.35 - "Plein feu sur la femme", 2.15 - 5.15 - 8.15.

ST-DENIS: "On a volé la Jacquotte", 12.20 - 3.30 - 6.20 - 9.40 - "Témoins à abattre", 1.58 - 5.08 - 8.18.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER

O.S.M. sous la direction de F.P. Decker 20h.20.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les grands soleils" de Ferran 20h.30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER

O.S.M. sous la direction de F.P. Decker 20h.20.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les grands soleils" de Ferran 20h.30.

CINÉMA

VERDI: "Le voleur" de Louis Malle à 5.50 - 9.50 - "Le Roi de Coeur" de Philippe DE BROCA à 8.00.

VERSAILLE: "Le cri de la chair", 2.10 - 5.10 - 8.20 - "Plein feu sur la femme", 12.45 - 3.45 - 6.45 - 9.55.

VILLERAY: "Le diable à trois" et "Le pirate du roi".

ALOUETTE: "Doctor Dolittle", soir. 8.15 Matinée mer, sam. et dim. 2.15.

ATWATER: "Guess Who's Coming to Dinner", 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40.

AVENUE: "Where Angels Go Trouble Follows", 1.30 - 3.30 - 5.25 - 7.25 - 9.25.

CAPITOL: "Firecracker", 10.20 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.30.

CINERAMA IMPERIAL: "Mediterranean Holiday", 8.30 - 10.30 - Mats. mer et sam. 2.00 dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMONT SQUARE: "The Party", 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30.

KENT: "Gone with the Wind", 8.00 - Matinée mer, sam. dim. et lun. 2.15.

LOEW'S: "The Secret War of Harry Frigg", 10.05 - 12.20 - 2.35 - 7.10 - 9.35.

PLACE DU CANADA: "In the Heat of the Night", 5.30 - 9.45 - sam. et dim. 1.00 - 5.20 - 9.35 - "The Russians are Coming", 7.30 - sam. et dim. 3.05 - 7.20.

PALACE: "Madigan", 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.35.

PLACE VILLE-MARIE: "Grande salle", "The Graduate", 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Petite salle) Suddenly, A Woman", 12.30 - 2.20 - 4.30 - 6.00 - 7.50 - 9.40.

STRAND: "City of Fear", 10.20 - 1.35 - 4.55 - 8.15 - "Room for a Stranger", 11.55 - 3.15 - 6.30 - 9.50.

VAN HORNE: "Six Days to Eternity", 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

WESTMONT: "The Fox", 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.20.

YORK: "Bonnie and Clyde", 12.45 - 2.50 - 5.00 - 9.25.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Italian s-t anglais

ART: "8½", 3.15 - 5.50 - 8.35 Dim. 12.45.

Suédais s-t anglais

EMPIRE: "Love Mates" sur sem. dès 6.30 dim. dès 1.00.

FESTIVAL: "Night Games", 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

SNOWDON: "I, A Woman", 1.05 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.40.

CE SOIR À 7h.45

LE DIMANCHE À 2h.00

(Pas de courses le jeudi)

Blue Bonnets

LES AMANTS DE "DEAR JOHN"

UNE NOUVELLE ŒUVRE SUÉDOISE

Love Mates

V.O. S.T. ANGLAIS

AUSSE: EN FRANÇAIS Mireille D'Arc

galia

empire

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER INC. PRÉSENTENT

DANNY KAYE

THE EARL BROWN SINGERS

THE DUNHILLS

3 - 15 JUIN à 8.30 p.m.

\$2.50, \$3.50, \$5.50, \$6.50, \$7.50

9 et 15 JUIN à 2.30 p.m.

\$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50, \$6.50

BILLET EN VENTE AU

GUICHET OU PAR LA POSTE

PLACE DES ARTS

SALE WILFRID-PELLETIER

AVENUE DU BOULEVARD - 842-2112

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Franz-Paul Decker directeur artistique

Derniers concerts d'abonnement

Ce soir et demain soir

21 et 22 mai

8.20 p.m.

Arts et spectacles

Acquisitions

récentes au

Musée

du Québec

par André Sirois

Le Musée du Québec expose jusqu'au 26 juin quelques-unes des acquisitions qu'il a faites au cours de l'année se terminant le 31 mars dernier. Les œuvres achetées ont été choisies par un comité consultatif de sept membres. Les responsables disposaient d'un budget de \$77.000. Ils ont cherché à compléter certaines collections, d'artistes et d'ornementistes du passé. Le minceur du montant alloué aux modernes s'explique par le fait que le Musée du Québec partage avec le Musée d'art contemporain les acquisitions faites par les concours artistiques du Québec, explique-t-on. L'initiative de faire une telle exposition est des plus heureuses. Elle donne une idée de l'orientation du travail du Musée et permet une vue d'ensemble des "trouvailles" de l'année ou simplement des acquisitions récentes. Le catalogue de ces acquisitions comprend environ 260 œuvres; seule, une partie est exposée, la plus représentative sans doute. L'exposition comprend des dessins: François Baillargé, Antoine Plamondon, Joseph Légaré, Kriehoff, Ozias Le Duc, etc.; des peintures: Suzor-Côté, Louis Dulongré, Alfred Pelland, Jean-Paul Lemieux, Riopelle, Edmund Alléyn, Michel Parent et Raymond Lasnier; des sculptures: François ou Thomas Baillargé, Berlinguet, Yves Trudeau et plusieurs anonymes, dont une admirable figure de proue; ainsi que de magnifiques pièces d'orfèvrerie: François Ranvoize, Jean-François Landron, Robert Hendery, Pierre Lépérance, Jean-Baptiste et Guillaume Loir, Laurent Amyot, Paul Morin, Paul Lambert et Pierre Huguet, etc. Il y a aussi un jouet d'enfant du XIXe siècle, cheval et charrette sculptés en bois, un coq de clocher du XVIIIe siècle provenant du clocher de la chapelle des Abénakis de Bécancour, et diverses pièces de vaisselle



de Portneuf et Cap-Rouge. De haut en bas: une figure de proue du XIXe siècle en bois; trouvée sur le rivage de Neuville, elle servit à orner le faite d'une grange de la région et constitue un bon exemple de la sculpture profane au Québec à cette époque. Un médaillon de François ou de Thomas Baillargé, sculpté vers 1813, et provenant de l'ancienne église de Baie Saint-Paul. Enfin, un portrait de M. J.-F. Boissoneault, curé de Saint-Jean-Port-Joli en 1810, par Louis Dulongré (1754-1853).

Horaires-TV

MARDI

Le sigle C marque une émission en couleur.

CBFT 2

- 9.55 Aujourd'hui à CBFT
10.00 Télévision scolaire
10.05 Monsieur Surprise présente
10.15 La souris verte
11.00 Histoire sans paroles
11.30 Long métrage
"Les bracelets d'or" — drame
1.15 Ciné-jeunesse
"Les fous du rail" (#10)
1.30 Horizons verts
2.00 Mini-métrage
"Le joli Mai" (#1)
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Cadets de la forêt
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
"Musique classique"
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Les joyeux naufragés
8.00 Mission: impossible
9.00 Rue des Pignons
9.30 Moi et l'autre
10.00 Tous pour un
10.30 Caméra 68
11.00 Téléjournal
11.30 Supplément régional
11.30 Nouvelle du sport
11.35 Ciné-club
"Le journal d'une femme en blanc" — drame
1.15 Téléjournal

CFTM 10

- 7.15 Mire et musique
7.30 Les Phits Bonhommes
7.45 Métro-Matin
8.45 36-24-36
9.00 Toust et café
10.00 Voix de femmes
10.35 Edith Seret
10.45 L'école du bonheur
11.00 Voix de femmes
11.30 Éternel amour
"Belle mentalité" (#2)
12.00 Première édition
12.15 Ciné-roman
"Sacrifice d'une mère" (#4)
12.30 Ciné-midi
"Le fils de d'Artagnan" — aventure — Italien
2.00 Ciné-mardi
"Les fanatiques" — drame — France
3.30 A vous de jouer
4.00 Le comte de Monte Cristo
4.30 Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Marine Boy
6.00 Télé-métronome
6.40 Sports-images
6.50 Télé-métronome
7.00 Dernière heure
7.15 Télé-métronome
7.30 L'homme à la valise
8.30 Crêpe Basile
9.00 Claude Blanchard
9.30 Peter Gunn
10.00 Plaza Fortune
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports

CMT 2

- 11.15 Cinéma
"Mardi-Gras" — États-Unis
12.45 Dernière édition
12.55 Fermeture

CMT 2

- 8.30 Test Pattern and Music
9.21 Today on CMT
9.30 Québec School Telecast
9.45 Québec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.31 The Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Press-Up
11.26 Pick of the Week
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 M.D. Day Report
1.04 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Love is a many splendored thing
2.30 Coronation Street
3.00 Take 30
3.30 The Edge of Night
4.00 Bonnie Prudden
4.30 Upside Down
5.00 Frankenstein Jr.
5.30 Let's Go
6.00 Tween Set
6.30 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Outdoors Unlimited
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 "Survival"
9.30 Jazz 625
10.00 CBC News Magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.42 One of a Kind
"Would you Believe?"
12.42 Final Answer

CFCF 10

- 9.00 Sound of 12
9.15 Newsroom 12
9.30 University of the Air
10.00 Romper Room
10.30 Magic Tom
11.00 The Mike Douglas Show
12.30 Little People
1.00 Photo Finish
1.30 The Big Spenders
2.00 In Town
2.30 People in Conflict
3.00 Magistrate's Court
3.30 It's Your Move
4.00 The Littlest Hobo
4.30 Family Theatre
"Down to the Sea in Ships" — drame
6.00 The Pierre Burton Show
6.30 Pulse
7.00 Sunset Theatre
"Lydia Bailey" — drame
8.30 Ironside
9.30 Pig's N Whistle
10.00 The Avengers
11.00 The National News
11.18 Pulse
11.40 Pajama Playhouse
"It's a Gift" — comédie

Chronique du mardi

Ceux qui comptent sur la conscience personnelle et universelle

par Germaine Bernier

A Téhéran, d'après Reuters, la conférence internationale des Nations unies sur les droits de l'homme a adopté dimanche, le 12 mai, fête des mères, une charte réclamant l'égalité complète de la femme et de l'homme dans tous les domaines. On aurait dû donner par la même occasion la méthode, la tactique politique, la technique juridique qui permettraient d'établir cette égalité. Depuis le temps qu'on en parle! Et puis, de quelle égalité s'agit-il? La femme comme l'homme en usine au travail de nuit? La femme-débarras? La femme-cantonnier ou terrassier affectée aux travaux de voirie en pleine campagne sous toutes les températures? La femme-mineur dans les galeries des mines? Dans plusieurs pays où ces travaux sont encore, pas offerts ou permis ou tolérés, mais imposés aux femmes, on ne réclame plus cette égalité-là: on y goûte et ça suffit. Il faudrait être un peu plus explicite dans ces textes. L'égalité dans le mieux et le meilleur tout le monde est d'accord. L'égalité dans les travaux forcés, dans des conditions de vie qu'on n'infirmerait pas à des animaux de race, c'est de moins en moins acceptable en cette fin de siècle. Par ailleurs l'égalité dans l'alcoolisme, la narcomanie et l'effacement de toutes les lois, civiles, sociales et religieuses, beaucoup de gens dont bien des femmes, en reviennent quand ils peuvent raisonner avec leur tête et leur jugement. Et selon le style dans le vent, que des fillettes de 13, 14 et 15 ans aient la même égalité de droits que leurs frères devant les sorties nocturnes, les randonnées en automobile et la fréquentation des grilles, bars et tripots, ce n'est pas ce que nous avons trouvé de mieux actuellement pour "l'élevation intellectuelle, culturelle, morale et spirituelle de l'humanité" telle que souhaitée par une autre résolution à la même séance de l'O.N.U.

En effet, une autre résolution importante, et plus claire, étonnante même, demande à l'O.N.U. d'examiner les problèmes posés par le plan des Droits de l'homme, par: le respect de la vie privée face aux techniques d'engendrement; la protection de la personnalité humaine devant les progrès de la biologie, de la médecine et de la biochimie, et par l'utilisation de l'électronique en matière de statistiques. La même résolution, dit toujours la dépêche, souligne la nécessité d'établir un équilibre "entre le progrès technique et l'élevation intellectuelle, culturelle morale et spirituelle de l'humanité". On penserait enfin à tenter quelque chose pour la protection de la personnalité humaine devant les abus, que l'on fait en tant de milieux, des découvertes scientifiques au lieu de s'en servir avec discernement et conscience.

Voilà donc des recommandations extraordinaires, sur des sujets d'importance capitale, dont la plupart des derniers Papes d'ailleurs et tant de philosophes chrétiens, ont très souvent et très sagement parlé. Mais avec le temps qui vole et l'accélération du rythme de la vie actuelle qui ne cesse de galoper, ces dernières résolutions à l'O.N.U. arrivent tard, bien tard. Les vieux sages, disciplines et systèmes d'éducation qui permettaient, ou qui auraient favorisé la possibilité d'établir un équilibre entre le progrès technique et l'élevation intel-

lectuelle, culturelle, morale et spirituelle de l'humanité, on les a proprement liquidés. On ne veut plus d'élevation d'aucun genre, c'est le nivellement qui est le mode du jour, du siècle finissant. Le nivellement par la base. Et l'on enseigne même aujourd'hui les techniques de ce nivellement à des masses scolaires qu'on lance ensuite dans l'action sociale, politique, révolutionnaire. On se rappelle la lutte des Gardes rouges de la Chine actuelle contre les "quatre vieilles": la culture, les mœurs, les habitudes et les pensées. Pendant près d'un an et demi, la population scolaire et étudiante a été mise en congé de l'esprit à mesure que nous enfonçons dans l'ère de la civilisation des loisirs! La vie de l'esprit n'en veut tout simplement pas quand on prétend nier l'existence de l'âme et le droit pour chacun d'avoir une vie personnelle.

Par ailleurs, madame Martin Luther King, qui n'était pas à l'O.N.U. mais qui a pris la tête du défilé monstre à Washington, a adressé aux femmes de tous les pays, mais spécialement aux Américaines, un appel pathétique pour la sauvegarde des valeurs à transmettre à la jeune génération et l'héritage culturel de la nation. En parlant d'une possible auto-destruction par le peuple même des États-Unis, Mme King a déclaré: "Les problèmes du racisme, de la pauvreté, de la guerre sont cruciaux: nous nous sommes nous-mêmes mis en danger de périr". Elle a encore affirmé: "C'est aux femmes, chargées de mettre les enfants au monde et de les élever, à transmettre les valeurs et l'héritage culturel de la nation; il leur incombe maintenant de protéger ces enfants et d'empêcher que leurs vies soient détruites". elles a ajouté: "Le

dernier espoir de voir s'instaurer paix et fraternité réside dans l'usage que les femmes feront de leur influence". Lancement d'un appel à toutes les Américaines, de toutes les races, elle les a engagées à se consacrer à réveiller "la conscience des gens pour pouvoir bâtir une société basée sur l'amour, la non-violence, la justice et la paix."

Voilà donc un autre appel à la conscience humaine. Mme King n'est pas seule à ce palier. Dans le même temps, un chef d'Etat africain a fait appel, lui, à la conscience universelle dans son indignation au sujet de la guerre au Biafra. En effet, le président de la Côte d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny, s'est écrié au cours d'une conférence de presse à Paris: "Je veux crier mon indignation devant l'indifférence coupable du monde entier à l'égard du massacre du Biafra est le théâtre depuis plus de dix mois! Puisse la conscience universelle se pencher sur ce drame douloureux et imposer la solution que les hommes de cœur, épris de liberté attendent: le cessez-le-feu et la négociation qui seuls ramèneront la paix au Biafra!"

Comment peut-on encore faire appel à la conscience universelle quand, à peu près partout dans le monde, la loi naturelle écrite dans le cœur humain et la voix de la conscience morale de l'homme sont battues en brèche par toutes les propagandes et politiques possibles, ou niées par l'athéisme scientifique ou ruinées tout simplement par la recherche hystérique du luxe, du plaisir, de tous les paradis artificiels? Qui donc a le temps alors et le goût de penser à l'éducation des consciences et des cœurs? A la suite de tous ces appels, si la femme se reconnaît un rôle à jouer, parmi tous ceux qui lui font envie, dans ce renouveau social, individuel et familial? Ce serait peut-être le commencement d'un véritable progrès humain?

La famille "démocratique" a remplacé la famille "autoritaire"

Albert Lapointe, p.s.s.

La famille de demain aura un visage bien différent de celle que nous avons connue, a dit l'aumônier national des Foyers Notre-Dame, M. Albert Lapointe, à l'occasion de l'ouverture du 9e congrès national des foyers Notre-Dame. A cause de multiples facteurs sociologiques nouveaux comme le travail de la femme mariée à l'extérieur du foyer, l'abaissement de l'âge du mariage et du taux de natalité, le développement du "compagnonnage", le vrai visage de la famille de demain n'est pas facile à prévoir.

Déjà la famille d'aujourd'hui n'est plus la famille "autoritaire" basée sur l'inégalité des sexes que nous avons connue mais une famille déjà beaucoup

plus "démocratique" où chacun a droit de parole et où l'on considère le respect des personnes. La paternité subie qui était l'apanage des couples, il n'y a pas si longtemps, est en voie de disparaître; les époux désirent aujourd'hui une paternité responsable, une fécondité librement consentie.

Rappelant une pétition groupant 25.281 signatures manifestant la désapprobation du projet de loi sur l'avortement, l'abbé Lapointe a précisé que les Foyers Notre-Dame ne s'opposent pas à une amélioration de la loi mais que telle qu'elle est formulée dans le bill -195 celle-ci leur semble inacceptable. Toutefois les Foyers Notre-Dame croient que ce n'est pas par des mesures négatives ni par des solutions à court terme que l'Etat réglera la question de l'avortement clandestin. C'est par

Les révoltes étudiantes couvent sous la cendre même dans des pays comme le Danemark

une entrevue de Renée ROWAN

Il est assez étonnant que dans un pays démocratique comme le Danemark, les étudiants se révoltent et manifestent ouvertement. C'est pourtant ce qui s'est produit, il y a une quinzaine de jours, alors que des étudiants en psychologie de l'université de Copenhague se sont barricadés à l'intérieur de l'université jour et nuit pendant une semaine. Comme des milliers d'autres étudiants un peu partout à travers le monde actuellement, ils protestaient contre l'absence des étudiants dans l'élaboration des programmes universitaires. Ils réclamaient leur voix au chapitre des décisions les concernant directement. Ils ont eu partiellement gain de cause: le recteur de l'université est un homme de gauche qui a pris la situation en main avec humour.

Je ne suis pas convaincue que ces révoltes soient mauvaises en soi. Il est bon que les jeunes disent ce qu'ils ont à dire. Si la jeunesse proteste aujourd'hui, c'est justement parce que leurs pères ne l'ont pas fait avant eux, et de cela, les jeunes leurs en veulent. Il ne faudrait pas toutefois que le mouvement de révolte des étudiants prenne des proportions extrémistes inutiles et désagréables.

Celle qui nous parle est depuis cinq ans conservateur en chef du musée Thorvaldsen, à Copenhague; elle a été la Femme de l'année en 1967, elle est la mère de deux grands enfants: une fille de 22 ans, étudiante en histoire et en littératures française et italienne à l'université et un fils de 16 ans qui termine ses études secondaires. Son nom: Mme Dyveke Helsted.

Mme Helsted était de passage à Montréal en fin de semaine à l'occasion de la remise, dimanche, de la statue de Nicolas Copernic à la ville de Montréal. Œuvre du sculpteur danois Bertel Thorvaldsen, la statue de bronze a été offerte au maire. Drapée par le Congrès canadien polonais au nom de 350.000 Canadiens d'origine polonaise. L'original de la statue de Copernic est au musée de Thorvaldsen, à Copenhague; une première copie s'élève sur une place publique de Varsovie depuis 1830. A Montréal, la statue de Copernic est installée près de l'entrée principale de "Terre des hommes", à proximité du pavillon "L'homme l'explorateur", sur l'île Ste-Hélène.



Mme Dyveke Helsted, conservateur en chef du musée Thorvaldsen, à Copenhague, est accueillie à son arrivée à Dorval, par le Dr George Koryczkowski, président du comité national du Congrès canadien polonais.

Avant d'être conservateur du musée de Thorvaldsen, Mme Helsted avait été pendant 9 ans curateur au même endroit. Elle fut, à Copenhague, la première femme à occuper de telles fonctions.

Ce travail, affirme Mme Helsted, convient particulièrement bien à la mentalité féminine. Il est dans la nature de la femme de vouloir "conserver" des valeurs pour les transmettre aux générations futures! Elle est contre le travail des guides bénévoles dans les musées; se-

lon elle, cette fonction devrait être assurée par des personnes qui ont fait des études sérieuses et poussées dans le domaine de l'art. Au musée Thorvaldsen, les guides sont bien souvent des professeurs d'art ou des élèves de cette discipline, mais qui ont déjà complété une deuxième ou une troisième année d'étude. Le musée Thorvaldsen est un musée entièrement dédié à la mémoire du grand sculpteur danois; toutes les sculptures et les œuvres d'art qui y sont exposées datent d'avant 1848.



LA PREMIERE AU CANADA: Une ravissante coiffeuse de Montréal, Mlle Lorna Linagh, est la première gagnante des nombreux prix qui seront décernés par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames dans le cadre du concours "Étiquette Fortune". Il s'agit d'un appareil de télévision-couleur de 19 pouces. Mlle Linagh porte ci-dessus la robe qu'elle a achetée récemment et dans laquelle elle a trouvé l'Étiquette syndicale qu'elle a envoyée au Casier postal 6334, Montréal, Qué. Il vous est également possible de gagner un prix "Étiquette Fortune": voyage pour deux à Paris plus \$1.000, pour frais de voyage; l'une des deux élégantes garde-robes quatre-saisons pour dames, d'une valeur de \$1.500, chacune; ou l'un des cinq appareils de télévision-couleur. Les règlements du concours sont faciles. Vous les trouverez dans les paquets publicitaires jaunes ou accrochés aux vêtements Étiquette syndicale en vente dans votre magasin favori.

Anjou QUÉBEC
807 est
ave Laurier

LA BOUCHERIE CHARCUTERIE FRANÇAISE DE MONTRÉAL
Roger LEBERT, propriétaire
Diplôme de maîtrise du Club Prosper Montaigne, Paris

vous offre chaque semaine
les MARDI, MERCREDI, JEUDI
UN SPÉCIAL à 1/2 PRIX
SEMAINE du BOEUF
— les 21, 22 et 23 mai —

BOEUF DE L'OUEST, MARQUE ROUGE
Coupe française sans os ni déchets

FONDUE BOURGUIGNONE . la lb 1-70 = \$0.85
Rôti de boeuf à braiser . . . la lb 1-40 = \$0.70
Daube de boeuf la lb 1-25 = \$0.60

PRIS AU MAGASIN
sur présentation de cette annonce
(Pas de livraison pour ces spéciaux)*

N'oubliez pas . . .
Qui a bon bec achète à "ANJOU-QUÉBEC"
Vous y trouverez toujours:
Le meilleur choix de charcuterie
préparée dans nos cuisines
• andouillettes • tête de veau • tripes
• escargots • bouchées à la reine • coquilles St. Jacques
des produits d'importation, fromages,
pain français, café frais torréfié spécialement pour vous.
un personnel hautement qualifié
pour vous recevoir ou vous donner tous renseignements

PAR TÉLÉPHONE
M. MAURICE répondra à 272-4065
M. ROBERT répondra à 272-4086
M. HERVÉ répondra à 272-5440

Pour ces ventes le magasin sera ouvert
de 9 h. le matin à 18 h. le mardi et le mercredi
et de 9 h. le matin à 21 h. le jeudi.

P.S. Nous n'annonçons pas de veaux de lait "Blue Berry Farm" nourris au lait et aux oeufs pour la bonne raison que ce genre d'élevage n'existe plus.

Le Jardin du Ritz
est l'endroit idéal

Le jardin maintenant ouvert les jours où la température le permet.
POUR LE DÉJEUNER,
LE THÉ D'APRÈS-MIDI,
LES COCKTAILS & LE DÎNER
FACILITÉS DE STATIONNEMENT
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hotel Ritz-Carlton
SHERBROOKE au coin DE LA MONTAGNE
842-4212

Pourquoi choisir
L'INSTITUT ALIE?
L'Institut Alie, maison d'enseignement secondaire fondée en 1947, connaît depuis plusieurs années une stabilité matérielle et professionnelle comparable à celle des institutions les mieux cotées. Il se donne comme mission d'apporter un complément au système public en présentant les programmes officiels selon les méthodes dynamiques et actives qui répondent davantage aux aspirations d'un certain nombre de parents ou d'élèves.

PROGRAMME D'ÉTUDES:
COURS — Notre maison offre le cours secondaire complet (commercial, scientifique, général, C.P.E.S.) tel que défini par le Ministère de l'Éducation.

POUR VOUS INSCRIRE:
Prenez rendez-vous sans tarder avec le directeur pédagogique ou son assistant.

GERALD PIDGEON
directeur pédagogique
B.A., M. Com., B. Ed., Br.A.

MICHEL CHOUINARD, B.A.
assistant du directeur pédagogique (jour)

CONDITIONS D'ADMISSION:
en 8e année: avoir terminé une 6e année (1 tiers) ou une 7e année avec succès.
en 11e recyclage: avoir terminé les examens de 11e générale du Ministère en conservant 60% dans chaque matière et une moyenne générale de 70%.
en C.P.E.S.: normes différentes selon les options
autres classes: décision après analyse du dossier 2e dernières années.

(PROSPECTUS SUR DEMANDE)

INSTITUT ALIE
Prenez un rendez-vous en signalant **842-1791**
4364 ST-DENIS (métro Mont-Royal)

Le nouveau régime de tarifs sur la machinerie commenté par la Banque de la N-E

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto étaient fermées, hier à l'occasion de l'anniversaire de la Reine Victoria. La Bourse de Londres était, toutefois, ouverte hier. L'autel en conclusion que le respect de la Reine est moins fort en Angleterre qu'ici — et des prises de bénéfices sur la dernière heure ont modifié la tendance initiale à la hausse sur ce marché. Il n'y avait pas d'affolement, hier, sur la Bourse de Paris, mais les transactions paraissent avoir été ralenties, en ce qui concerne les industriels, tandis que le lingot d'or est monté de 170 francs hier sur ce même marché. La reprise des activités hier sur la Bourse de N.Y., après 2 jours de congé régulier, fut marquée par une certaine lourdeur des cours et l'indice des industriels, compilé par DJJ, clôturait hier 4.79 points plus bas à 894.19. La semaine dernière, cet indice avait baissé de 13.93 points à 898.88.

Les mines d'or furent en vedette hier à Wall Street à la suite de la hausse du prix de l'or à \$42. l'once sur les marchés étrangers.

Toutes les banques de France ont suspendu leurs services, vu que leurs employés se sont aussi mis en grève hier; ce qui ne fait qu'accroître l'insécurité sociale en ce pays, déjà affecté par les grèves des étudiants et des ouvriers.

On appréhendait, hier matin à N.Y., une crise monétaire pire que celle du mois de mars, en fermeture, les spéculateurs paraissent moins nerveux. Ce ne doit pas être une raison pour faire preuve d'un fol enthousiasme, car, le fait que la Chine n'approuverait pas Hanoi, les possibilités d'une crise politique en France, la tentative d'assassinat contre le président d'Haïti et, enfin les pourparlers indécis de paix entre les E.U. et le Nord-Vietnam inviteraient à certaine prudence.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Une exposition sur l'énergie nucléaire en juin à Toronto

La plus grande exposition sur les produits nucléaires jamais tenue au Canada aura lieu à l'Hôtel Royal York de Toronto du 9 au 13 juin prochain. Cette exposition s'inscrit dans la Conférence canado-américaine sur l'énergie atomique organisée par l'Association d'énergie nucléaire du Canada et de l'American Nuclear Society. La G-B a promis de fournir une présentation qui sera parmi les plus importantes de cette exposition.

La Commission d'énergie atomique de la G-B, qui participe à une exposition de ce genre pour la première fois au Canada, a réservé quatre compartiments pour illustrer ses installations de combustible. Quatre autres compartiments ont été réservés par le British Board of Trade afin de faire connaître la production de cinq compagnies britanniques. Tout cela réuni donnera une idée générale des réalisations de la G-B dans l'industrie nucléaire.

Rio Algom Mines Limited de Toronto présentera une démonstration audio-visuelle intitulée "The Need for Exploration". Au moyen d'explications parlées, de la musique et autres effets spéciaux, on expliquera l'origine des minéraux durant la genèse de la terre, l'accroissement de la demande au cours des siècles jusqu'à la découverte de l'énergie nucléaire.

La Northern Electric Co fabrique le câble "le plus lourd jamais réalisé en Amérique du Nord"

La Compagnie Northern Electric, Limitée procède actuellement à la fabrication du câble le plus lourd jamais réalisé en Amérique du Nord. Une fois terminé, ce câble sous-marin à armure de fils aura une longueur de 8.202 pieds et un poids de 63 tonnes.

Destiné à établir une nouvelle liaison entre l'Europe et l'Asie, il sera installé à Istanbul au cours de l'été par l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones de Turquie. Il traversera le Bosphore, depuis la pointe du Sérail, au pied du palais Topkapı, jusqu'à Lalacık, sur le territoire asiatique d'Istanbul, à un jet de pierre de la tour immortalisée par Léandre, héros de la mythologie grecque.

Ce câble formé de 610 paires de fils de cuivre fin, sera protégé par une gaine de plomb pour le rendre imperméable à l'eau, une armure en fils garantissant sa résistance mécanique. Cette armure le protégera contre les risques d'avarie, etc.

La longueur et le poids exceptionnels de ce câble ont posé aux ingénieurs, chargés de sa réalisation, d'épineux problèmes de manutention. Il a fallu, par exemple, fabriquer un tour spécial pour l'enroulement de ce câble particulièrement long et large de diamètre. Ce tour pèse, à lui seul, 12 1/2 tonnes et mesure 16 pieds de longueur et 11 pieds de hauteur (diamètre extérieur).

Revenus de Québec-Téléphone, à un sommet durant le 1er trimestre

Québec-Téléphone a fait parvenir en fin de semaine à ses actionnaires le rapport couvrant les 3 mois, terminés le 31 mars 1968. Son président M. B.A. Bénéteau lui déclare en partie ce qui suit:

Au cours du premier trimestre de 1968, les revenus d'exploitation ont augmenté de 10.3 pour cent et ont atteint le sommet record de \$5,205.819 comparativement à \$4,718,565 pour la période correspondante de 1967. Le nombre des téléphones en service est passé de 120,759 à 128,105, soit une augmentation de 7,346 ou 6.1 pour cent, au cours des quatre derniers mois.

Pour le premier trimestre, les dépenses d'exploitation, l'amortissement des immobilisations, les taxes et les impôts ont monté de 8.3 pour cent. L'amortissement des immobilisations s'est haussé, à lui seul, de 16 pour cent par suite des additions importantes au réseau téléphonique dont le coût est passé de \$88,939,000 à \$102,642,000 en douze mois. Ces investissements considérables ayant été financés en grande partie par des emprunts à moyen et à court termes, à des taux d'intérêt sans cesse croissants, les frais financiers sont passés de \$613,140 à \$818,191 pour enregistrer une hausse de 33.4 pour cent.

En dépit des augmentations des frais d'opération, le revenu net du premier trimestre, \$542,107, et le bénéfice par action ordinaire, \$0.24, sont demeurés identiques à ceux de la période correspondante de l'an dernier.

Nous investissons dans nos installations en 1968 une somme additionnelle de l'ordre de \$14,000,000. Plus de nos clients auront l'usage de services perfectionnés: en somme, d'ici douze mois, environ 95 pour cent d'entre eux se serviront de téléphones automatiques et 68 pour cent auront accès à l'interurbain automatique.

La contraction de l'économie aux E-U durant le 4e trimestre affecterait notre économie

A trois reprises au cours du dernier semestre, la firme Grant Johnston & Co. Limited a fait venir des économistes des E-U pour traiter des conditions économiques sur notre continent. Addressant, récemment, la parole aux invités de la firme de courtage précitée, réunis au salon Outremont de l'Hôtel Bonaventure, M. Eli Shapiro, professeur en finance de l'école des Gradués, section affaires, de l'Université Harvard, M. Eli Shapiro intéressa vivement ses auditeurs ces jours derniers en leur parlant "de l'économie et d'une sainte politique de placement". A son dire, "une économie, voie d'ajustement, requiert un haut degré de sélectivité et des achats au bon moment pour que les placements deviennent profitables". Au Canada, "notre économie éprouve présentement certaines corrections en vue d'un nouveau regain de croissance. Mais cette dernière n'est pas encore apparente", selon M. Shapiro. Il faut voir d'un oeil, cependant, que le solde net du commerce extérieur canadien continue d'augmenter, en dépit de la contraction dans nos expéditions de grains à l'étranger et d'une baisse dans notre industrie du tourisme, au regard de 1967. Selon M. Shapiro "le mouvement correctif actuel au Canada pourrait bien se prolonger quelques années, vu le ralentissement de croissance de l'économie des E-U, attendu pour le 4e trimestre de cette année", ce qui ne sera pas sans affecter les profits des entreprises canadiennes.

Marcel Clément

Dans sa revue, publiée hier

Un aspect de la politique économique canadienne auquel on accorde une importance de plus en plus grande depuis quelques années, c'est l'encouragement à l'industrie aux fins d'établir une structure plus efficace et concurrentielle, commente La Banque de Nouvelle-Ecosse dans sa dernière Revue mensuelle. Quoique les modifications tarifaires survenues en Europe et le déséquilibre de la balance des paiements des Etats-Unis pourraient causer de nouveaux obstacles à la mise en oeuvre des accords douaniers Kennedy, l'avènement de ces accords présenterait de grands avantages pour l'industrie canadienne. Ces avantages viendraient compléter certaines mesures que le gouvernement fédéral a prises au cours de ces dernières années pour favoriser le renforcement de la structure industrielle.

Le but visé était de promouvoir l'expansion dans les champs d'activité économique où le Canada possède ou pourrait posséder des avantages relatifs, d'augmenter la compétence technologique de l'industrie canadienne et, en général, d'améliorer la productivité de l'économie canadienne. Un élément important du rôle que le gouvernement a joué plus directement a été un effort réfléchi pour inciter l'industrie à se livrer à la recherche et pour stimuler l'utilisation des techniques les plus perfectionnées.

L'élément le plus important de l'évolution s'est manifesté dans le régime tarifaire. De toutes les initiatives de grande portée, la plus importante a été, sans aucun doute, le traité canado-américain sur l'automobile. Sur le plan général, nous pouvons désormais compter sur les réductions tarifaires multilatérales consenties lors des négociations Kennedy.

La première des réductions tarifaires canadiennes est entrée en vigueur le 1er janvier dernier, en attendant l'approbation du parlement. C'est du prochain parlement qu'il faudra obtenir cette approbation, mais les réductions initiales ont été confirmées par un arrêté en conseil. L'aspect le plus important de ces modifications tarifaires, poursuit la Revue, fut l'avènement d'un régime tarifaire entièrement renouvelé pour la machinerie dont se servent les industries de fabrication et de service, comprenant d'abord une diminution générale des tarifs, puis prévoyant la remise intégrale des droits lorsque la machinerie n'est par offerte par des fabricants du Canada. En adoptant ce régime, le gouvernement canadien visait à une réduction considérable des frais d'outillage de production et, de ce fait, à l'amélioration de l'efficacité et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le nouveau régime a une grande portée pour les fabricants canadiens d'outillage de production. D'un côté, il présente des avantages, et le fait que les droits s'appliquent dès que des possibilités de production seront offertes au pays n'est pas le moindre de ceux-ci. D'un autre côté, le degré de protection tarifaire, bien qu'il demeure considérable, a été fortement réduit. Entre-temps, les tarifs que d'autres pays imposent sur leurs importations de machinerie diminueront progressivement, ce qui devrait apporter quelques nouvelles possibilités d'exportation.

L'objectif que l'on devrait viser, conclut la Revue, est un plus grand choix dans la gamme de machines fabriquées, joint à l'extension des ventes d'exportation. En retour, cette spécialisation faciliterait l'industrie à accroître son activité dans la recherche et la création, ce qui lui assurerait de meilleures chances sur les marchés d'exportation.

À noter...

Les marchés des fruits et légumes et des denrées alimentaires étaient fermés hier, d'où l'absence de leur cours.

Selon la revue Steel, les expéditions d'acier aux E.U. la semaine dernière ont atteint les 2,900,000 tonnes, soit 1-10 de 1% de plus que durant la semaine précédente.

Selon le président d'Anaconda Co, l'avenir du cuivre ne serait pas des plus brillants.

Il a été produit 691,006 barils de pétrole brut par jour en Alberta au cours de la semaine terminée le 13 mai vs 661,845 durant la semaine précédente; ce qui ne peut qu'être bien vu des spéculateurs sur les huiles.

Les expéditions du mois de mars de véhicules automobiles fabriqués au Canada diminuent depuis 1966. Les chiffres pour ce mois, en 1968, 1967 et 1966 sont respectivement 76,363, 89,010 et 99,709. Les expéditions pour le premier trimestre de 1968 ont été de 241,368 véhicules, ce qui constitue une augmentation par rapport à la période correspondante de 1967 (237,344) mais une diminution comparative à celle de 1966 (261,710).

Indices des obligations à New York

	20	10	10	10	10
Hier	84.3	86.4	78.6	88.6	79.9
La veille	84.2	87.0	78.4	88.6	80.0
Sem. der.	84.1	87.6	78.9	88.6	80.2
Mos. der.	84.6	86.6	79.8	88.6	79.7
Année der.	72.0	95.7	82.0	1.9	86.5
1968 haut	86.3	88.9	80.2	89.4	81.7
1968 bas	64.0	86.3	78.4	88.1	79.0
1967 haut	73.0	95.6	84.9	92.5	89.4
1967 bas	64.6	86.1	78.0	89.1	78.4

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
20 Ind.	899.04	902.10	887.54	894.19	4.79
20 Rats.	246.86	249.51	244.73	247.12	1.30
15 Utis.	122.87	123.33	121.49	122.32	0.19
65 Stocks	316.87	318.99	313.50	316.31	0.42

Bourse de N-Y

Degringolade générale à Wall Street, sauf pour les mines d'or.

NEW YORK (AFP) — La cote s'est, à nouveau, alourdie à Wall Street, en raison de la forte hausse du cours de l'or; ce qui a fait craindre une nouvelle crise monétaire peut être pire qu'en mars dernier. Cependant le marché s'est raffermi en fin de séance. L'activité a été sensiblement inférieure à la moyenne de la semaine dernière, ce qui est considéré comme un facteur favorable. Toutefois, ce ralentissement était dû, pour une part, à l'attente de la publication des statistiques sur les positions à découvert au Stock Exchange de New York. Ces dernières, publiées après la clôture, ont été en diminution par rapport au mois précédent. Les mines d'or ont fait exception à la tendance générale et ont enregistré d'appréciables plus-values. Les chemins de fer ont également été en hausse, poursuivant un mouvement amorcé la semaine dernière. En clôture, le nombre des hausses était près du double de celui des baisses. Toutefois le rapport d'activité des unes par rapport aux autres n'a été que de 5, 5/4, 9/1. Les baisses ont particulièrement affecté les aéronautiques (McDonnell Douglas a été une exception notable) les magasins, les pharmaceutiques, les constructions électriques, les automobiles (seule American Motors a poursuivi sur la lancée), les pétroles, les papeteries, les aciers et les télévisions en couleurs (à l'exception de Magnavox qui a récemment présenté un nouveau dispositif de réception radio).

NOMINATION À LA MÉTROPOLITAINE



J.-René Allard, C.L.U.

M. George R. Berry, Vice-président et Gérant général de La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie, annonce la nomination de M. J.-René Allard, C.L.U., au poste de gérant de district au bureau de district Richelieu.

Depuis qu'il s'est joint à la Compagnie, en 1952, M. Allard a occupé divers postes reliés à la vente, le plus récent étant celui de conseiller à la formation. Il s'est mérité le titre d'assureur-vie agréé (C.L.U.) en 1967.

Le bureau de district Richelieu est l'un des seize bureaux de La Métropolitaine qui desservent les détenteurs de polices dans la région de Montréal, et est situé au 6621 est, rue Sherbrooke, Montréal 5, P.Q. Le numéro de téléphone est 254-3566.

L'Association Canadienne des Annonceurs

A décerné, récemment, un prix au Dr W. Harold Poole.

TORONTO — Un ancien membre de la direction d'une agence de publicité, qui dirige aujourd'hui les cours de formation des cadres offerts par la faculté de Commerce de l'université Queen's, s'est vu décerner récemment la Médaille d'or de l'Association Canadienne des Annonceurs, la distinction la plus convoitée du monde canadien de la publicité.

Le nouveau lauréat, le Dr W. Harold, ("Hal") Poole, a reçu la médaille lors du banquet d'inauguration du 53ème congrès annuel de l'association, à l'hôtel Royal York.

La citation accompagnant la médaille précise que M. Poole compte "parmi ceux qui ont le plus contribué à la mise au point de techniques nouvelles dans la recherche sur les médias", et qu'il est l'un de ceux qui ont oeuvré le plus efficacement pour donner à la recherche sur la publicité et la commercialisation la place importante qu'elle occupe aujourd'hui dans les décisions des hommes d'affaires".

M. Poole se dévoue au service de la publicité depuis quelque 25 ans; en 1943, il était entré à l'agence de publicité Cockfield Brown & Co. Ltd. pour diriger les services de recherche, après avoir enseigné l'économie, la commercialisation et la recherche sur la commercialisation aux universités d'Alberta et de Manitoba, ainsi qu'à l'université Queen's.

Il a rendu au secteur de la publicité des services d'une ampleur exceptionnelle. Dans le domaine de la recherche, il a étroitement collaboré avec la Fondation Canadienne de la Recherche en Publicité, dont il a été membre du conseil d'administration, président du comité technique et président du conseil.

Il a largement contribué à l'élaboration des techniques nouvelles qui ont permis à la Fondation de réaliser sa première étude sur la distribution qualitative des revues. M. Poole est l'un des fondateurs de la Professional Marketing Research Society, dont il a été président; il s'occupe activement, depuis de nombreuses années, de l'American Marketing Association à Toronto et à Montréal; il a, à un moment ou à un autre, siégé à tous les comités de cet organisme. Il est actuellement membre du conseil national de l'AAM.

Dans le domaine de l'enseignement, M. Poole a contribué à la mise en oeuvre d'un cours spécial sur la recherche en commercialisation, offert par l'université de Waterloo. Il est également maître de conférences à l'École de commerce de Banff.

En septembre 1966, il a quitté Young & Rubicam pour devenir professeur d'administration commerciale et pré-

Indices à New York

	30	15	15	60
Hier	468.3	194.3	142.3	327.9
La veille	470.4	197.2	142.1	328.1
Sem. der.	376.6	191.7	142.6	330.0
Mos. der.	469.1	182.5	140.3	321.7
Année der.	455.5	189.3	152.4	323.6
1968 haut	601.6	193.3	154.1	331.3
1968 bas	435.6	165.6	135.1	299.1
1967 haut	493.2	209.6	159.1	342.6
1967 bas	413.4	159.4	136.5	292.8

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Le dollar canadien était en hausse de 1-32 et cotait à 92 53-64 en devises américaines. Il était à 92 61-64 il y a une semaine.

La livre sterling était inchangée et cotait à \$2.38 39-64.

dupuis,
parizeau,
tremblay,
inc.

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria, Montréal 3, Québec. TÉL.: 878-2751

CHARLES J. DUPUIS
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C.
B. D. LEPROHON, ING. P.
GUY DESMARAIS

Pour mieux vous servir

COMPAGNIE DE FIDUCIE PRÊT ET REVENU

et

DAVIS & GAGNON, LIMITÉE

ont le plaisir d'annoncer
la Fusion

de leur Service de Courtage Immobilier

Nous offrons des services complets pour vos transactions immobilières, incluant:

- Un bureau moderne pour vente et achat de propriétés résidentielles
- L'évaluation de votre propriété, sans frais
- Service complet de prêts hypothécaires
- Service de location et d'administration pour résidences et maisons de rapports ou édifices à bureaux
- Département spécialisé pour promotion de vente et publicité.

Notre personnel comprend:

M. François Pigeon, Gérant

Mme Olive Bewick
Mme Jean Castonguay
Mlle Yvette Cousineau
M. Régis Giguère

Mme Joan Guay
Mme Francoise Villeneuve
Mme Yvonne Brille
M. Maurice Villeneuve

Mme Gilberte Duchesne
Mme Ardley Edgar
Mme Marthe Métivier
M. J.R. Laporte

M. Kevin Davis, F.R.I., Conseiller et Coordonnateur des Ventes

850, d'Youville, Québec

Ces six questions affectent directement votre avenir et celui de vos héritiers.

A chacune d'elles vous devriez répondre par un "oui".

1. Vos valeurs en portefeuille ont-elles récemment fait l'objet d'un rajustement par rapport à vos objectifs financiers? ☐ Oui ☐ Non
2. Votre programme d'assurance-vie est-il conforme à vos responsabilités? ☐ Oui ☐ Non
3. Êtes-vous sûr de tirer pleinement profit de vos options d'achat, de votre participation aux profits et de vos avantages de pension? ☐ Oui ☐ Non
4. Profitez-vous actuellement et pour l'avenir de toutes les déductions d'impôt légitimes? ☐ Oui ☐ Non
5. Votre testament est-il l'expression conforme de vos volontés, et est-il à jour? ☐ Oui ☐ Non
6. Votre exécuteur testamentaire a-t-il la compétence voulue pour régler votre succession et conseiller les personnes à votre charge? Sera-t-il toujours disponible? ☐ Oui ☐ Non

testament. Vous avez acheté votre assurance-vie d'un tel et tel autre à géré vos placements.

L'inconvénient d'une telle pratique—compte non tenu du temps perdu et des efforts déployés—c'est que vous ne tirez pas avantage d'une expertise professionnelle qui vous permette de planifier globalement votre avenir.

Et pourtant, une telle expertise pourrait accroître substantiellement la valeur de vos biens en vue de votre propre retraite et dans l'intérêt de vos héritiers. Discutez-en avec le Montreal Trust. Une entrevue ne coûte rien et ne vous lie d'aucune façon.



CE QUE PEUT POUR VOUS LE MONTREAL TRUST

Si vous pouvez répondre affirmativement à toutes ces questions, vous êtes un homme exceptionnel. Car ce sont là des domaines qui requièrent une compétence bien particulière et une très vaste expérience.

Vous avez probablement pris conseil de diverses personnes. L'une fut consultée à propos des impôts, l'autre au sujet de votre

polices d'assurance ainsi que de vos valeurs à prime, votre participation aux profits et vos avantages de retraite.

Un des objectifs principaux de notre plan sera de diminuer vos contributions d'impôt. Il verra aussi à garantir la sécurité des personnes à votre charge. Et encore, si vous dirigez votre propre entreprise, il assurera son fonctionnement à l'avantage de vos héritiers et évitera ces liquidations aux seules fins de régler les frais de succession.

Avant planifié votre succession de concert avec vos conseillers juridiques, le Montreal Trust en tant qu'exécuteur testamentaire, veillera à ce que vos volontés soient scrupuleusement respectées.

Si vous admettez l'opportunité d'une telle planification, vous reconnaîtrez qu'elle devrait se faire dès maintenant. Appelez au téléphone n'importe quel bureau du Montreal Trust et demandez le poste 800. On vous mettra en communication avec l'un de nos spécialistes qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous. Une entrevue ne coûte rien et ne vous lie d'aucune façon. Agissez donc dès cette semaine.



Montreal Trust

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
ACF 2.20	429	477	47	47	111Cent 1.50	10	64	64	64
Admiral 1.40	392	722	66	72	112Cent 1.50	10	64	64	64
Admiral 1.40	392	722	66	72	113Cent 1.50	10	64	64	64
Alcan Al 1	180	222	22	22	114Cent 1.50	10	64	64	64
Alleg 1.00	261	161	15	16	115Cent 1.50	10	64	64	64
AlisChal 1	195	322	32	32	116Cent 1.50	10	64	64	64
Amerad 3	54	822	81	82	117Cent 1.50	10	64	64	64
Akron 80	344	251	25	25	118Cent 1.50	10	64	64	64
AmCan 2.20	49	511	50	50	119Cent 1.50	10	64	64	64
Acyan 1.25	261	251	25	25	120Cent 1.50	10	64	64	64
Alhome 1.20	159	594	58	58	121Cent 1.50	10	64	64	64
AmMot	1013	131	12	13	122Cent 1.50	10	64	64	64
AmSmet 3	61	701	69	70	123Cent 1.50	10	64	64	64
AmSto 1.20	30	361	36	36	124Cent 1.50	10	64	64	64
AT T 2.40	1052	494	49	49	125Cent 1.50	10	64	64	64
AmTob 1.90	80	33	32	32	126Cent 1.50	10	64	64	64
Amplex Cp	192	304	30	30	127Cent 1.50	10	64	64	64
Add 2.40	66	44	43	43	128Cent 1.50	10	64	64	64
Anacord 2.50	126	444	44	44	129Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	79	471	46	46	130Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	131Cent 1.50	10	64	64	64
AmRich 3.10	475	114	111	112	132Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	133Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	134Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	135Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	136Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	137Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	138Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	139Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	140Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	141Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	142Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	143Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	144Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	145Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	146Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	147Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	148Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	149Cent 1.50	10	64	64	64
Amco 3	101	624	60	60	150Cent 1.50	10	64	64	64

Union Carbide
Canada LimitedA maintenu pratiquement
ses gains.

Les ventes réalisées par la société Union Carbide Canada Limited au cours des trois premiers mois de l'année ont porté sur \$38,203,000, soit légèrement moins que le chiffre de \$38,539,000 couvrant la même période de 1967.

Le bénéfice net du trimestre ressort à \$2,272,000 ou 23 cents par action, à rapprocher de \$2,695,000 ou 27 cents pour le premier trimestre de 1967.

La compagnie explique cette réduction de bénéfice par la hausse des impôts sur les sociétés, la baisse des prix de vente, et l'activité réduite dans la construction.

Les projections des activités actuelles font prévoir un bénéfice net pour 1968 supérieur à celui de 1967, mentionne la compagnie.

La Liberian Ore Ltd

(CNW) — La Liberian Ore Limited (LIO) a annoncé récemment lors de son assemblée annuelle que les revenus de 1967 étaient légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, mais que les ventes des produits fabriqués aux nouvelles installations du Libéria qu'on vient d'inaugurer devraient entraîner une hausse sensible des bénéfices au cours des prochaines années.

La LIO — qui compte environ 5,000 actionnaires aux Etats-Unis, au Canada, au Libéria et en Europe — a rapporté des bénéfices de \$3,371,000 ou 85 cents par action, au regard de \$3,439,000 ou 91 cents par action en 1966. La baisse est attribuable aux résultats d'exploitation de la Lamco (Liberian American-Swedish Minerals Company), Société de laquelle la LIO, à titre d'associé à part égale avec le gouvernement du Libéria, tire la majeure partie de son revenu.

Anthes Imperial
entrevient des
ventes supérieures

Au cours de l'assemblée annuelle de la société Anthes Imperial Ltd, le président, M. D.G. Wilmot a déclaré que les ventes cette année sont légèrement supérieures à celles de la période correspondante de 1967, les bénéfices étant toutefois légèrement moindres.

Pour l'exercice 1967 les ventes avaient totalisé \$97,200,000 et les bénéfices nets \$4,690,000 ou \$4.69 par action.

Le rapport mentionne que la compagnie cherche à acquérir de nouvelles entreprises, principalement aux Etats-Unis, afin de ne pas se confiner dans un marché qui ne représente que 20 millions de personnes, indique le rapport.

DIVIDENDES

General Development Corp., chaque action ordinaire, 2 pour cent, le 24 juin, inscription le 24 mai.

McIntyre Porcupine Mines Ltd., 57 1/2 cents, le 2 juin, inscription le 17 mai.

Magna Electronics Corp., 2 1/2 cents l'action ordinaire, le 1er juin, inscription le 27 mai.

M.E.P.C. Canadian Properties Ltd., 37 1/2 cents l'action privilégiée de série A à 6 pour cent, le 1er juin, inscription le 15 mai.

Timken Roller Bearing Co., 45 cents en devises américaines, le 10 juin, inscription le 20 mai.

BACM Industries Ltd., pour l'exercice financier terminé le 29 février 1968: \$1,756,000, soit l'équivalent de \$1.61 l'action, au regard de \$1,357,000, ou \$1.24 l'action, en 1967.

McIntyre Porcupine Mines Ltd., pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 1968: \$1,765,000, soit l'équivalent de 74 cents l'action, au regard de \$1,602,000, ou 67 cents l'action, en 1967.

Sheritt Gordon Mines Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1968: \$1,621,000, soit l'équivalent de 14 cents l'action, comparativement à \$2,147,000, ou 19 cents l'action, en 1967.

Granby Mining Co. Ltd., 15 cents en devises américaines, le 14 juin, inscription le 24 mai.

Placer Development Ltd., une action privilégiée remboursable d'une valeur nominale de 1.00 pour chaque groupe de cinq actions ordinaires équivalentes à 20 cents l'action, le 14 juin, inscription le 24 mai.

Yellowknife Bear Mines Ltd., 4 cents, le 21 juin, inscription le 3 juin.

Economic Investment Trust Ltd., 10 cents l'action ordinaire, le 28 juin, inscription le 14 juin.

Great West Life Assurance Co., 30 cents l'action ordinaire, le 1er juillet, inscription le 17 juin.

Hiram Walker — Gooderham and Worts Ltd., 30 cents, le 15 juillet, inscription le 14 juin.

Milton Brick Co. Ltd., 6 1/2 cents l'action ordinaire, le 1er juin, inscription le 21 mai.

Thomson Newspapers Ltd., 14 cents l'action ordinaire; 84 3/4 cents l'action privilégiée à 6 3/4 pour cent, tous deux le 15 juin, inscription le 24 mai.

International Nickel Co. of Canada, 75 cents l'action ordinaire en devises américaines, le 21 juin, inscription le 21 mai.

Laura Secord Candy Shops Ltd., 11 1/4 cents, le 1er juin, inscription le 15 mai.

Abitibi Paper Co. Ltd., 14 cents l'action ordinaire, le 1er juillet, inscription le 1er juin.

Copp Clark Ltd., 7 1/2 cents l'action ordinaire, le 1er juin, inscription le 15 mai.

Zeller's Ltd., 5 1/2 cents l'action ordinaire; 56 1/2 cents l'action privilégiée; tous deux le 1er août, inscription le 2 juillet.

LA FAMILLE

Suite de la page 11

dans les questions de morale conjugale, de la famille et des problèmes scolaires ont insisté sur la nécessité d'avoir une information objective et impartiale et non pas uniquement une information basée sur le sensationnalisme. Devant l'évolution de notre époque une attitude positive et réaliste s'impose, ont-ils dit et le rôle des Foyers Notre-Dame n'est-il pas de former des parents responsables pour la société de demain?

Les Foyers, Notre-Dame, un mouvement fondé à Montréal en 1959 et à Québec en 1960, groupent plus de 4,000 couples à travers 18 diocèses du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.



ROMUALD FRENETTE

REAL LEDUC M.Sc.

M. Guibert Lortie, Directeur Général de Viau Ltée, annonce les nominations de M. Romuald Frenette comme Directeur des Ventes et de M. Real Leduc, M.Sc. comme Responsable de Recherches et Développement.

M. Frenette à ce titre, aura comme fonction additionnelle l'administration des succursales de Québec, Hull, Toronto et Winnipeg. M. Leduc, en plus de ses nouvelles responsabilités, continuera à diriger le Laboratoire de Contrôle de Production.

Viau Ltée est un important fabricant de biscuits, bonbons et chocolats. Ces nominations sont motivées par le programme d'expansion qu'entreprend la compagnie.

**Votre entreprise
a-t-elle accès à tous les
marchés qui lui sont
disponibles?**



Afin d'accroître l'envergure de votre entreprise, vous avez peut-être besoin d'assistance financière — c'est le cas de plusieurs. Voici comment la BEI peut vous être utile: un prêt de la BEI peut faciliter l'expansion ou la modernisation de votre entreprise. Nous serions heureux d'en discuter avec vous. Demandez une copie de notre brochure d'information.

BEI BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE

FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

MONTRÉAL, P.Q.: 110 a., boul. Crémazie — Tél.: 382-2891
901, carré Victoria — Tél.: 866-2701

Jack Colquhoun nous procure ce qu'il nous faut pour extraire du nickel

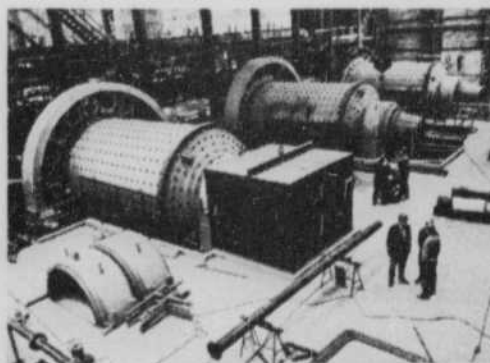
Récemment, il a acheté un nouvel avion destiné à nous aider à repérer les gisements

Au cours des années, Jack Colquhoun, ainsi que les autres acheteurs, ont appris que l'extraction du nickel implique l'achat de toutes sortes de choses.

Jack a aussi appris que cela coûtait cher. L'Inco dépense à peu près \$100,000,000 chaque année, payés à plus de mille compagnies canadiennes. Parmi nos achats, on compte 200,000 tonnes de charbon, 85,000 tonnes de ciment, 6,000 tonnes d'explosifs, 55,000 paires de gants de plastique. Nos dépenses pour l'achat d'ampoules s'élèvent annuellement à environ \$300,000, soit l'équivalent de ce que Jack a payé l'an dernier pour un nouvel avion muni d'appareils électroniques en vue de la découverte de nouveaux gisements de nickel, destinés à satisfaire à la demande mondiale toujours croissante.

Les sommes que l'International Nickel débourse chaque année auprès des industries secondaires du Canada contribuent grandement à la prospérité du pays.

INTERNATIONAL NICKEL
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED



Jack s'arrête pour contempler trois concasseurs géants installés depuis peu à notre nouvelle installation de Frood-Stobie, près de Copper Cliff, Ont.



Nous utilisons beaucoup de bois pour nos travaux miniers. Nous achetons, chaque année, des millions de pieds de planches des compagnies forestières canadiennes.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — 2000 — Non-gagnants de \$6,000 à \$10,000. Aussi éligibles, 3 et 4 ans seulement, non-gagnants de \$2,000 en 60. Gagnants de \$12,000 en 60 non éligibles. — BOURBON\$1,200			
1- Miss Frodoia	N. Bourrette	a du train	3-1
2- Leading One	C. St-Jacques	viens de gagner	7-2
3- Royal Van	N. Bourrette	pas choisi	4-1
4- Day Princess	N. Bourrette	pour le compte de...	3-2
5- Keweenaw Betty	P. Leboeuf	bonne famille	6-1
6- Dominique Roy	G. Ballanger	à considérer	8-1
7- High Dancer	J. Flemer	travail de 7121	9-1
8- Dawson Hunter	N. Bourrette	pas choisi	10-1
Aussi éligibles: Cote Mir, N. Bourrette			

DEUXIEME COURSE — 2000 — A réclamer \$1,000-\$1,500. Handicap-Allocation pour l'âge et le sexe — BOURBON\$1,200			
1- Stoney G.	J.C. Gauthier	devrait régular	3-1
2- Red Rex	A. Bédard	démontre bonne	7-2
3- Pae Lee Adios	J.C. Gauthier	savante honorable	4-1
4- Cleve's Chuck	G. Leclerc	bonne constitution	9-2
5- Shermar Bill	P. Leboeuf	à considérer	6-1
6- Dr. King	N. Bourrette	vaut l'essai	8-1
7- Starming Jones	A. Bédard	en plus facile	10-1
8- De Alvin	G. Leclerc	preuves à faire	10-1
Aussi éligibles: Ohio Royal, N. Lefebvre			

TROISIEME COURSE — 2000 — A réclamer \$1,000-\$1,500. Handicap-Allocation pour l'âge et le sexe — BOURBON\$1,200			
1- Dean Leo	L. Turotte	semble le meilleur	3-1
2- Alton Marcel	A. Bédard	prochain réveil	7-2
3- Shadyale Phant	N. Bourrette	chanteur de poney	4-1
4- Active Bud	N. Bourrette	peut tout prendre	9-2
5- Jackie Ayne	G. Leclerc	lui aussi	6-1
6- Starming Jones	P. Leboeuf	devrait régular	8-1
7- Billy Wilson	G. Leclerc	travaille vite	10-1
8- Ohio's Orphan	J.C. Gauthier	fait un réveil	10-1
Aussi éligibles: Paterland, N. Lefebvre			

QUATRIEME COURSE — 2000 — Non-gagnants de \$1,000 en 60. Aussi éligibles, gagnants de \$1,000 à \$1,500 en 60 qui n'ont pas gagné depuis le 21 avril. Gagnants de \$10,000 en 60 non éligibles. — BOURBON\$1,200			
1- Running Brook	N. Bourrette	battu de juteuse	3-1
2- Jopline	A. Bédard	se prépare pour le samedi	7-2
3- Robert Roy	N. Bourrette	dans la quinzaine	4-1
4- Nant's Keeper	N. Bourrette	bon trotteur	9-2
5- Job Yvonne	P. Leboeuf	pas à négliger	6-1
6- Starming Jones	N. Bourrette	devrait régular	8-1
7- Hec Thor	N. Bourrette	peut pas faire pire	10-1
8- Ambré Kazi	L. Bourgne	se prépare	10-1

CINQUIEME COURSE — 2000 — A réclamer \$1,000. Allocation pour l'âge et le sexe — BOURBON\$1,200			
1- Jay Arden	S. Grief	devrait le faire	3-1
2- Marline	N. Bourrette	à considérer	7-2
3- Mary Ann C.	N. Bourrette	voir Regis's Volo	4-1
4- Major's Fairy	N. Bourrette	on ne peut pas	9-2
5- Ruby Melody	G. Leclerc	peut faire mieux	6-1
6- Michelle C.	T. Burton	Michelle suit!	8-1
7- New J.B.	S. Grief	bon prix	10-1
8- White Flame	A. Bédard	ou est Gauthier?	10-1
Aussi éligibles: Francis H., L. St-Jacques			
Misty Rose, T. Fournier			

SIXIEME COURSE — 2000 — A réclamer \$1,000. Allocation pour l'âge et le sexe — BOURBON\$1,200			
1- The Caribee	N. Bourrette	entre celui-ci...	3-1
2- Royal Abe	N. Bourrette	à considérer	7-2
3- Soie's Trail	A. Bédard	peut troubler l'ordre	4-1
4- Sandy The Great	N. Bourrette	course à handicap	9-2
5- Bruce Tag	P. Leboeuf	savante	6-1
6- Royal Hunter	N. Bourrette	petite part?	8-1
7- Gallop Kage	G. Leclerc	pas probable	10-1
8- Hurricane's Diplomat	G. Leclerc	surprenant	10-1
Aussi éligibles: Goose Valley, J.C. Gauthier			
Good Girl Mir, S. Grief			

SEPTIEME COURSE — 2000 — Pour 3 et 4 ans seulement. Non-gagnants de \$1,500 à \$2,000 en 60. — BOURBON\$1,200			
1- Soline	N. Bourrette	de Gauthier	3-1
2- Cheval Chances	N. Bourrette	"il porte son nom"	7-2
3- Gold Byrd	C. St-Jacques	pas assez que "beau"	4-1
4- Red Rex	N. Bourrette	"il est aquatique"	9-2
5- Conal Nichelieu	N. Bourrette	"il est aquatique"	6-1
6- Minkler Long	N. Bourrette	pas choisi	8-1
7- Labrador Hunter	N. Bourrette	pas choisi	10-1
8- Roper	N. Bourrette	pas choisi	10-1
Aussi éligibles: Beautiful Kathy, N. Bourrette			
Walker's Knight, N. Bourrette			

HUITIEME COURSE — 2000 — A réclamer \$5,000-\$7,500. Handicap-Allocation pour l'âge et le sexe — BOURBON\$1,200			
1- Delany	A. Bédard	se rapproche	3-1
2- Ruby Blackstone	N. Bourrette	à peu près du	7-2
3- Ideal Direct	J. Polé	démontre gagnant	4-1
4- Lester Haver	N. Bourrette	se rapproche	9-2
5- Hava Soda	J.C. Gauthier	un peu loin	6-1
6- Minkler Long	N. Bourrette	pas choisi	8-1
7- Impulse 100	N. Bourrette	pas choisi	10-1
8- Hometown Boy	N. Bourrette	pas choisi	10-1
Aussi éligibles: Beautiful Kathy, N. Bourrette			
Walker's Knight, N. Bourrette			

NEUVIEME COURSE — 2000 — Non-gagnants de \$5,000 en 60. Aussi éligibles, gagnants de \$5,000 en 60 qui n'ont pas gagné depuis le 21 avril. Gagnants de \$10,000 en 60 non éligibles. — BOURBON\$1,200			
1- Miss Baker Alice	N. Lefebvre	sa première	3-1
2- Medea Lemo	N. Bourrette	se dépense trop vite	7-2
3- Ruby Ruby Zoo	N. Bourrette	bonne part	4-1
4- Allison Lemo	G. Leclerc	bonne part	9-2
5- Success Brook	N. Bourrette	pas déclaré	6-1
6- Mandy Agin	N. Bourrette	pas déclaré	8-1
7- Colman's Dream	N. Bourrette	pas déclaré	10-1
8- Archer Haver	N. Bourrette	pas déclaré	10-1
Aussi éligibles: Abby Lark, N. Bourrette			

DIXIEME COURSE — 2000 — A réclamer \$1,000-\$1,500. Handicap-Allocation pour l'âge et le sexe — BOURBON\$1,200			
1- Ad De Card	N. Bourrette	seul au menu	3-1
2- Chocolate Champ	N. Bourrette	dans le combiné	7-2
3- Boland Duke	N. Bourrette	aise la position	4-1
4- Show Boy	N. Bourrette	démontre facile	9-2
5- Ambré Explorer	N. Bourrette	à considérer	6-1
6- Paula Mir	N. Bourrette	à déconseiller	8-1
7- Hurricane's Diplomat	N. Bourrette	à déconseiller	10-1
8- High Day	N. Bourrette	pas régulier	10-1
Aussi éligibles: Queen's Paladin, N. Bourrette			

On créera une coupe du Québec

Avec les changements qui s'opèrent actuellement dans le domaine de l'éducation au Québec: création des CEGEP, centres universitaires, deuxième université française à Montréal, il faut prévoir que les sports se développeront dans ces institutions, changeant ainsi l'image de nos organisations traditionnelles.

Egalement, avec la création du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, récemment annoncée par le gouvernement provincial, il est important que les sports scolaires et universitaires puissent faire entendre leur voix.

Ces deux questions, ainsi que les possibilités d'un réalignement géographique des associations sportives interuniversitaires ont amené les directeurs des sports des universités et collèges universitaires du Québec, à se grouper. C'est ainsi qu'en octobre dernier est né la "Conférence des Directeurs des sports des Universités et Collèges du Québec". Cet organisme a pour but de définir les grandes lignes des politiques à adopter par les directeurs des sports des universités et collèges, dans leurs relations avec les étudiants, les gouvernements et les organismes interuniversitaires et para-universitaires par la mise en commun et la confrontation des

expériences et des objectifs poursuivis par les universités et collèges concernés.

Comme premier pas, les universités du Québec se disputent la saison prochaine un championnat de hockey dans le but de déterminer un champion provincial à qui sera attribué la "Coupe du Québec". Chaque institution disputera le championnat régulier de l'Association à laquelle elle appartient, puis des matches inter-association seront organisés afin que les 8 clubs concernés se rencontrent. Le classement sera établi par le système de pourcentage.

La gymnastique est le deuxième sport pour lequel un championnat provincial sera organisé.

Si l'expérience s'avère concluante, d'autres projets seront mis à exécution pour la saison 1969-70. Les directeurs des sports québécois entendent aussi profiter des ententes France-Québec et présenteront prochainement un projet à l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse. Ce projet visera à faire participer à des échanges, des étudiants et des instructeurs.

Ces développements sur le plan provincial, permettront aux étudiants de nos universités de participer à un plus grand nombre de rencontres, tout en diminuant les frais et le temps consacrés aux voyages.



LA TRIPLE COURONNE A SA PORTEE — Forward Pass vient de remporter le Preakness et le Kentucky Derby et il ne lui reste plus que le Belmont à ajouter à son palmarès pour gagner la triple couronne du turf. Samedi à la piste Pimlico, Forward Pass était monté par lasmael Valenzuela qui est ci-haut tout sourire après l'étonnante performance de son cheval. Il a en effet remporté l'épreuve en un temps de 1:56.4. Sa bourse fut de \$142,700.

Téléphoto PA

B.B. fera la fête aux enfants, samedi

La troisième édition de la course annuelle à Go-Go aura lieu samedi, à la piste Blue Bonnets. Ce sera la journée des enfants, accompagnés de leurs parents, et l'organisateur de cet événement, le directeur des courses Michael MacCormac a dépassé tout ce qui s'était fait par le passé.

Six courses sont à l'affiche. Elle opposera des pilotes présument amateurs, membres du personnel de la piste, journalistes ou invités. Le vice-président exécutif Raymond Lemay a déclaré que le Trot Go-Go de cette année dépassera tout ce qui s'est fait jusqu'ici. "C'est pour eux un grand jour que d'assister à de véritables courses et rien n'a été ménagé pour les intéresser et les amuser de 9h. 30 à midi", a commenté M. Lemay.

Pour amuser les jeunes entre les courses à go-go, la direction de Blue Bonnets a invité l'animateur de la Boîte à Surprise, Louis Desantis et l'animateur Ted Zeigler de Johnny Jellybean.

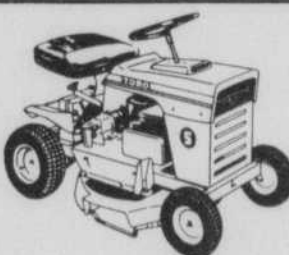
Des liqueurs douces seront servies aux enfants et des bouffons du cirque Hamid-Morton seront sur les lieux.

Pour les plus vieux, les "Bunnies" du club Playboy seront à la réception des vainqueurs.

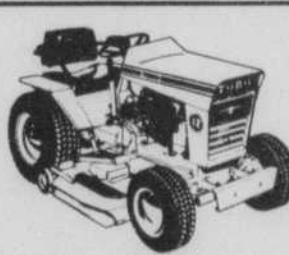
La première course commencera à 9h. 30 a.m. Le programme de ce soir comporte en guise d'événement principal, un Amble de \$2,500 dans lequel Miss Baker Adios sera en quête de sa première victoire. Cette bourse principale a été dédiée à un groupe de visiteurs, l'Amble Ruby Foo's.

Demain soir, on présentera la finale de l'Amble Grattan Bars, finale dans laquelle King Tar, de l'écurie de Jacques Larente, cherchera à remporter sa quatrième victoire consécutive.

AYEZ UN TRACTEUR, MAIS LE MEILLEUR!



Tracteur à pelouse de 5 c.v. ordinaire ou Premium. Pneus plus larges. Tonte sur 25" de largeur. Accessoires raccordés en quelques minutes. Et vous pouvez en faire un "Go-Car". Il existe aussi un modèle de 6 c.v. et le modèle compact de 7 c.v., qui a de l'énergie à revendre, même pour une promenade en voiture à foie!



Tracteur SUBURBAN - de 10 ou de 12 c.v. Tond sur 42" de largeur, labour, épan, déneige, roule sur le gazon. Nouveau siège coussiné. L'idéal pour les promenades en traineau sur la neige!

ADOPTEZ UN TORO

Vous voulez un petit tracteur pour votre pelouse, trop grande pour une tondeuse ordinaire? Ou un plus gros tracteur pour tondre, bêcher, remorquer, rouler le gazon, déneiger? TORO vous offre le modèle voulu... utile toute l'année... les accessoires les plus divers. Voyez bientôt votre concessionnaire TORO... il vous montrera un tracteur TORO pour vos besoins... et votre plaisir!



Distributeur: **agri-tech inc.** 2025 Ch. Chambly, Jacques-Cartier 674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

JACK VINELLI LTD
1812 St. Laurent
FERRI CHARLEBOIS
4400 Chénier
JEAN DUGUILL & FILS
1111 Avenue Du Parc
INTERNATIONAL ELECTRIC
3330 Avenue Du Parc
FERRI & BELANGER
FERRI PICHON
8175 St. Laurent
BETHOUX'S GARDEN SHOP
1801 Avenue Du Parc
DUPUIS & FERRI
801 St. Laurent
L. LAFRANCE LTD
1811 St. Laurent
CHARTER REPAIRATION
1075 Avenue Du Parc
PAQUETTE & GUY LTD
101 St. Laurent
W. H. PERRON & CIE LTD
1111 St. Laurent

P. CHEVRIER & FILS
171 St. Laurent
GARAND & FILS
151 St. Laurent
QUINC CHATELAIN
1111 Avenue Du Parc
LIBRAIRIE SUPPLY
1411 Avenue Du Parc
MARINE SILLIMET
401 St. Laurent
GARAGE LUCIER LTD
1811 St. Laurent
PERRON & FILS
1111 Avenue Du Parc
SAVARD & FILS
1111 Avenue Du Parc
FLEURY & FILS
1111 Avenue Du Parc
MOORE HANCOCK STONE
1111 Avenue Du Parc
QUINC SYLVESTRE
1111 Avenue Du Parc
J. LAFRANCE & FILS
1111 Avenue Du Parc
QUINC ROBERT
1111 Avenue Du Parc
PORTERLO SPORTS INC
1111 Avenue Du Parc

AILLEURS EN PROVINCE
QUINCY INC
1111 St. Laurent
SERVICE DE RECYCLAGE PORTIN INC
1111 St. Laurent
MAURICE CLOUTIER INC
1111 St. Laurent
COOP AGRICOLE DE SORL
1111 St. Laurent

R. FICHET & FILS
1111 St. Laurent
J. BICHET & FILS
1111 St. Laurent
J. BICHET & FILS
1111 St. Laurent
COGNAC CYCLO SPORTS
1111 St. Laurent
MC COY BROS
1111 St. Laurent

Bourse de championnat évaluée à \$126,000.

EDMONTON — La troisième édition des séries de la Coupe Challenge Canado-Américaine sera dotée d'une bourse de championnat de \$126,000 et d'un premier prix de \$40,000, avec des bourses totales de quelque \$526,000, viennent d'annoncer les dirigeants du Sports Car Club of America.

M. John M. Bishop, directeur exécutif du SCCA, l'autorité compétente qui a sanctionné les courses des séries CAN-AM, a aussi révélé que l'épreuve canadienne dans le cadre de cette série de six courses automobiles sera disputée



AUJOURD'HUI LIGUE NATIONALE

Pittsburgh (McBean 5-3) à New York (Seaver 2-3) Philadelphia (Wise 3-1) à Chicago (Nye 2-1) Houston (Dierker 3-6) à Cincinnati (Pappas 2-3) (s) Los Angeles (Singer 3-5) à St-Louis (Washburn 3-2) (s) San Francisco (Sadecki 5-3) à Atlanta (Britton 2-0) (s)

LIGUE AMERICAINE

Cleveland (McDowell 4-2 et Tiant 5-3 ou Rohr 0-0) à Oakland (Dobson 2-3 et Odom 2-3) New York (Stottmyre 4-3) à Washington (Coleman 2-2) (s) Chicago (Horlen 3-5) à Baltimore (Brabender 3-1) (s) Boston (Ellsworth 4-2) à California (McGlothlin 2-2) (s) Detroit (Sparma 3-3) à Minnesota (Chance 3-4) (s)

à Edmonton, en Alberta, dans l'ouest du Canada.

M. Reg Booth, concepteur du nouveau circuit d'Edmonton, a déclaré que la grande tribune de cette piste pouvait accueillir 20,000 spectateurs tandis qu'une foule estimée à 25,000

fervents pouvaient être réparés tout le long du parc.

Les bourses de championnat de \$126,000 offertes par les compagnies Johnson Wax aux États-Unis et au Canada, qui comprennent aussi un trophée sculpté unique intitulé "Floa-

tile" qui sera décerné au champion des séries CAN-AM, représentant un impressionnant bond en avant, si on les compare aux bourses de \$90,000 de l'an dernier et de \$55,000 dans la première série CAN-AM.

M. Bishop a ajouté, "La CAN-AM s'est rapidement affirmée une compétition de classe de grande envergure, frassant tous les records d'assistance à quatre des six épreuves du circuit. Nous pouvons sans trop exagérer nous attendre à une assistance totale pour les six épreuves de 300,000 spectateurs en 1968."

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Georges A. Pénovost, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon RE 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10 272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A. S. Pellerin, C.A.
J. Allard, C.A. Y. Jovell, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1504
Montréal 1, Que. - 844-4445

BENOIT, DIRY & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Benoit, C.A.
J.P. Dury, C.A. A. Pouget, C.A.
Édifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Que.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
428 ouest, rue
Montréal 12, Que.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Clarkson, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Campbell, C.A. H.M. Gordon, C.A.
L.J. Gordon, C.A. M.A. Gordon, C.A.
W.A. Gordon, C.A. A.W. Gordon, C.A.
G. Gordon, C.A. A. Gordon, C.A.
G.P. Gordon, C.A. K.A. Gordon, C.A.
R. Gordon, C.A. R. Gordon, C.A.
W. J. South, C.A.

Associés-résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
L. Cloutier, M.S.C., C.A.
R. Fontaine, C.A.
Guy Fontaine, C.A.

822 Est. rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Associés-résidents
H. Courtois, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Poupart, C.A. Martin Lajeunesse, C.A.
Robert Marier, C.A. J. Claude Rouette, C.A.
Louis Belletier, C.A. Gilles Fossie, C.A.
Honoré Marier, C.A. Jean Paul Béri, C.A.

507 Place d'Armes
Tél: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
30 ouest, Place Crémazie
Suite 1010, Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Gaston Desmaris, C.A.
Dorine Marier, C.A.

57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Deschamps, C.A



Des bagages "Hartmann" et souhaits de bon voyage pour ceux qui convolent et qui s'envolent...

La tradition veut que l'on s'envole après avoir convolé. Pour le voyage, que ce soit à pied, à cheval, en voiture ou en jet, l'usage veut aussi que l'on prenne des bagages! Ainsi madame voudra se faire plus élégante que jamais pour que l'envoûtement de son mari soit complet! Et monsieur voudra des tenues appropriées à toutes les circonstances pour que madame soit conquise tout-à-fait! Jolis jolis bagages "HARTMANN", vendus seulement chez EATON, voilà ce qu'il vous faut en ce jour pour transporter vos plus beaux atours! Ils sont en vinyle traité Zepel antitaches; panneaux cousus main; serrure automatique; poignées étudiées. Modèles pour dames: dans les tons de champagne, rubis, bleu paon. 50.00 à 130.00. Modèles pour messieurs: dans les tons de noir, brun. 55.00 à 130.00.

Composez 842-9211—EATON en ville (.ayon 264) au sixième étage.

EATON'S